

Zeitschrift: Monuments vaudois
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 1 (2010)

Artikel: Henry de Geymüller versus E.-E. Viollet-le-Duc : le monument historique comme document et œuvre d'art. Avec un choix de textes relatifs à la conservation patrimoniale dans le canton de Vaud vers 1900

Autor: Bissegger, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Henry de Geymüller versus E.-E. Viollet-le-Duc : le monument historique comme document et œuvre d'art

Avec un choix de textes relatifs à la conservation patrimoniale dans le
canton de Vaud vers 1900

Paul BISSEGGER

Actif au tournant des XIX^e-XX^e siècles, et tout à la fois ingénieur, architecte et historien d'art spécialiste de la Renaissance, le baron Heinrich von Geymüller (* 12.5.1839 à Vienne, † 19.12.1909 à Baden-Baden) s'appelle Henry de Geymüller en anglais, sa langue maternelle, tout comme en français d'ailleurs. Ce personnage est paradoxal à plus d'un titre :

- cosmopolite et actif au niveau européen, sa carrière patrimoniale se limite au canton de Vaud (à l'exception d'une correspondance à propos de la cathédrale de Genève¹, d'une expertise pour le château de Mauensee dans le canton de Lucerne, et d'un projet pour la chapelle du château grand-ducal à Baden-Baden²);
- doté d'une excellente formation technique et artistique, il se révèle incapable de pratiquer l'architecture en professionnel, mais œuvre comme expert aux compétences largement reconnues;
- apprécié pour son caractère doux et affable, il aurait nourri une haine viscérale à l'égard d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879);
- défenseur respecté d'une éthique rigoureuse de la restauration monumentale, il propose lui-même des mesures qui, de notre point de vue, auraient porté atteinte à la cathédrale de Lausanne.
- Geymüller date de Paris ou de Baden-Baden certains de ses principaux rapports concernant les monuments vaudois, mais publie dans la *Gazette de Lausanne* des articles sans rapport avec la Suisse romande, relatifs au quatrième centenaire de la naissance de Raphaël³ ou à la restauration du château du Haut-Kœnigsbourg en Alsace (1901), que l'empereur allemand fait alors restaurer par Bodo Ebbardt⁴.

- Enfin, de notoriété européenne durant sa vie, Geymüller est largement méconnu un siècle après sa disparition, bien que sa carrière et son engagement scientifique aient été éclairés par les remarquables travaux de Ploder, Germann, Kröger, Huguenin, Doepper, Bertholet et Golay⁵. Plusieurs de ces auteurs ont accordé une attention toute particulière à son rôle dans le domaine de la conservation monumentale.

Tout, ou presque tout, a donc déjà été dit sur cet attachant personnage et il peut paraître surprenant (encore un paradoxe!) de vouloir revenir sur le sujet. Cependant, près de quinze ans après l'exposition que lui a consacrée en 1995 la Bibliothèque cantonale vaudoise⁶, nous tenterons à notre tour un éclairage frisant sur sa carrière patrimoniale en Suisse romande, afin de mettre en relief son engagement au sein d'une constellation d'acteurs aux positions contrastées. En lui donnant largement la parole, nous documenterons surtout ses attaches vaudoises, son opposition à Viollet-le-Duc et sa vision de la conservation monumentale.

DE FORTES ATTACHES LAUSANNOISES

Le jeune Henry, très tôt orphelin de père, avec une mère incapable de s'occuper de lui, s'est trouvé doté d'un tuteur en la personne de son oncle par alliance Emanuel Oswald-Falkner. L'épouse de celui-ci, Elise, avait des contacts avec le théologien Alexandre Vinet avant que celui-ci ne quitte Bâle pour enseigner à Lausanne⁷. C'est ce qui explique que fin 1851, Henry, après avoir été scolarisé à Bâle et à Francfort-sur-le-Main, est envoyé à Lausanne dans la pension Masson⁸. Il entame sa formation pré-gymnasiale au collège Galliard⁹, une institution privée liée à l'Eglise libre¹⁰, où il entre à 12 ans en quatrième classe, celle

des débutants. Même si ses points faibles ne sont que rarement éclairés par une remarque professorale, on sent que sa jeunesse chahutée se répercute dans ses attitudes¹¹. Ainsi, en mars 1852, le pré-adolescent montre, dit-on, « un penchant à la désobéissance »; en novembre de la même année, il est même puni pour un « dessin obscène », puis on signale à nouveau que « sa conduite est mauvaise depuis les vacances »¹². Toutefois, il s'intègre dès l'année suivante, peut-être sous l'influence bénéfique de Louis Boissonnet, un brillant élève qu'il trouve dans sa classe à partir de la rentrée d'août 1853. Ce dernier, originaire de Saint-Petersbourg, est fils d'un ressortissant français trop tôt disparu et d'Elisabeth, née Heimbürger (1807-1873), jeune femme russe d'origine allemande. Les deux garçons se lient d'une amitié profonde et Henry sera pratiquement adopté par la famille de Louis. Il considérera comme sa mère Elisabeth Boissonnet, et comme ses « tantes » Nathalie (1815-1887) et Bertha Heimbürger († 1879), les sœurs célibataires de celle-ci¹³. Au printemps 1854, l'élève Geymüller est encore invité à « s'appliquer davantage pour le français ». Bientôt Boissonnet le dépasse, étant promu en première classe déjà aux examens de 1854, tandis qu'Henry reste en deuxième, son « orthographe continuant à être très mauvaise ».

A la même époque, le jeune homme se lie d'amitié avec d'autres élèves comme lui d'origine étrangère, tels Arachel Abro, Henri de Jersey, Edward Elliot, ainsi que le Russe Gabriel de Rumine, mécène auquel Lausanne doit le palais portant son nom¹⁴. Geymüller côtoie aussi des fils de bonnes familles vaudoises, certaines à particule, comme les de La Harpe, de Rougemont, de Senarclens, du Plessis, de Haller ou de Félice, ou encore rejetons de grands commerçants, banquiers et autres entrepreneurs, comme les Frossard, Muret, Monod, Francillon, Dapples, Bugnion, Perregaux, Fraisse ou Van Muyden. Tous ces contacts de jeunesse lui conféreront de solides attaches régionales et seront à l'origine de son réseau de relations dans les milieux dirigeants du chef-lieu vaudois.

Promu en première année en juin 1855¹⁵, Geymüller interrompt alors ses études au collège Galliard pour entrer, à Lausanne toujours, à l'école d'ingénieurs, dite alors encore « Ecole spéciale pour l'industrie, les travaux publics et les constructions civiles »¹⁶. Il y restera deux ans avant de partir, comme on sait, à Paris (1857-1860), puis à Berlin (1860-1863), toujours en compagnie de Boissonnet¹⁷. Lorsque les deux amis se séparent, le second entame une carrière d'ingénieur des chemins de fer, tandis que Geymüller, qui veut pratiquer l'architecture, retourne à Paris où, en 1864, il commence à travailler dans l'atelier de Charles-Auguste Questel. Toutefois, quelques semaines plus tard déjà, Boissonnet meurt accidentellement en montagne¹⁸. Aussitôt, Geymüller revient auprès de la famille de son ami, dont la mère établira à Lausanne, en souvenir du



1 Collège Champittet à Pully. La Villa Boissonnet, qui deviendra par la suite la villa de H. de Geymüller. Carte postale montrant l'édifice en 1904, peu après la vente du domaine aux dominicains, qui y installent l'internat (Archives privées, Champittet).

disparu, la fondation Louis Boissonnet. Cette institution pour personnes âgées est aujourd'hui encore réputée; Elisabeth accorde également, dans le même esprit, des bourses d'études à de jeunes étudiants¹⁹. Geymüller bénéficiera lui aussi tout particulièrement de ses largesses, puisque la fortune dont il héritera lui permettra de financer la publication de son ouvrage consacré à Saint-Pierre de Rome²⁰.

En août 1864, soit quelques mois après la mort de Louis, Elisabeth Boissonnet acquiert à proximité d'Ouchy, à la limite occidentale de Pully, la maison de campagne de Champittet. Elle y réside en alternance avec Hochfelden, autre villa qu'elle possède à proximité d'Achern dans le grand-duché de Bade²¹. A la mort d'Elisabeth, en 1873, cette propriété pulliérane passe à sa sœur Nathalie Heimbürger, puis à Henry de Geymüller en 1879. Par ailleurs, Hochfelden ayant été légué à un autre fils adoptif en 1888, Geymüller se rabat sur la maison de sa cousine, épouse de son ancien tuteur Oswald-Falkner, à Baden-Baden, dont il hérite. Il s'y établit à la fin de sa vie, passant toutefois, de 1879 à 1892, de nombreux mois d'été à Champittet²². Sa campagne de Pully est alors sans doute louée, car, dès 1899 en tout cas, il fréquente l'hôtel Continental lorsqu'il séjourne à Lausanne. Il vendra l'édifice en 1903 à une société catholique, qui y établit un collège et pensionnat devenus réputés²³. Cette maison de maître abrite aujourd'hui des classes. D'anciennes cartes postales l'illustrent couverte de lierre, peu après l'ouverture de l'institution religieuse en 1903, et servant alors d'infirmier (fig. 1). Très originale, d'esprit néoclassique, elle comporte trois parties bien distinctes, dont l'une entièrement en molasse appareillée, à avant-corps polygonaux.

Mais revenons à l'année du décès de Louis Boissonnet! Dès 1864, Geymüller voyage en Italie, où il commence des

recherches sur l'architecture de la Renaissance qui l'occuperont toute sa vie²⁴. Il se rend également à Vienne, à Paris, où il travaille brièvement dans divers bureaux d'architecture²⁵ et où il épouse en 1869 Marguerite, fille du comte Jules Delaborde. A partir de 1868, Geymüller publie presque chaque année une ou plusieurs études consacrées à la Renaissance en Italie et en France. Parmi ses œuvres principales, il faut citer les deux volumes sur la construction de la basilique Saint-Pierre à Rome (1875-1880), édifice dont Geymüller a retrouvé des projets originaux de Bramante. Puis, en collaboration partielle avec Carl von Stegmann, onze volumes d'un ouvrage majeur sur l'architecture Renaissance de Toscane (1885-1908)²⁶, deux autres sur celle de France (1898-1901)²⁷, enfin, à titre posthume en 1911, une étude consacrée aux rapports entre architecture et religion²⁸.

GEYMÜLLER

ET LA RESTAURATION MONUMENTALE

Dès sa jeunesse, Geymüller s'intéresse aux questions patrimoniales. A vingt ans, il copie des gravures de la cathédrale de Cologne, dessine celles de Bâle, Lausanne, Fribourg-en-Brigau et Strasbourg²⁹, puis, en 1860-1861, obtient de Viollet-le-Duc l'autorisation de visiter à Paris les chantiers de la basilique Saint-Denis et de Notre-Dame³⁰. Par la suite, son réseau de relations comprend la plupart des grands noms de l'architecture et de l'histoire de l'art en Europe³¹. En expert respecté, il intervient à Milan en faveur de l'église Sainte-Marie-des-Grâces (1887)³², de Sant'Ambrogio (1889) et de la cathédrale (1890), à Florence au sujet du Ponte Vecchio (1899) et pour le concours de la façade de San Lorenzo (1901, 1904)³³, ou encore au château de Heidelberg (1906, où comme bien d'autres contemporains il se prononce contre un projet de restauration de la ruine³⁴) et à celui du Haut-Kœnigsbourg en Alsace, où, au contraire, il encourage les travaux (1901-1908)³⁵.

Après la lente élaboration du concept de « monument historique »³⁶ et des travaux de précurseurs comme Victor Hugo et Ludovic Vitet en France ou, plus près de nous, Jean-Daniel Blavignac à Genève³⁷, les intenses débats relatifs au patrimoine conduisent à la mise en place de nouvelles structures administratives et scientifiques, en France déjà dans les années 1830³⁸, un bon demi-siècle plus tard dans notre pays³⁹. Ceci se traduit par la création, en 1880, de la « Société pour la conservation des monuments de l'art historique suisse », dont plusieurs présidents joueront un rôle dans notre région⁴⁰. Par ailleurs, le canton de Vaud adopte le 10 septembre 1898 la loi sur la protection des monuments historiques, première de son genre en

Suisse. Elle a pour conséquence non seulement la création d'une commission cantonale des monuments historiques (Léo Châtelain, Jacques Mayor, Johann Rudolf Rahn, Charles Vuillermet), mais aussi la nomination d'Albert Naef au poste d'archéologue cantonal⁴¹.

A la même époque, les autorités créent des commissions spécifiques destinées à piloter les restaurations importantes. Ainsi, dès 1880, siège un groupe consultatif pour la cathédrale de Lausanne, organe étoffé en 1888 d'experts nommés pour le portail Montfalcon. Ce groupe devient en 1898 la Commission technique de la cathédrale (Geymüller y participe dès 1902, avec la fonction de secrétaire) et se complète en 1905 d'une commission pour la restauration de la rose. Le même phénomène s'observe en 1889 au château de Chillon (commission technique dont Geymüller est secrétaire dès l'origine); en 1893 et 1899 à Romainmôtier⁴²; en 1897 à Lausanne au château Saint-Maire⁴³ et en 1899 à l'église Saint-François (avec Geymüller); en 1899 également à l'église romane de Saint-Sulpice (Geymüller président).

Les divers spécialistes appelés à collaborer à ces organes de contrôle viennent parfois d'assez loin. On trouve dans leurs rangs August Beyer, architecte de la cathédrale d'Ulm et du Münster de Berne, des Parisiens tels qu'Emile Boeswillwald (élève de Viollet-le-Duc qui, en France, succède en 1860 à Prosper Mérimée en qualité d'inspecteur général des monuments historiques)⁴⁴, Lucien Magne (membre de la Commission des monuments historiques dès 1896 et inspecteur général dès 1901), ou encore Auguste Louzier Sainte-Anne, architecte du gouvernement à Paris. Siègent en outre Wilhelm Effmann puis Joseph Zemp, successivement professeurs d'histoire de l'art à l'Université de Fribourg, le R. P. Joachim Joseph Berthier, professeur de théologie également à l'Université de Fribourg, Heinrich Angst, directeur du Musée national à Zurich⁴⁵, Johann Rudolf Rahn⁴⁶, professeur d'histoire de l'art à Zurich, Léo Châtelain, architecte restaurateur de la collégiale de Neuchâtel⁴⁷ (qui participe à la plupart des commissions et préside celle de la cathédrale) et le cosmopolite Henry de Geymüller. Enfin, collaborent aussi Josef Durm, architecte et professeur à l'École polytechnique de Karlsruhe⁴⁸, Théodore Fivel, architecte à Chambéry, Alfredo d'Andrade, inspecteur des monuments historiques du Piémont⁴⁹, tout comme d'autres professionnels géographiquement plus proches, comme les Genevois Jacques Mayor, archéologue conservateur du musée Fol⁵⁰ et Henri Juvet, architecte, les Veveysans Ernest Burnat et David Doret-de La Harpe, sculpteur, ou encore les architectes lausannois Francis Isoz et Maurice Wirz (ce dernier membre fondateur de la Société pour la conservation des monuments de l'art historique suisse et actif par la suite à la Tour-de-Peilz)⁵¹, les peintres Charles Vuillermet et Eugène Grasset.

CHRONOLOGIE DES INTERVENTIONS D'HENRY DE GEYMÜLLER DANS LE CANTON DE VAUD

1869	Vufflens-le-Château Plan du château, pris au niveau de la cuisine voûtée du donjon. Ce plan de jeunesse, daté «15/12/69», semble avoir fait partie du matériel destiné au troisième volume (inachevé) de l'architecture de la Renaissance en France ⁵² .	1899	Publication: Henry DE GEYMÜLLER, <i>Restauration de la façade méridionale du temple de Saint-François: rapports de la commission d'expertise composée de Léo Châtelain, Henry de Geymüller et al.</i> , [Lausanne] 1899.
1873-1909	Lausanne, cathédrale⁵³.	1899	Publication: Albert NAEF, Charles MELLE, Théophile VAN MUYDEN & Henry DE GEYMÜLLER, <i>Rapports sur les projets de restauration de la façade méridionale du temple de Saint-François</i> , Lausanne 1899.
1873	Publication: Henry DE GEYMÜLLER, <i>La nouvelle flèche pour la cathédrale de Lausanne</i> , Bâle/Genève 1873 (tour-lanterne, critique du projet de restauration par Viollet-le-Duc) ⁵⁴ .	1886-1893	Lausanne, château d'Ouchy. Fouilles avant transformation en hôtel pour l'industriel Jean-Jacques Mercier. Ces investigations marquent le début de son intérêt pour l'architecture castrale ⁶¹ .
1888	Portail de Montfalcon. Geymüller appartient à la commission d'experts ⁵⁵ .	1888-1903	Saint-Sulpice Restauration de l'église de l'ancien prieuré bénédictin, Geymüller est président de la commission technique ⁶² .
1888	Rapport: Henry DE GEYMÜLLER, «Observations supplémentaires sur le linteau du portail principal de la cathédrale de Lausanne, Villa Hochfelden, Achern, le 6 septembre 1888» ⁵⁶ .	1888-1909	Veytaux, château de Chillon Restauration. Geymüller, membre de la commission technique, en est secrétaire dès l'origine ⁶³ .
1892-1909	Transept sud: rose et pignon ⁵⁷ .	1864	Sans doute première visite de Geymüller au château ⁶⁴ .
1902-1909	Commission technique de la cathédrale ⁵⁸ .	1896	Publication: Henry DE GEYMÜLLER, <i>Château de Chillon, Commission technique, II. Jalons pour le programme de la restauration et principes fondamentaux sur lesquels elle devra se baser</i> , Lausanne 1896.
1880	Publication: Henry DE GEYMÜLLER, <i>L'emplacement du Tribunal fédéral: lettres au Conseil fédéral suisse et au Conseil communal de Lausanne</i> , Lausanne 1880. L'auteur milite (en vain) pour le respect absolu de la grande promenade arborisée de Montbenon et préconise une implantation du futur bâtiment dans le même secteur, mais plus rapproché de Saint-François ⁵⁹ .	1899	Publication: Henry DE GEYMÜLLER, <i>Château de Chillon, Commission technique, III. Observations sur la nature du musée historique du Moyen Age à la Renaissance à installer à Chillon</i> , Lausanne 1896.
1882-1903	Lausanne, église Saint-François	1890	Publication: Henry DE GEYMÜLLER, <i>Des rapports et relations entre le château de Chillon et le musée historique projeté: mémoire de la Commission technique, le 15 novembre 1898</i> , [s. l.] 1899.
1882-1885	Exploration archéologique et rapport sur l'état du bâtiment, signé par Geymüller et l'architecte Louis Joël, à l'intention des autorités communales ⁶⁰ .	1890	Berne souhaite qu'Henry de Geymüller fournisse des plans pour un musée d'histoire, mais il renvoie à Maurice Wirz ⁶⁵ .
1899	Publication: Léo CHÂTELAIN, Henry DE GEYMÜLLER, Maurice WIRZ, Charles VUILLERMET & Jacques MAYOR, <i>Restauration de la façade méridionale du temple de Saint-François. Rapports de la commission d'expertise et correspondance à ce sujet</i> , Lausanne 1899.	1892	Avenches, château Rapport sur l'importance de ce monument ⁶⁶ .

LES GRANDS DOSSIERS

LA CATHÉDRALE DE LAUSANNE

GÉNÉRALITÉS

Comme l'ont formulé avec une admirable symétrie Jacob Burckhardt et Geymüller lui-même, cette cathédrale était de longue date reconnue comme étant, selon le premier, « *das schönste Gebäude der Schweiz* » (1837)⁶⁷, selon le second « la plus belle de Suisse » (1873)⁶⁸. Dès 1860, l'état de ce monument inspire cependant quelques craintes⁶⁹ et en 1869 se constitue un « Comité de restauration » composé non pas de spécialistes, comme on pourrait le croire, mais de diverses personnalités politiques et économiques souhaitant encourager une reprise des travaux (fig. 2). Appelé à Lausanne en 1872, E.-E. Viollet-le-Duc arrive le 18 août et rédige en quatre jours seulement un rapport sur la statique du bâtiment, particulièrement sur la flèche, dont l'équilibre, après six siècles de stabilité, était alors menacé⁷⁰. En mai de l'année suivante, il livre son projet complet de restauration, préconisant une série d'interventions échelonnées dans le temps, qui doivent en priorité stabiliser la tour à la croisée du transept, puis assainir l'édifice en rénovant plusieurs de ses parties. Cependant, à l'achèvement de la tour-lanterne, Viollet-le-Duc, atteint d'une « anémie grave », meurt dans sa villa *La Vedette*⁷¹, à Lausanne, le 17 septembre 1879.

En 1880, une commission consultative, présidée par David Braillard et composée des architectes Louis Joël, Louis Cugnet, Auguste-Samuel Maget, Ernest Burnat et Maurice Wirz, est chargée de réévaluer les priorités des travaux sur la base du projet de l'architecte français⁷². Elle définit trois catégories : la première est la plus simple, celle des réparations. La deuxième comprend, sous la notion de travaux de *restauration*,

toutes les parties entièrement démolies et reconstruites, mais exactement pareilles comme style à ce qu'elles étaient précédemment ; ainsi la toiture de la grande nef, la majeure partie du porche des apôtres, la façade du transept avec la rose, etc. Ce travail entre dans les attributions de l'architecte et du constructeur⁷³.

Enfin la troisième catégorie,

de beaucoup la plus délicate, s'adresse non seulement à l'architecte-constructeur, mais encore à l'archéologue et à l'artiste. Il est guidé dans ce travail par un inflexible principe : celui de reconstituer l'édifice en entier ou en partie, tel qu'il devait être. Cette tâche demande les connaissances les plus étendues et des aptitudes toutes spéciales⁷⁴.



2 Cathédrale de Lausanne, vue depuis l'est. La tour-lanterne avec son ancienne flèche, due à l'intervention d'Henri Perregaux en 1827. Photographie anonyme, avant 1873 (ACV, AMH B 132/6d. Négatif: Musée de l'Elysée).

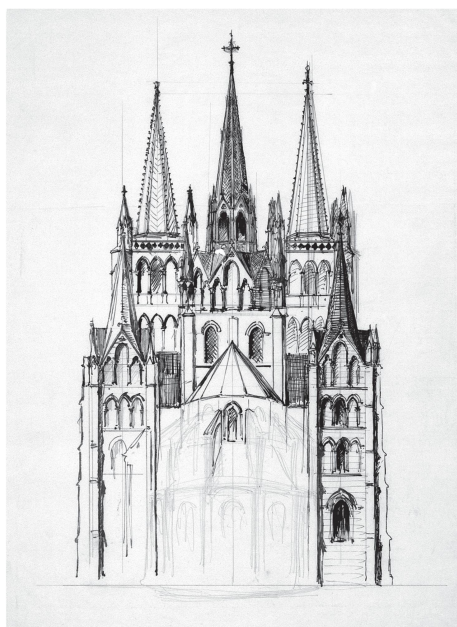
Les successeurs de Viollet-le-Duc à Lausanne – Henri Assinare (durant les années 1879-1899), Jules Simon (1899-1906) et Eugène Bron (1906-1936)⁷⁵ – suivront durant un quart de siècle le projet global préétabli par le maître français, sous la supervision d'une véritable « commission technique », instituée en 1898. Elle comprend initialement Johann Rudolf Rahn, Lucien Magne, Léo Châtelain, Ernest Burnat et Albert Naef⁷⁶. On reconstruit ainsi les charpentes de la nef pour poser des cheneaux en pierre au haut des murs gouttereaux et les nouvelles toitures sont couvertes d'ardoises. Geymüller analyse plus tard :

Le renouvellement de la toiture de la nef, ordonné par Viollet-le-Duc, a été l'une des fautes graves qui doivent lui être imputées, non seulement comme dépense inutile, mais parce que l'ancienne charpente était intacte, convenait mieux aux conditions d'équilibre de la cathédrale que l'actuelle, et que la couleur de la tuile ancienne, sur un édifice en molasse, en relevant la couleur de la pierre au lieu de la tuer, produit toujours une impression moins monotone et triste que l'ardoise⁷⁷.

En suivant toujours le même programme, les façades de la nef sont reprises avec leurs arcs-boutants et, en 1880-1881, c'est au tour du porche du « portail peint ». En 1888-1890, on refait les tourelles d'escaliers latérales, puis la tour-beffroi en 1889-1907⁷⁸. De 1892 à 1909, le sculpteur Raphaël Lugeon renouvelle intégralement le portail de Montfalcon sur la face occidentale. Cette dernière opération, mollement désapprouvée par la commission consultative, est jugée sévèrement par la suite⁷⁹. Puis Bron, dès les années 1915, « dérestaure » la cathédrale en supprimant certaines caractéristiques superficielles des travaux de Viollet-le-Duc, telles que la couverture d'ardoises de la nef, puis celle de la flèche de la tour-lanterne. Cette réorientation est sans doute à attribuer plutôt à l'influence du *Heimatstil* (recherche d'effet pittoresque et retour aux traditions régionales), qu'à l'autorité, à l'audience, et la durée de l'action de Geymüller, qui aurait créé à Lausanne « un véritable parti pris anti-Viollet-le-Duc, renforcé par un solide sentiment chauvin »⁸⁰.

LA TOUR-LANTERNE (1873-1876)

Louis Gauthier, déjà, et bien plus tard Laurent Golay, Pierre Frey et Georg Germann ont analysé cette étape des travaux dirigés par Viollet-le-Duc⁸¹. Nous n'en rappellerons que les grandes lignes. A la suite d'un incendie en 1825, l'architecte lausannois Henri Perregaux a reconstruit la flèche



3 *Cathédrale de Lausanne, vue du chevet. Sur ce dessin (vers 1873), Geymüller propose de préserver l'étage de l'octogone de la tour-lanterne et envisage de coiffer de flèches du même type les tours des croisillons ainsi que de compléter celles de la façade occidentale (BCU Lausanne, collection des manuscrits, fonds Geymüller, R 2620 5/8).*

telle que l'avait laissée l'époque bernoise (1536-1798). Sa silhouette, sans doute relativement proche de l'état médiéval, présentait, au niveau du couronnement, une importante base octogonale en maçonnerie, coiffée de gâbles. Perregaux, déjà, était conscient du porte-à-faux sur la voûte de la tour et s'est efforcé, disait-il, de l'atténuer. Il échoua manifestement, puisque, dès 1860, on déplore de nouveaux dégâts⁸². Pour stabiliser ce secteur, Viollet-le-Duc propose en 1873 de reconstruire toute la partie haute de la tour-lanterne, en supprimant le couronnement octogonal.

Le jeune Geymüller, âgé de 34 ans, intervient alors par la publication d'une brochure, avec l'espoir d'influencer l'acceptation de ce vaste projet par le Grand Conseil. Soucieux de ne heurter aucune susceptibilité, l'auteur, en termes choisis, annonce d'emblée que son but est :

- 1) de montrer l'importance de la cathédrale de Lausanne pour la Suisse, et même pour l'Europe entière ;
- 2) d'approuver la démarche suivie par les autorités qui ont choisi Viollet-le-Duc comme architecte ;
- 3) d'engager le Grand Conseil à voter sans hésitation les crédits demandés ;
- 4) d'obtenir de l'architecte français qu'il modifie son projet pour conserver le tambour octogonal en maçonnerie qui fait toute l'originalité de la flèche de Lausanne et, dit-il, lui donne son *caractère individuel*⁸³ (fig. 3).

Geymüller, rappelons-le, avait une formation complète d'ingénieur et d'architecte. Habitué à l'immense coupole de la basilique Saint-Pierre à Rome dont il a vérifié par le calcul et le dessin la statique sur la base des projets de Bramante⁸⁴, il est en état d'apprécier avec compétence l'état des structures lausannoises et estime, sans donner plus de détails, que « nos moyens actuels de construction »⁸⁵ permettraient de stabiliser l'édifice. Si Viollet-le-Duc devait persister dans son intention, dit-il, son contradicteur souhaite que l'on consulte d'autres experts reconnus, tels George Gilbert Scott⁸⁶, de Londres, et Friedrich von Schmidt, de Vienne⁸⁷.

En vain cependant. La tour-lanterne est modifiée comme prévu (fig. 4). Près d'un siècle plus tard, Bach résume :

Le péril était écarté, mais au prix d'un sacrifice irréparable : l'élargissement de la flèche, la suppression de l'octogone et de la moitié des gâbles ont non seulement métamorphosé la silhouette de la tour, mais encore violé un principe cher aux constructeurs des tours de la cathédrale : le passage du carré à l'octogone⁸⁸.

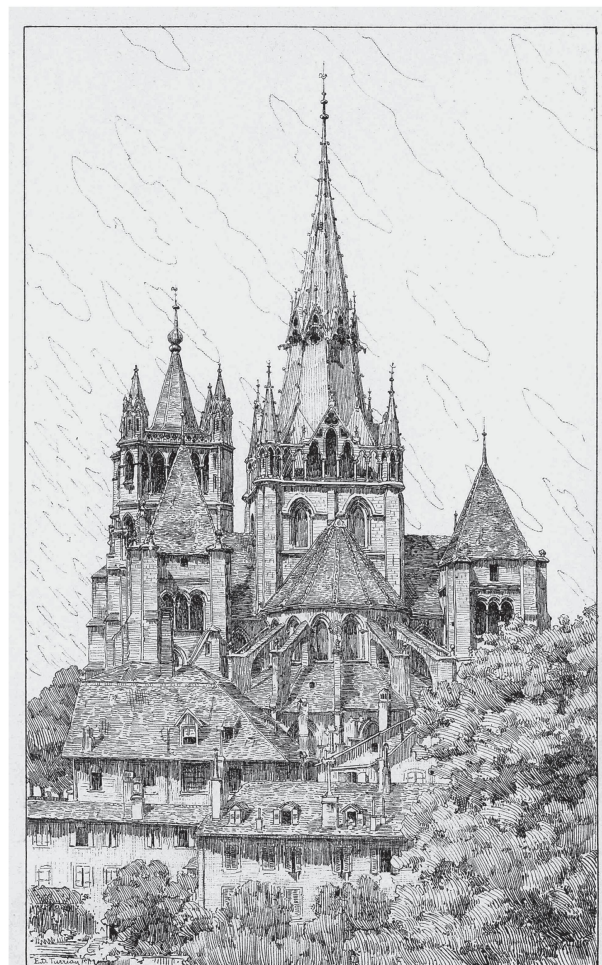
Quant à Geymüller, s'il a perdu cette bataille, il a cependant gagné une stature d'expert, auquel le Canton de Vaud fera appel quelques années plus tard.

LE GRAND PORTAIL, OU PORTAIL DE MONTFALCON (1886-1909)

La restauration de l'entrée principale de la cathédrale, finement analysée par Claire Huguenin⁸⁹, a également été un sujet de chaudes disputes, impliquant le concours de spécialistes prestigieux, parfois en désaccord entre eux. La commission nommée en 1888 comprend ainsi August Beyer, Henry de Geymüller, «membre correspondant de l'Institut de France», Johann Rudolf Rahn, David Doret-De la Harpe, Emile Boeswillwald et Ernest Burnat, qui représente le Comité de restauration⁹⁰. Le 6 juillet 1888, cette commission est *unanime* – détail remarquable – pour estimer qu'il est nécessaire de «restaurer» le portail, c'est-à-dire le reconstruire entièrement à neuf (fig. 5). Il faut ici relever que Geymüller ne s'oppose nullement à cette solution radicale, mais demande que l'on conserve, pour les musées, les éléments sculptés possédant encore quelque valeur. Sur sa lancée, la commission accepte également l'idée d'un trumeau au portail, c'est-à-dire d'un pilier central, qui doit être agrémenté d'une statue de la Vierge⁹¹. Lors d'une réunion ultérieure, le 20 août 1888, Boeswillwald et Geymüller diffèrent cependant d'opinion : le premier estime que le linteau actuel de la porte est postérieur à la construction du portail et a donc été placé là après la démolition du trumeau original qui devait nécessairement, selon lui, exister à cet emplacement. Geymüller, au contraire, est persuadé que le long linteau de la porte est d'origine et constitue ainsi un précieux témoignage d'une formulation différente de celle que l'on trouve généralement en France. Ultérieurement, des informations d'archives lui donneront raison⁹². Sur le moment, cependant, son avis est minoritaire, en dépit d'un rapport très circonstancié⁹³. Longtemps encore, la question ne sera pas définitivement tranchée, mais Geymüller se montre souple, écrivant :

si donc, dans le cas de rétablissement du trumeau, sa décoration par la statue de la Vierge ne constitue peut-être plus au même degré que nous l'avions pensé tout d'abord, une nécessité historique, elle ne formerait néanmoins nullement à mes yeux un pléonasse et je tiens à le déclarer en présence de certaines idées qui ont été exprimées, ne présenterait absolument rien de choquant pour ma conscience de protestant⁹⁴.

Quelques années plus tard, en août 1893, se constitue une nouvelle Commission d'examen des projets de restauration du portail de la cathédrale de Lausanne, sous la présidence d'Ernest Burnat, afin de choisir entre deux projets élaborés par Henri Assinare. La commission se compose cette fois d'Albert Naef, «architecte au Havre», Léo Châtelain, Théophile Van Muyden et Wilhelm Effmann⁹⁵. De manière générale, et contrairement à l'opinion qui prévalait en 1888, la majorité désapprouve le principe même de la reconstruction du portail. Non pas pour sauvegarder



Cathédrale de Lausanne.

Cet édifice fut presque entièrement construit dans le cours du XIII^e, commencé après l'incendie de 1235, il fut consacré en 1275 par le pape Grégoire X, en présence de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. En 1674, on a élevé d'après les plans de Viollet-Leduc, une flèche assez peu réussie.

4 Cathédrale de Lausanne, vue du chevet dessinée vers 1895 par Emile-David Turrian. Ce peintre, proche de la famille Geymüller, était un ami de Max (fils d'Henry) et réalisa le portrait de deux de ses sœurs. Dans la légende du dessin, l'artiste remarque : «... on a élevé d'après les plans de Viollet-Leduc, une flèche assez peu réussie» (Temples vaudois, 1896).

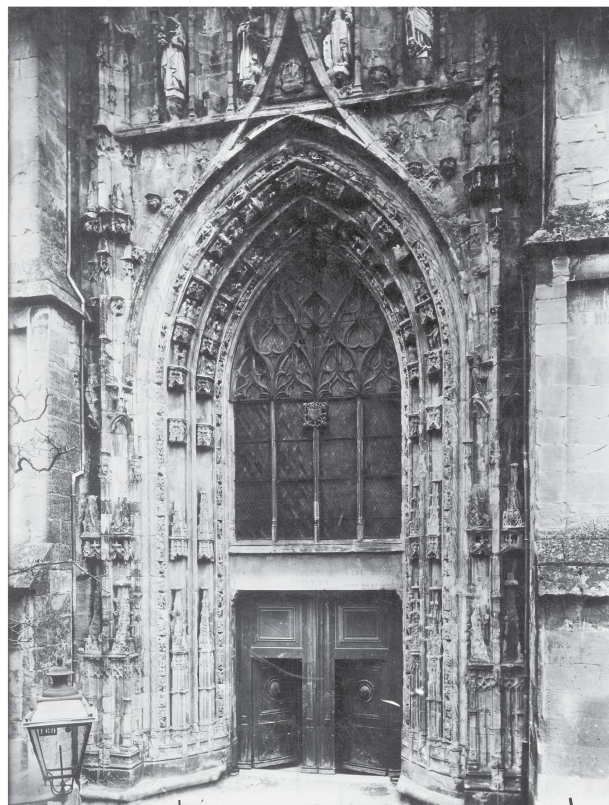
l'authenticité des vestiges encore en place, mais parce que ces experts estiment que le médiocre intérêt artistique de cet élément ne justifie pas une telle dépense. Selon eux, il vaudrait mieux dégager entièrement l'entrée monumentale primitive de la cathédrale. Geymüller, qui ne fait plus partie de ce groupe de travail, est régulièrement informé par son ami Albert Naef, qui lui écrit en 1894 :

Cette commission avait à choisir entre deux projets dressés par M. Assinare, projets que vous avez vus, je crois, il y a un an ou deux. / Dans notre réunion du 7 août dernier, à Lausanne, nous visitâmes très attentivement le portail. Nous nous aperçûmes, alas, M. Van Muyden, Châtelain et moi, que

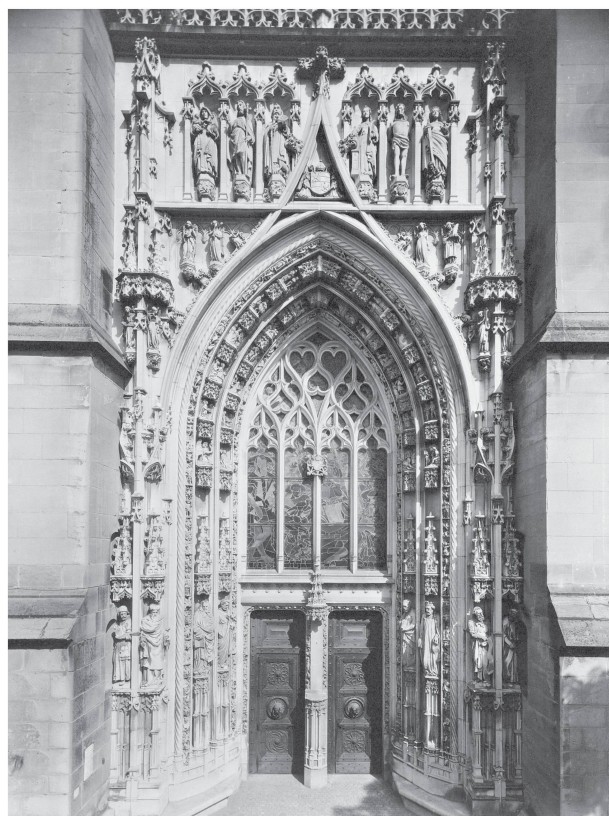
cette œuvre du commencement du XVI^e siècle, que l'on allait *complètement démolir et refaire*, masque simplement comme un écran une œuvre excessivement originale et grandiose de l'entrée primitive, qui *est entièrement conservée et intacte*. / Vous vous souvenez peut-être que je suis, en général, très 'conservateur' en fait de monuments et peu porté à des restaurations toujours plus ou moins scabreuses; aussi, si on nous avait demandé notre avis plus tôt, avant la démolition, j'aurais opté pour la conservation pure et simple du portail tel qu'il était. Mais aujourd'hui la question est toute différente. Le portail du XVI^e siècle va être entièrement démoli, il l'est déjà en partie; il faut vraiment se demander si, dans ces conditions, on ne ferait pas mieux d'étudier, au moins, le rétablissement de l'entrée grandiose du XIII^e siècle, entièrement conservée et intacte, plutôt que de déboursier 18'000 francs à refaire en pierre bien neuve, blanche et dure, un écran, somme toute d'assez mauvais style dans plusieurs de ses parties. Ce portail du XVI^e siècle que l'on démolit actuellement pourrait d'ailleurs être conservé comme document intéressant et adossé, à l'abri, près de la cathédrale, contre un mur, par exemple. Notez que toute la partie inférieure de la porte du XVI^e siècle, depuis la grande fenêtre, devra être composée d'imagination, et non pas copiée, car elle n'existe plus. Notre commission n'ayant pas été consultée sur cette question, essentielle à mon avis, je n'ai pu faire entrer qu'incidemment les considérations énoncées ci-dessus dans le rapport que j'ai été chargé de rédiger. Nous n'avions qu'à choisir entre les deux projets de M. Assinare. / M. Châtelain, Van Muyden et moi, nous sommes absolument persuadés que l'on commet une grave erreur [...] ⁹⁶.

La même année, une pétition au Conseil d'Etat demande le rétablissement de l'entrée originale de la cathédrale. Elle porte les paraphe de Châtelain, Naef et Van Muyden (mais non pas de Geymüller), et est également soumise à la signature d'Emile Boeswillwald, ainsi que de Maurice Wirz, «architecte à Paris», Aymon de Crousaz, archiviste cantonal, et Ernest Biéler, artiste peintre. Il s'agit là toutefois d'une vaine démarche et la reconstruction se poursuit comme prévu. En 1902, se pose la question d'une ou deux rangées de statues à placer dans le portail. L'expert parisien Lucien Magne rejette l'idée de la rangée supérieure, trouvant que la suppression des pyramidions qui figuraient originellement à cet emplacement, «quelque défectueux qu'ils soient», constitue une atteinte portée à une partie ancienne et connue de la composition. Mais Geymüller

rappelle que dans l'expertise de 1888 il croyait avoir défendu la même solution, mais que, vu la situation actuelle, et les modifications apportées dans le nouveau portail, entre autres l'adoption d'un trumeau là où il n'y en avait jamais eu, il s'était franchement converti à la solution avec deux rangées de statues, comme répondant aux intentions originelles et faisant mieux valoir la composition d'ensemble ⁹⁷.



5 Cathédrale de Lausanne, le portail Montfalcon vers 1890. Photographie attribuable à Paul Vionnet (ACV, SB 52, Aa/12/2).



6 Cathédrale de Lausanne, le portail Montfalcon après sa reconstruction. Photographie de Gaston de Jongh, vers 1940 (ACV, SB 52, Aa/12/2).

En 1905, des sondages et même la mention d'archives inédites⁹⁸ témoignent de l'absence de trumeau à l'origine, ce qui remet donc fondamentalement en cause les choix de restauration. Ceci incite enfin la commission technique à demander au gouvernement que l'on cesse de prendre des décisions avant d'avoir procédé à des investigations historiques et archéologiques :

Non seulement ce mode de procéder est contraire aux principes élémentaires, admis pour chaque restauration sérieuse, mais il semble particulièrement illogique de le suivre dans le monument de beaucoup le plus important du canton, et de la Suisse entière, alors qu'à Romainmôtier et à Chillon, le gouvernement vaudois fait appliquer les bons principes d'une façon si complète que le mode suivi à Chillon a été proclamé en Allemagne comme le type de ce que l'on fait de mieux, jusqu'ici, en ce genre⁹⁹.

Henry de Geymüller, appuyé par la commission technique, demande en outre au Conseil d'Etat de laisser ouvert le portail de Montfalcon, sans linteau ni fenêtre au-dessus, préconisant (paradoxalement comme aurait pu le faire Viollet-le-Duc!) de restituer un état qui n'a jamais existé :

Lorsque à cette réunion j'ai eu l'occasion de voir, pour la première fois, débarrassé des échafaudages le portail dans son état d'avancement actuel, j'ai été si fortement impressionné par la beauté de la grande arcade et des profondeurs du narthex ouverts offrant à peu de chose près l'aspect primitif avant les travaux de Montfalcon, que je me suis demandé aussitôt s'il n'y avait pas là, devant nous, une solution artistiquement et historiquement préférable à celle dont on a poursuivi la réalisation depuis les deux expertises de 1888, auxquelles d'ailleurs j'avais eu l'honneur de prendre part¹⁰⁰.

Cette solution, dit-il, laisserait en partie apparente l'entrée d'origine de la cathédrale et résoudrait le problème du trumeau, avec ou sans statue. En définitive, cependant, cette recommandation n'est pas suivie. Le Conseil d'Etat, conformément au vœu d'un autre organe consultatif, la peu compétente Commission de restauration déjà mentionnée, impose la réfection complète du portail avec trumeau (fig. 6). Cet ensemble spectaculaire, dû au sculpteur Raphaël Lugeon¹⁰¹, fait aujourd'hui la joie des touristes. Il a pu, et peut encore, selon le point de vue, être considéré au mieux comme un chef d'œuvre de la sculpture du début du XX^e siècle, au pire comme un simple pastiche¹⁰².

LE TRANSEPT SUD ET LA ROSE (1894-1909)

Dès 1872, Viollet-le-Duc recommande, pour la rose,

la reconstruction complète, car les matériaux qui la composent sont profondément altérés [fig. 7]. En restaurant ce fenestrage, on devra nécessairement restaurer sa belle vitrerie; ce qui ne présente pas de difficulté, puisque l'on possède en France des analogues de même époque et du même style¹⁰³.

Sept ans plus tard, en 1879, Johann Rudolf Rahn publie cependant la première monographie sur la rose et montre son originalité et sa valeur exceptionnelle¹⁰⁴. Intérêt dont tout un chacun n'est d'ailleurs pas convaincu, comme en témoigne en 1882 Maurice Wirz, qui demande une restauration urgente, bien que

les vitraux de notre rose sont de la peinture de pacotille où nous ne voyons nulle part la main d'un artiste¹⁰⁵.

Les choses traînent toutefois, même si, en 1892, le projet de démolition de la façade sud du transept, conformément au projet de Viollet-le-Duc, refait à nouveau surface. Henry de Geymüller, opposé à cette solution radicale, rédige à cette occasion un article qu'il veut faire paraître dans les journaux lausannois (voir plus bas). Toutefois, par prudence, il soumet préalablement ce texte à l'architecte de la cathédrale, qui lui-même le transmet au conseiller d'Etat en charge du dossier. Assinare prie fermement Geymüller de ne rien publier,

vu que mon écrit ferait le plus grand tort aux travaux de la cathédrale, car, ajoutait-il, on avait besoin du nom de Viollet-le-Duc pour obtenir les fonds nécessaires aux travaux de sa restauration. / Je ne puis vérifier en ce moment si cette dernière explication était également de M. Ruffly ou bien de M. Assinare. Je compris alors encore mieux qu'avant, à quel point il était difficile à Lausanne de faire quelque chose pour la cathédrale. / Pendant près de quinze ans, j'ai tenu compte de ce désir de M. Ruffly, et une fois la Commission technique nommée, avec M. Magne dans son sein, je croyais être sûr désormais, que l'on verrait ce problème délicat traité avec toute la prudence voulue¹⁰⁶.

Entre 1894 et 1899, la restauration des vitraux de la rose est entreprise par Edouard Hosch¹⁰⁷ sous la direction d'une commission consultative composée de Heinrich Angst, Johann Rudolf Rahn, Joachim Joseph Berthier, Eugène Grasset, nommé pour son expérience comme peintre verrier, et Ernest Burnat, qui représente le comité de restauration¹⁰⁸. Mais rien n'est encore vraiment décidé pour la façade sud du transept.

En 1905, une nouvelle commission d'experts doit déterminer le mode de restauration du remplage de la rose; elle réunit Louzier Sainte-Anne, Josef Durm et Francis Isoz¹⁰⁹. Geymüller et Lucien Magne, spécialiste des vitraux médiévaux, y participent comme membres ordinaires de la commission technique. Tous concluent qu'il n'est pas nécessaire de démolir le remplage de la rose ni, par conséquent, de le refaire à neuf. Toutefois, en raison de la résistance de Jules Simon, architecte de la cathédrale, cet avis sera ignoré par le Conseil d'Etat¹¹⁰. Une nouvelle séance de la commission en février 1908 (à laquelle ni Magne ni Geymüller ne peuvent assister) consacre finalement la rénovation complète d'une grande partie de la façade sud du transept¹¹¹. Théophile Van Muyden défend cette solution drastique en se fondant une fois de plus sur l'opinion émise un quart de siècle plus tôt par Viollet-le-Duc¹¹².

Lucien Magne et Geymüller réagissent à ce revirement. Ainsi, Magne rappelle d'heureuses expériences de restauration aux roses des cathédrales d'Amiens, de Laon, du Mans, et, partiellement, à Reims¹¹³. Il proteste surtout contre

la direction fâcheuse donnée depuis trente ans aux travaux de restauration de la cathédrale de Lausanne, qui ont été en réalité des travaux de reconstruction. [...] M. Magne estime qu'il y a lieu d'éclairer le Conseil d'Etat sur les dangers de ces reconstructions neuves qui enlèvent aux édifices anciens tout leur intérêt artistique et historique [...] en abandonnant résolument l'idée d'une construction à neuf, absolument contraire à la conservation du monument et qui transforme peu à peu la cathédrale en un pastiche dépourvu d'intérêt artistique et historique. C'est l'impression que donne le portail refait à l'ouest¹¹⁴.

Quant à Geymüller, il énumère lui aussi toute une série de problèmes auxquels il faut maintenant faire face, dont :

Le fait que par suite des travaux de MM. Viollet-le-Duc et Assinare, et de l'application exagérée de leurs méthodes de réfections totales, l'extérieur de la cathédrale de Lausanne a cessé en grande partie d'être un monument historique. Elle est devenue un édifice semi-moderne, dû à MM. Viollet-le-Duc, Assinare et Lugeon (fils). Actuellement, elle n'a plus que les pignons de ses transepts, le chœur avec ses deux tours, la porte (et non le porche même) des Apôtres, qui aient conservé leur caractère si précieux de monument historique.¹¹⁵

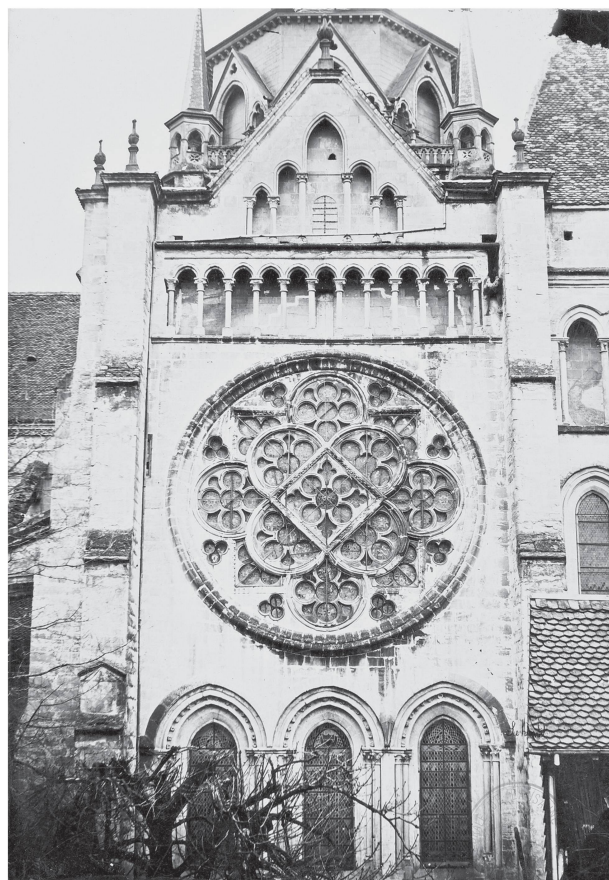
DES PULSIONS CONTRADICTOIRES

Curieusement, cette ligne de pensée rigoureuse semble cependant admettre des exceptions, même pour Geymüller. Si, en sa qualité d'expert de la conservation monumentale, il tient à un strict respect des structures anciennes, l'artiste et l'architecte qui sont en lui brûlent parfois du désir d'intervenir. Déjà en 1860, en admirant la tour de la cathédrale de Fribourg-en-Brigau, il songe à l'inachèvement de celles de Notre-Dame de Paris¹¹⁶ puis esquisse en 1867 des flèches qui pourraient couronner ces dernières¹¹⁷, l'année même où Viollet-le-Duc écrit lui aussi à ce propos :

Les tours de la façade demeurent inachevées; les flèches de pierre, dont la souche existe au sommet, à l'intérieur, ne furent jamais montées¹¹⁸.

En 1873, Geymüller suggère – très paradoxalement à nouveau dans la foulée de Viollet-le-Duc (!) – de compléter la cathédrale de Lausanne (fig. 8) :

Rivalisant avec ses voisins de Neuchâtel, il [le peuple] voudra peut-être, lui aussi, continuer l'œuvre de ses pères et achever l'extérieur de la cathédrale. Les sommes nécessaires ne sont



7 Cathédrale de Lausanne, façade sud du transept. Photo anonyme, vers 1870 (ACV, SB 52, Aa/32/2).

pas énormes, et beaucoup moins encore au-dessus des forces du canton [...]. Peu de personnes se figurent en effet la beauté d'aspect que présenterait cette église avec ses cinq tours se groupant admirablement, et formant une silhouette et un couronnement dignes de rivaliser, dans un autre style, avec ce qu'Athènes admirait dans son Acropole à jamais célèbre¹¹⁹.

Le 14 novembre 1879, trois ans après l'achèvement des travaux de la tour-lanterne lausannoise par le même Viollet-le-Duc¹²⁰ et quelques semaines seulement après la mort de celui-ci († 17 sept. 1879), Geymüller, par jeu intellectuel assurément, dessine des solutions alternatives. Il se souvient avec nostalgie du tambour octogone disparu, qu'il reproduit avec sa flèche sur chacune des deux tours de la façade occidentale, aussi bien que sur celles du chevet¹²¹. Ses esquisses adoptent même des pans de toiture légèrement convexes, selon un modèle que Geymüller a mis en évidence à Fribourg-en-Brigau et qu'il parvint à faire reconnaître, en dépit de vives contestations¹²².

Bien plus tard encore, ce désir de reconstitution n'est pas mort¹²³. L'idée ressurgit en 1901, lorsque le Conseil d'Etat, à la demande de la commission de restauration, veut que l'on étudie « la question de l'achèvement de la tour nord de la cathédrale, et la construction d'une nouvelle flèche sur la tour sud actuelle » [beffroi]¹²⁴. La commission technique s'oppose bien entendu à cette idée, mais le gouvernement revient à la charge l'année suivante. Rahn persiste à vouloir laisser les choses en l'état, mais Geymüller, qui vient d'entrer dans la commission technique, perçoit là une occasion inespérée de rétablir son fameux octogone¹²⁵.

M. de Geymüller est sympathique à l'idée d'une nouvelle flèche. Il pense que si déjà la tour sur la croisée offrait un étage octogone avec ses gâbles en maçonnerie supprimés par Viollet-le-Duc, à plus forte raison, la tour principale plus importante devait offrir un étage octogone en maçonnerie au-dessus de la plate-forme actuelle, en offrant une certaine analogie, un air de famille, avec celui de la tour de la croisée. Cette supposition est confirmée par la grande épaisseur des murs des deux étages octogones de la tour, inscrits dans les façades carrées avec leurs galeries à jour, épaisseur qui autorise même de penser que l'architecte primitif songeait à établir une flèche en pierre non ajourée¹²⁶.

C'est peut-être par sympathie pour Geymüller que Naef, habituellement très « conservateur », comme il le dit lui-même, accepte l'idée de la suppression de la courte flèche bernoise sur la tour du beffroi, et qu'il insiste lui aussi sur la probabilité d'un octogone en maçonnerie, en harmonie avec les gâbles de la tour centrale. On demande par conséquent à l'architecte de la cathédrale, Jules Simon, quelques croquis allant dans ce sens. Ces dessins, qui prévoient une nouvelle flèche en charpente, plus élancée, sont discutés lors de la séance suivante. A nouveau, Geymüller revient



8 Cathédrale de Lausanne: « Vue de la cathédrale avec ses deux tours achevées », dessin signé H. de Geymüller et datant probablement de 1873, plutôt que 1894 (BCU Lausanne, collection des manuscrits, fonds Geymüller, R 2620 4/1).

sur l'idée d'une flèche en pierre et promet de fournir des modèles inspirés du Münster de Berne¹²⁷ et des cathédrales de Bâle, de Fribourg-en-Brigau et de Strasbourg, toutes pourvues de telles superstructures¹²⁸. Cette hypothèse est cependant définitivement abandonnée dès août 1903 :

A l'exception de M. de Geymüller, qui n'éprouve pas les mêmes scrupules, la Commission technique est contre l'idée d'une nouvelle flèche¹²⁹.

La position de Geymüller, bien qu'apparemment paradoxale, se comprend mieux lorsque l'on songe que le restaurateur scrupuleux se doublait chez lui d'un praticien habitué à reconstruire – virtuellement tout au moins – tout un édifice à partir d'un simple document d'archives¹³⁰. Ce fut le cas par exemple pour la basilique Saint-Pierre de Rome, dont il propose une élévation, d'après Bramante, déjà à l'exposition universelle de Vienne en 1873¹³¹. Soucieux donc de comprendre jusqu'à ses ultimes conséquences la portée d'un projet d'architecture, il est prêt, si nécessaire, à achever ce que l'Histoire aurait laissé en plan. Il l'exprime clairement en 1887 à propos de la restauration de l'église Sainte-Marie-des-Grâces à Milan, où il défend les propositions de l'architecte Angelo Colla :

dans la moitié inférieure, rétablir tout ce qui a existé; dans la moitié supérieure, outre ce même travail, ajouter les terminaisons projetées par l'architecte primitif et qui sont, on peut le dire, indispensables à l'intelligence de tous les mérites d'une œuvre aussi capitale, et faute desquelles, s'il nous est permis de juger par nous-même, certaines intentions de Bramante restent incomprises¹³².

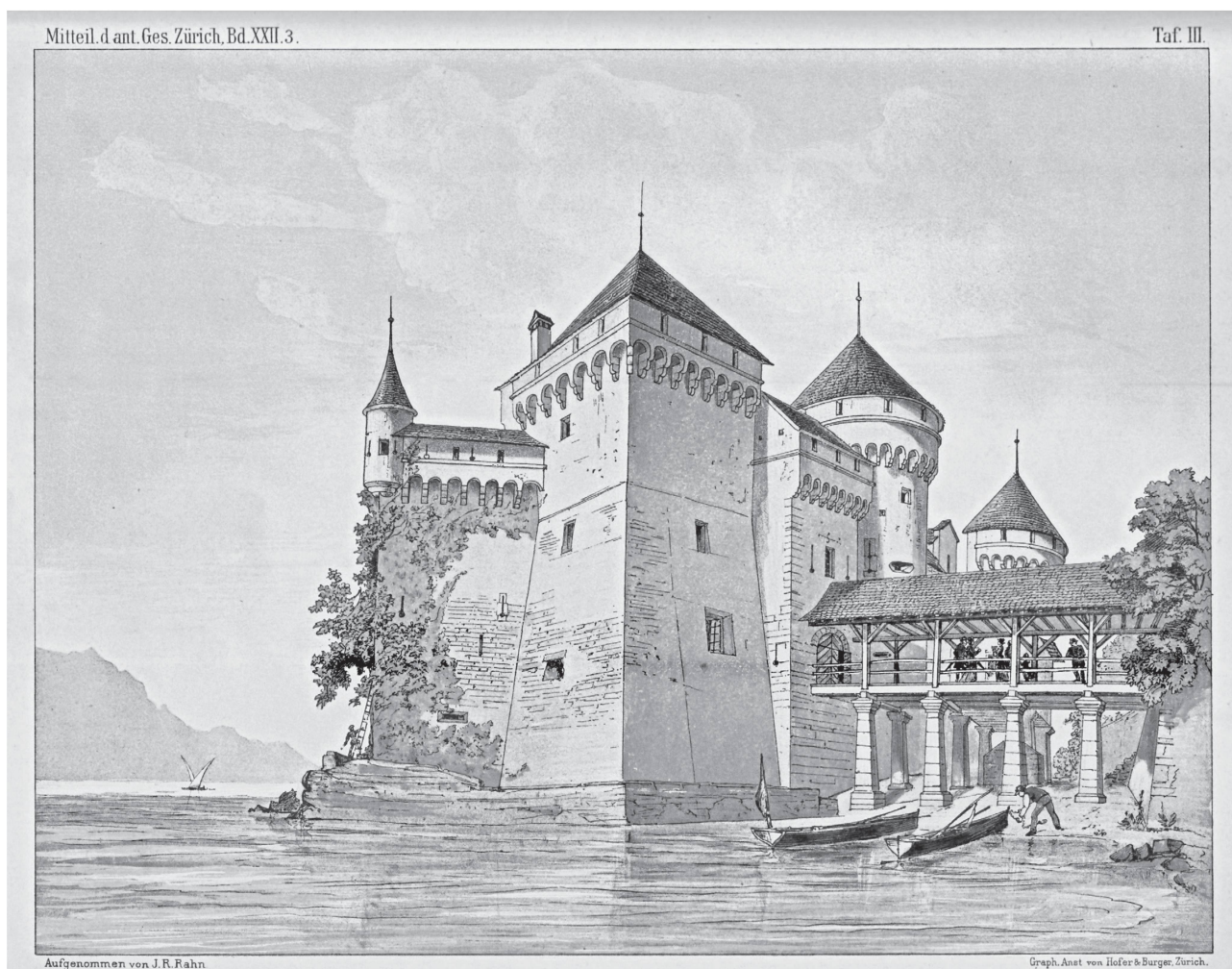
LE CHÂTEAU DE CHILLON

On se reportera avec profit aux travaux détaillés que Denis Bertholet, Claire Huguenin et d'autres ont consacré à la restauration de ce monument¹³³. Nous rappellerons simplement ici que dès 1889 se constitue, sous la présidence d'Henri Assinare, architecte de l'Etat, une commission technique de Chillon¹³⁴, composée de Johann Rudolf Rahn (auteur en 1887-1889 d'une étude détaillée consacrée à la forteresse) (fig. 9), Théodore Fivel, architecte à Chambéry et grand connaisseur des châteaux forts de Savoie¹³⁵, Léo Châtelain déjà mentionné, et Henry de Geymüller. Ernest Burnat y siège comme délégué de l'Association pour la restauration de Chillon¹³⁶. La commission technique se réunit pour la première fois le 27 octobre 1890, puis à nouveau le 3 juillet 1891. Rahn, qui ne peut que rarement participer aux séances, se limite à un rôle de modérateur. Durant près de vingt ans, la commission technique sera donc sous

l'influence prépondérante de Geymüller, qui y assume, depuis le début, le rôle de secrétaire¹³⁷ et qui établit en 1891 un cadre général au programme de restauration, mettant en évidence, comme il l'écrit :

le respect du caractère pittoresque du monument et de l'auréole poétique qui l'enveloppe et constitue l'un de ses principaux charmes ;
le côté archéologique et historique ;
le côté architectural et artistique dont la mission, on ne saurait trop le répéter, est avant tout préservatrice et ensuite seulement restauratrice, avec initiative constamment subordonnée aux points de vue précédents¹³⁸.

En juillet 1893, Ernest Burnat est officiellement chargé du chantier de Chillon. Mais, à la suite de tensions résultant de sa gestion très personnelle des travaux, il démissionne en mars 1896 au profit d'Albert Naef, formé comme architecte



9 Le château de Chillon (Veytaux) vu de l'est. Dessin de Johann Rudolf Rahn, lithographie couleur de Hofer & Burger, Zurich (tirée de Johann Rudolf RAHN, *Geschichte des Schlosses Chillon, Zurich 1887* [Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, 22/3], pl. III).

et comme archéologue. Ce dernier apparaît à Chillon dès 1892 pour de premières investigations. Durant quatre ans, entre 1891 et 1895, la commission technique ne se réunit pas, Burnat travaillant cependant au relevé de la forteresse, tandis que Naef poursuit ses recherches qui aboutissent à la publication d'un premier petit guide en 1894.

La commission siège à nouveau le 16 octobre 1895 et réfléchit à l'établissement d'un musée à Chillon; dès 1896 et surtout 1898, Geymüller insiste, comme il l'a énoncé déjà dans les principes de 1891, sur la nécessaire subordination de ce projet aux impératifs de conservation. Par ailleurs, il se sent subjugué par les tâches administratives liées à sa fonction de secrétaire de la commission technique, qu'il abrège CT. Ces obligations l'empêchent de prendre une part plus active à la réflexion et son témoignage de 1898 nous donne une idée de ses conditions de travail :

M. de Geymüller, qui, depuis l'origine de la CT, a eu l'honneur de fonctionner comme secrétaire, fait part à ses collègues des scrupules que lui inspirent les conditions dans lesquelles, de plus en plus, il se voit obligé de remplir la tâche que l'on a bien voulu lui confier.

En présence d'une part de l'abondance toujours croissante des matières soumises à l'examen des membres de la CT dans la réunion annuelle, en présence d'autre part de la nécessité, pour le secrétaire de prêter une attention constante aux remarques de ses collègues, soit au bureau, soit plus encore dans les discussions qui ont lieu pendant que la CT circule dans les différentes parties du monument pour examiner les travaux ou discuter de nouvelles propositions, en présence de la nécessité de recueillir dans de telles circonstances les éléments nécessaires pour le procès-verbal et les rapports de la CT, le secrétaire se voit de plus en plus dans l'impossibilité de répondre à tous les autres devoirs que l'on est en droit d'attendre de lui comme membre actif et effectif de la CT.

Le secrétaire n'a ni le temps d'examiner les résultats de l'exploration archéologique, ni les travaux exécutés. Il ne peut se former une opinion personnelle sur la valeur des uns et des autres. Il ne peut même réunir les éléments nécessaires pour apprécier d'une manière suffisante tous les éléments des questions qui sont soumises à la CT [...] ¹³⁹.

Quant à Naef, nommé officiellement membre de la commission en 1895, il consigne méticuleusement ses observations et trouvailles dans son *Journal des travaux*. Devenu en 1898 archéologue cantonal et étant donc surchargé d'autres tâches, il consacre néanmoins une énergie considérable aux investigations archéologiques et à des voyages d'étude, organisant en outre des recherches dans les sources d'archives, notamment à Turin. Il pourra ainsi publier en 1908 un monumental ouvrage consacré à la seule chambre du duc,

la *Camera Domini*¹⁴⁰, et rédige enfin son programme de restauration en 1909. Ce projet considérable, sur 125 pages manuscrites, planifie les travaux extérieurs seulement¹⁴¹. Chaque affirmation, chaque proposition, est solidement étayée par une analyse des données documentaires.

Mais Geymüller meurt en décembre 1909. Dès lors, la commission technique n'est plus convoquée et seuls certains de ses membres restent actifs par intermittences. Le relâchement déontologique qui en résulte est imputable sans doute au vieillissement des protagonistes, mais aussi, assurément, au décès du fidèle secrétaire, qui a jusqu'alors servi de référence intellectuelle et morale. Comme le formule Bertholet en un amer constat :

L'inachèvement de cette entreprise relève d'un paradoxe dramatique. Naef a rêvé pendant des décennies d'une somme qui serait le reflet de son immense labeur, et finit par se contenter de catalogues incomplets et flous. Le confort de sa situation, son assurance, sa connaissance du dossier ont eu raison de sa patience de savant : il n'a plus le courage de systématiser son savoir, et préfère convaincre les autres de se fier à son impressionnant système de référence¹⁴².

L'ÉGLISE DE SAINT-SULPICE

La Société pour la restauration de l'église romane de Saint-Sulpice (**fig. 10**), fondée en 1888, charge Albert Naef de premières fouilles (1895)¹⁴³ et, en 1891, lors d'un exposé sur place, Geymüller aborde des questions d'éthique monumentale :

Un autre point que l'on ne saurait se lasser de recommander [...] c'est de travailler sans relâche, affectueusement mais fermement, à faire mieux comprendre aux architectes que la nature de leurs devoirs, en face des monuments anciens, est diamétralement opposée à celle des qualités dont ils ont besoin pour créer des monuments nouveaux. Dans ces derniers, plus ils auront d'originalité et d'imagination, plus ils imprimeront de qualités à leur œuvre. Mais dans les travaux de restauration, ou mieux encore de *conservation* des monuments historiques, ils ne sauraient trop effacer leur propre personnalité, pour chercher à s'approprier le sentiment qui inspirait les auteurs des monuments dont la conservation leur est confiée. Ce sont là des notions très importantes que, malheureusement, on n'enseigne pas encore dans les écoles d'architecture. Faute de les avoir connues, beaucoup d'architectes ont oublié que les monuments anciens ne sont pas là pour eux, qu'ils ne sont pas destinés à leur être une source de travaux lucratifs, mais qu'au contraire les architectes sont là pour les monuments; et c'est ainsi que, trop souvent, au lieu d'en être les gardiens naturels, ils en deviennent les pires ennemis¹⁴⁴.

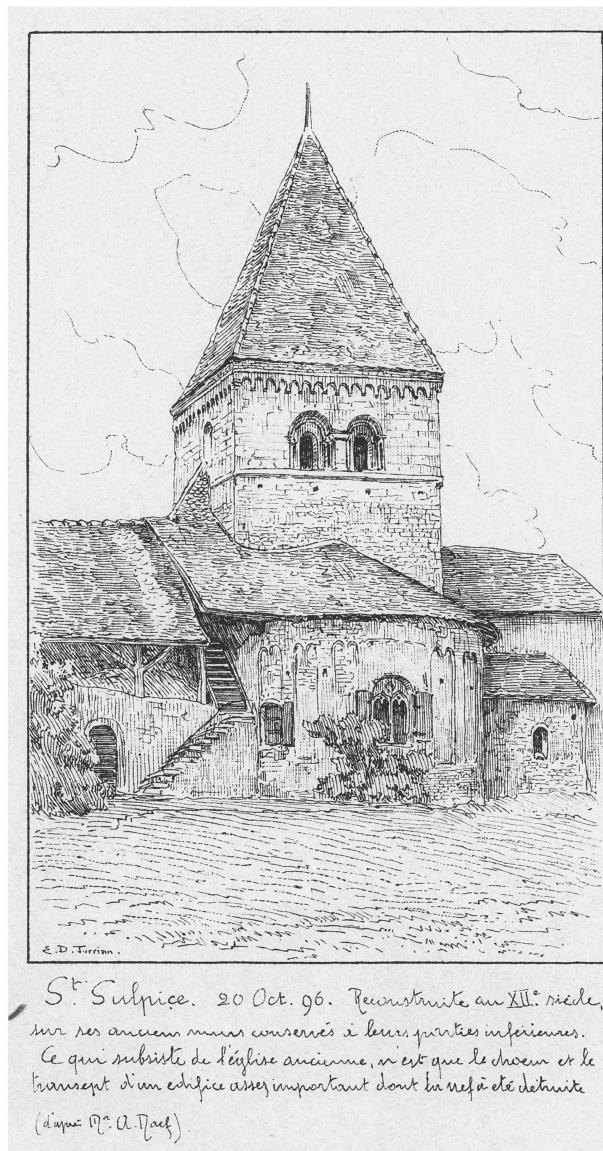
Jacob Burckhardt, à qui Geymüller fait parvenir un résumé imprimé de sa conférence, fait écho à ce texte :

Espérons que votre conférence, à l'assemblée du 21 septembre relative à Saint-Sulpice, sera couronnée de succès ! Ces Messieurs, éventuels restaurateurs, ont bien besoin que l'on fasse parfois appel à leur conscience et, à ce propos, vous avez été très clair !¹⁴⁵.

En juillet 1898 commencent des travaux plus importants, toujours sous la conduite de Naef, qui se fait aider par Paul Nicati. Bientôt, toutefois, le premier est promu, on l'a vu, au poste d'archéologue cantonal et c'est sur sa recommandation – qu'il regrettera amèrement par la suite – que Nicati reprend la responsabilité du chantier¹⁴⁶. Une commission technique créée en 1899 a ici le statut d'une délégation de la Commission cantonale des monuments historiques. Sous la présidence d'Henry de Geymüller siègent Léo Châtelain et Albert Naef, tout comme, alternativement, les professeurs Joseph Zemp et Johnn Rudolf Rahn, ces derniers respectivement président et vice-président de la Société pour la conservation des monuments de l'art historique suisse, qui agissent comme superviseurs pour le compte de la Confédération. L'incontournable Ernest Burnat représente la Société pour la restauration de l'église¹⁴⁷ et l'ouverture du chantier proprement dit a lieu le 7 août 1899.

Geymüller fait ici essentiellement un travail diplomatique. Il reçoit les aigres commentaires de Châtelain relatifs à la Société locale de restauration, qui peine à admettre le contrôle par les instances cantonales et fédérales¹⁴⁸. Il reçoit les confidences de Naef, dont la présence au Comité de la Société pour la conservation des monuments de l'art historique suisse est mal vue par son supérieur hiérarchique, le conseiller d'Etat Ferdinand Virieux¹⁴⁹, et qui se sent poussé à démissionner de son poste d'archéologue cantonal (ce qu'il ne fera pas)¹⁵⁰. Naef s'irrite en outre contre Nicati, ce « triste sire », cet « individu », ce « polisson qui a nom Nicati Paul »¹⁵¹, qu'il accuse de mauvaise foi, d'incurie, voire de vandalisme¹⁵². La situation est encore empoisonnée par le fait que Virieux est aussi membre du comité de la société locale de restauration, ce comité qui, avec l'appui de Burnat, soutient Nicati (également veveysan) contre la commission technique... C'est dire que lorsque Naef alerte les experts Rahn et Zemp pour faire bloquer une subvention fédérale en raison d'irrégularités, sa position devient plutôt difficile¹⁵³.

La fin du chantier est obérée par la maladie de Nicati, dont les dossiers prennent du retard. Celui-ci se lasse sans doute aussi de formuler sans cesse de nouvelles propositions pour le mobilier (18 projets !), en partie sur des esquisses que Geymüller prend la peine de dessiner lui-même. En outre, l'architecte veveysan se dit surchargé, signalant qu'il doit



10 Eglise romane de Saint-Sulpice. Dessin d'Emile-David Turrian, daté du 20 octobre 1896 (Temples vaudois 1896).

gérer, en parallèle à ses divers « travaux archéologiques » (cathédrale, Saint-Martin de Vevey, églises de Coppet et de Treytorrens), cinq bâtiments civils dont le chantier va commencer. Toutefois, après la restauration par Christian Schmidt, de Zurich, des peintures ornant les murs et les voûtes (l'intervention minimaliste, très « moderne », préconisée par la commission technique choque tant les paroissiens qu'il faut absolument rétablir les parties manquantes), et la pose de vitraux par Edouard Hosch, l'inauguration a enfin lieu le 27 septembre 1903. Le dernier mot revient au pasteur François Redard, président du comité local de restauration, qui répond à Geymüller, absent lors des festivités :

J'ai lu au banquet votre excellente lettre, par trop modeste et trop humble. [...] Nous n'admettrons point de bouc

émissaire. Nous avons porté avec élan votre santé, la santé de notre cher Président de la Commission technique. Nous avons trouvé justes vos réflexions et compris les difficultés de votre tâche malgré son apparente simplicité. Votre image de l'homme sans jambes, couché sur le sol, et difficile à habiller, était heureusement trouvée, et nous a fort divertis. Tout va bien qui finit bien ¹⁵⁴.

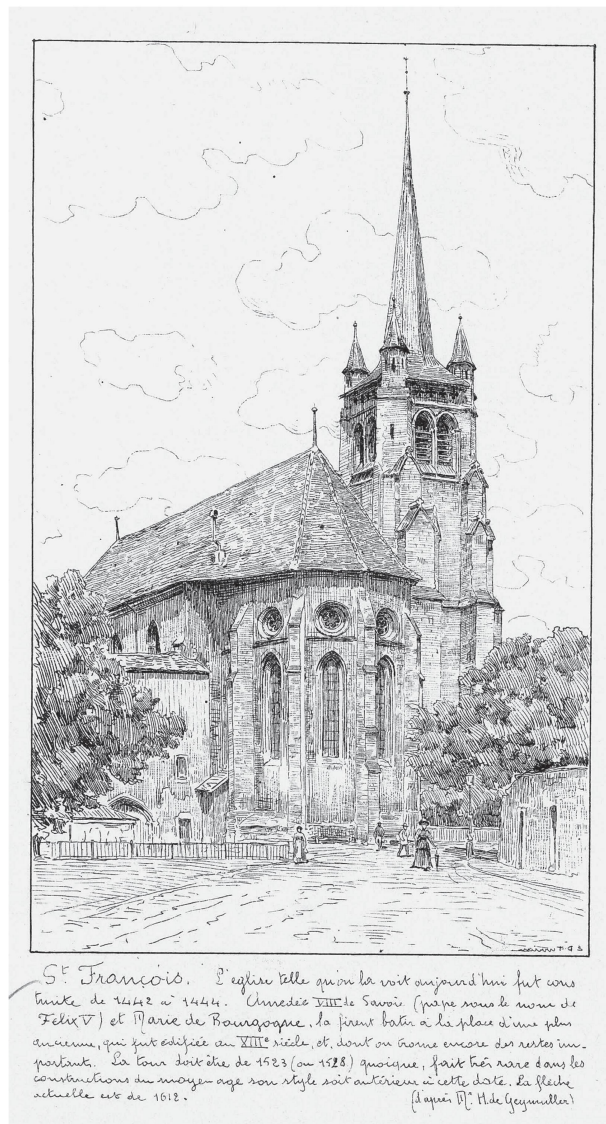
L'ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS À LAUSANNE

Cet édifice a lui aussi été remarquablement étudié (fig. 11), notamment par Marcel Grandjean et Claire Huguenin, ainsi que, pour ce qui concerne la contribution de Geymüller, par Ulrich Doepper et Georg Germann ¹⁵⁵. Tous ont mis en évidence l'imbroglio créé en 1873 par Viollet-le-Duc à la suite d'un examen sommaire de ce monument. Selon cet expert,

les reprises qu'occasionnerait l'église, si on voulait sérieusement la consolider, coûteraient autant qu'une construction neuve bien entendue. Le mieux est donc de faire durer les choses aussi longtemps que l'église ne menacera pas sérieusement, par un entretien efficace et en déchargeant les arcs des voûtes des poids qui contribuent à les déformer ¹⁵⁶.

Cette évaluation pessimiste sera contredite par une étude très approfondie menée de 1882 à 1885 par Geymüller, aidé des architectes Louis Joël et George Rouge ¹⁵⁷. Leur constat, plus rassurant (même s'il admet l'usure des matériaux et certaines faiblesses dues à des problèmes de structure), attribue une grande partie des désordres du bâtiment à la construction du clocher médiéval ¹⁵⁸, ce qui implique que les murs se sont, depuis, stabilisés. Dès 1892, la dégradation extérieure de cette tour exige cependant la reprise de la question et en 1896-1898 l'architecte Théophile Van Muyden élabore successivement, pour l'ensemble de l'église, cinq projets de restauration. Ceux-ci, assez peu respectueux de la substance historique, suscitent l'intervention énergique d'Albert Naef, qui demande un classement comme monument historique, ce qui obligerait les autorités lausannoises à lui soumettre toute demande de travaux. Une lettre de l'avocat Charles Boiceau, ami de jeunesse de Geymüller, atteste aussi de luttes intestines au législatif communal :

Permetts-moi [...] de te prier de bien vouloir me confirmer, par quelques lignes dont je pourrais donner connaissance au Conseil Communal, ce que tu as écrit en date du 25 et à Monsieur Van Muyden, architecte. Inutile de le nommer dans la lettre que j'attends de ta complaisance. Dans une des dernières séances du Conseil, j'ai proposé qu'il soit revenu de la décision, à mon sens très regrettable, par laquelle



11 Saint-François de Lausanne, vue du chevet dessinée par Emile-David Turrian vers 1895. Pour la légende du dessin, l'artiste s'est basé sur le rapport de Geymüller (Temples vaudois 1896).

la préférence a été donnée au projet n° 2 de restauration de Saint-François. / Avec la très grande majorité de nos amis, je suis partisan du projet n° 1 et les raisons qui nous ont été indiquées comme militant en faveur du n° 2 ne m'ont touché en aucune façon. / D'autre part, comme l'opinion contraire à la nôtre prétend, à tort, pouvoir faire état de ce que tu aurais déclaré, pour se mettre au bénéfice de l'autorité incontestable et méritée dont sont revêtus les jugements que tu portes, il me serait précieux de pouvoir, au cours de la discussion, faire connaître en quels termes tu apprécies le projet de restauration qu'en dépit du goût et bon sens, me paraît-il, on prétend nous imposer ¹⁵⁹.

Pour l'essentiel, les travaux ont lieu en deux étapes : la restauration du clocher (1892-1900), puis celle de la façade méridionale de l'église (1899-1903) (fig. 12), avec établissement d'un passage public au pied de celle-ci. Toutes deux donnent lieu à de vifs débats relatifs aux choix de restauration, plus ou moins archéologiques, et à l'établissement d'une circulation au sud du lieu de culte. Sont impliqués les architectes Léo Châtelain et Maurice Wirz, puis Albert Naef, Charles Melley et Geymüller, qui tous s'opposent aux vues de Théophile Van Muyden.

Début 1899, un télégramme de Geymüller suggère au syndic de Lausanne la création d'une commission technique, telle qu'elle existe, on l'a vu, pour d'autres monuments majeurs¹⁶⁰. Un tel organisme spécifique est en effet créé le 1^{er} avril de la même année et se composera de trois membres de la Commission cantonale des monuments historiques, à savoir Léo Châtelain (président), Charles Vuillermet et Jacques Mayor, accompagnés de Maurice Wirz et de Geymüller¹⁶¹. On leur demande d'étudier diverses solutions, y compris le coût d'une église neuve en cas de démolition de l'ancien édifice. Geymüller, pour qui cette dernière hypothèse est bien évidemment inacceptable, s'informe néanmoins sur des constructions récentes du même genre. Ainsi, le bureau d'architectes La Roche, Stählin & C^{ie}, à Bâle, complète son information sur l'église Saint-Matthieu de cette ville, où Geymüller avait siégé au jury du concours (néogothique, 1893-1895)¹⁶², tandis qu'à Fribourg-en-Brisgau son ami badois Josef Durm lui communique le coût des églises de Schopfheim (néogothique, 1887-1892)¹⁶³ et de Badenweiler (néoromane, 1889-1898)¹⁶⁴. Geymüller prépare une argumentation destinée aux conseillers communaux qui souhaitent une reconstruction à neuf :

Pour légitimer votre idée, il faut assumer l'engagement de créer quelque chose de mieux que le monument actuel, à un quadruple point de vue : de la commodité, de la beauté, de l'effet monumental, de l'utilité. Il ne suffit pas de dire une église équivalente coûterait tant le mètre cube. Il faut encore un projet qui soit bon. Et bien, à l'heure qu'il est, et puisqu'il s'agit d'un édifice religieux, les chances que vous obtiendrez un projet médiocre ou mauvais sont 20 fois, peut-être 100 fois plus grandes que celle d'obtenir un bon projet. D'une manière générale, et à l'exception de l'Angleterre, le protestantisme n'a pas la main heureuse dans la construction de ses lieux de culte. Parcourez la Suisse et l'Allemagne, et indiquez moi parmi les églises neuves celle que vous aimeriez échanger contre votre vieux Saint-François. Quant à moi, je ne saurais pas vous en indiquer une seule. / Quelle est l'église moderne dont la seule beauté soit telle qu'elle compense les qualités que l'on ne peut pas acheter avec les millions et que les siècles seuls peuvent donner ? / La valeur des monuments religieux ne se mesure pas au prix du mètre cube. Je citerai d'abord les églises d'une certaine renommée. Sainte-Elisabeth à Bâle¹⁶⁵



12 *Saint-François de Lausanne, flanc sud, photographié vers 1899 (ACV, AMH D 35, Rapport de Th. Van Muyden, 24 mai 1899).*

– l'église commémorative de Berlin¹⁶⁶ – Saint-Matthieu à Bâle – deux églises de Fribourg en B. / Mais, Messieurs, qui vous dit que vous obtiendrez une église équivalente à celles de Fribourg, avec les idées actuelles des architectes, des pasteurs, et le système des concours ?¹⁶⁷

De polémique en tergiversation, Théophile Van Muyden démissionne finalement en 1900 et est remplacé par Charles Mauerhoffer et Adrien van Dorsser. Ces deux architectes exécuteront le projet Van Muyden de 1897, amendé selon les vœux des experts¹⁶⁸.

Pour Saint-François, l'apport majeur de Geymüller est son étude historique et archéologique exemplaire, qui annonce la démarche rigoureuse adoptée quelques années plus tard par Naef à Chillon. Geymüller, en effet, multiplie les relevés et, en ingénieur, fixe sur le papier l'ensemble des fissures du bâtiment pour en tirer des conclusions relatives à l'équilibre des structures. En archéologue, il documente l'état de l'appareillage, des maçonneries, de la charpente, il relève la moindre inscription ou décor peint, il compte les couches de badigeon qui peuvent contribuer à l'établissement d'une chronologie relative. Cette méthode permet d'établir la « liste des désordres » et de tirer des conclusions solidement étayées, grâce à l'observation de détails bien identifiés, comme la « lézarde K » ou la « mortaise T », éléments-clefs de la statique de l'édifice. L'étude se réfère constamment aux pièces justificatives, dont font partie aussi des échantillons de mortier ou de bois. Elle permet notamment de rectifier une grave erreur d'interprétation commise par Viollet-le-Duc, qui a pourtant développé, dans son *Dictionnaire de l'architecture*, une véritable théorie des arcs-boutants. Cet expert constate cependant, à propos de Saint-François :

L'écartement des murs, particulièrement de ce côté, étayé fort anciennement au moyen d'arcs-boutants épais, mais

placés trop bas, a dû occasionner la chute des voûtes de la nef. C'est alors qu'on a construit les piliers intérieurs et les voûtes actuelles à la fin du XIV^e siècle [...] ¹⁶⁹.

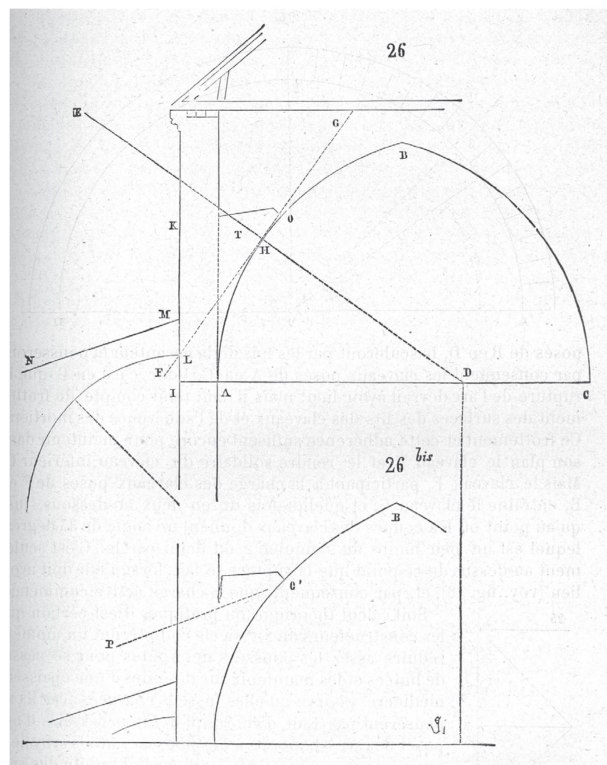
Geymüller rétorque :

Cette opinion ne supporte pas même l'examen et prouve le peu d'intérêt qu'inspirait l'église Saint-François à l'illustre écrivain. Nous aurions préféré ne pas nous y arrêter, mais la grande autorité dont sa mémoire est entourée, et nulle part plus qu'à Lausanne, aurait pu servir d'arme à plus d'un titre contre les conclusions de notre rapport. Nous rappelons donc :

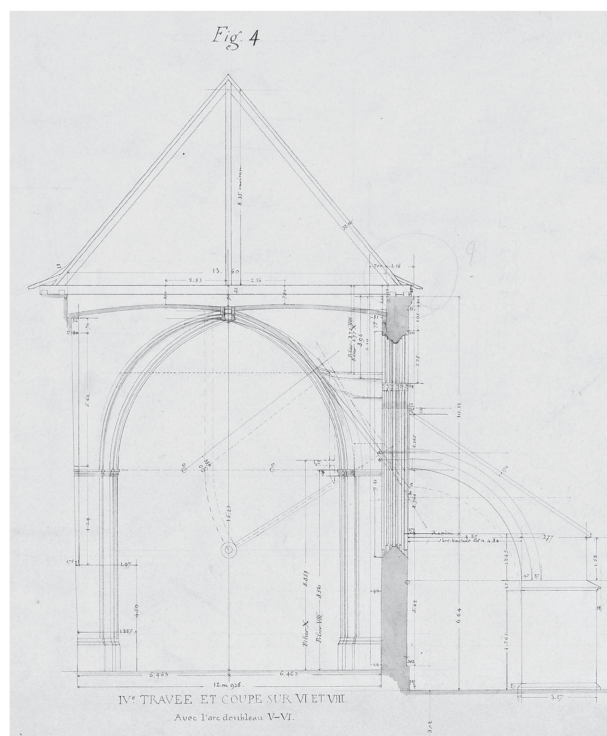
1. Que l'ancienne nef n'était pas voûtée, ses voûtes ne pouvaient donc pas s'écrouler.
2. Que les arcs-boutants ne sont pas dans les axes de l'ancienne nef, axes que l'on peut retrouver par les restes des anciennes fenêtres, et fixés d'ailleurs, qui plus est, par les contreforts du XIII^e G, F, G', F' (Feuille I).
3. Que les arcs-boutants sont contemporains des voûtes actuelles, plus probablement postérieurs de 80 ans.
4. Que ces arcs-boutants, loin d'être trop bas pour la poussée des voûtes, correspondent exactement au tracé du moyen-âge, rappelé par M. Viollet-le-Duc, pour fixer le point de leur butée ¹⁷⁰ (fig. 13 et fig. 14).

Geymüller explique même les raisons de la méprise du maître français :

Ces deux arcs-boutants produisent l'effet d'être placés trop bas, d'où M. Viollet-le-Duc concluait qu'ils avaient dû occasionner la chute des anciennes voûtes de l'église [...]. Cette impression est due à ce que l'on n'est guère habitué à voir des églises voûtées sur piliers intérieurs très saillants, par lesquels la poussée des voûtes arrive au parement extérieur du mur à une hauteur beaucoup moindre que si la retombée des nervures se faisait sur un faisceau de colonnes appliqué contre le parement intérieur de la nef. Par surcroît de précaution, nous avons voulu vérifier si ces arcs-boutants arrivaient à la hauteur de la poussée en nous servant du tracé pratique duquel se servaient, d'après M. Viollet-le-Duc, les maîtres du Moyen Âge. Or la butée arrive exactement à l'endroit voulu, ainsi qu'on peut le voir (feuille VII). L'arc aurait même pu être plus bas en c, si l'on tient compte de la résistance ajoutée par le mur entre les piliers et l'arc-boutant. Nous avons fait la vérification aussi pour les arcs diagonaux ¹⁷¹.



13 *Départ d'un arc-boutant (tiré de Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, IV, Paris 1868, p. 39, fig. 26).*



14 *Saint-François de Lausanne, coupe transversale au niveau de la 4^e travée, « HvG, Paris 25 avril 1885 ». Les arcs-boutants correspondent à la théorie publiée par Viollet-le-Duc lui-même (ACV, AMH B 132/7c, B 2198).*

VIOLLET-LE-DUC, UN GÉNIE CONTESTÉ

Architecte et écrivain de stature internationale, E.-E. Viollet-le-Duc jouissait d'un prestige exceptionnel, ses thèses étant défendues par d'innombrables admirateurs, dont des historiens de l'art renommés, comme l'archéologue médiéviste Camille Enlart ou l'historien de l'architecture Auguste Choisy¹⁷². Selon une formulation usitée durant plus d'un demi-siècle, l'administration vaudoise « fut assez heureuse pour s'assurer le concours inestimable de M. Viollet-le-Duc, architecte français de grand mérite et d'une haute compétence [...] »¹⁷³. En effet, sa réputation n'était alors guère affectée par quelques erreurs manifestes, comme à la cathédrale de Bayeux, où, sur son rapport alarmiste, on entreprend en 1855 la démolition de la tour-lanterne. Seule l'intervention courageuse d'Eugène Flachet, ingénieur autodidacte travaillant alors au chemin de fer Paris-Cherbourg, permet d'arrêter cette destruction, de stabiliser l'édifice et de restaurer la structure originale. En 1873, au moment même où Viollet-le-Duc se penche sur le cas de Lausanne, ce même architecte conclut à la nécessité de reconstruire toute la partie haute de la cathédrale d'Evreux. Dans ce cas, l'opposition énergique des habitants de la ville et une analyse archéologique minutieuse du chanoine et archiviste départemental P. F. Lebeurier (dont la démarche systématique fait songer à celle qu'entreprend Geymüller à l'église Saint-François), arrivent trop tard, car l'architecte responsable du chantier poursuit la démolition¹⁷⁴.

Selon Françoise Bercé, il faudrait cependant confronter Viollet-le-Duc non pas à l'opinion des défenseurs du patrimoine¹⁷⁵, mais à l'œuvre de ses contemporains, comme Charles-Auguste Questel, ou Paul Abadie, dont certaines interventions radicales pourraient faire passer Viollet-le-Duc pour un conservateur¹⁷⁶. En effet, Questel démolit la porte orientale, du XVII^e siècle, de Saint-Philibert de Tournus pour une reconstruction néoromane, tandis qu'Abadie, auteur du Sacré-Cœur de Paris et reconstruteur des coupoles de l'église de Saint-Front à Périgueux, propose de supprimer le chœur gothique de ce dernier édifice – une verrue, selon lui – au profit d'une absi-de elle aussi néoromane, qu'il construit en 1872-1874¹⁷⁷...

Mais il importe également de mettre en évidence les réserves émises par certains des contemporains de Viollet-le-Duc, dont les opinions divergentes n'ont souvent bénéficié que d'assez peu d'écho, à l'exception, en France, d'hommes tels que Victor Hugo, Anatole France ou Marcel Proust parmi les écrivains, Léonce Raynaud parmi les ingénieurs, Adolphe-Napoléon Didron ou Anthyme Saint-Paul parmi les archéologues médiévistes¹⁷⁸, ou encore, en Angleterre, de penseurs et praticiens tels que John Ruskin, William Morris, ou George Gilbert

Scott¹⁷⁹. Apportant sa contribution à ces voix dissidentes, Geymüller, par sa critique intelligente, a tenté d'explicitier les faiblesses du grand maître français, ainsi que les dangers de sa démarche trop rapide, trop autoritaire et d'un rationalisme trop rigide. Joris-Karl Huysmans, mieux que lui, a su parler du « matérialisme des monuments » résultant d'une connaissance superficielle de l'édifice sacré (« la coque et l'écorce »), et passant à côté de sa signification profonde, de sa valeur symbolique et poétique¹⁸⁰. Malgré tout, cependant, le prestige de Viollet-le-Duc demeure aujourd'hui encore considérable, même si, de longue date, ses thèses sont dépassées du point de vue statique aussi bien qu'historiographique. En effet, alors que Viollet-le-Duc considère doubleaux et croisées d'ogives comme des « cintres permanents », comme un « squelette indépendant de la voûte »¹⁸¹, Pol Abraham a démontré en 1934 déjà¹⁸² qu'en réalité doubleaux et ogives ne portent qu'eux-mêmes et que les voûtes ne travaillent pas dans le sens indiqué par l'illustre écrivain. En 1982, Robert Mark, analysant l'effondrement du chœur de la cathédrale de Beauvais au XIII^e siècle, a lui aussi souligné les limites de Viollet-le-Duc dans l'interprétation des questions de statique¹⁸³, tandis qu'en 1994 Jean-Michel Leniaud résume en une jolie formule que « ce rationaliste n'était pas raisonnable »¹⁸⁴. Geymüller, déjà, aurait pu écrire, comme le fit en 1994 Wim Denslagen :

Certaines théories exercent une telle attraction qu'elles suscitent l'adhésion même après qu'elles aient été réfutées sérieusement. C'est ce qui arriva aux idées de Viollet-le-Duc. C'est pourquoi il est nécessaire de les réfuter encore et encore, en montrant que l'architecture gothique n'était pas particulièrement rationnelle¹⁸⁵.

LES PARTISANS DE LA LIBERTÉ CRÉATRICE

A Lausanne, depuis l'arrivée de Viollet-le-Duc, s'opposent deux écoles. Il y a d'une part les adeptes du rapide et énergique Viollet-le-Duc, sans doute plus séduits par sa créativité et sa liberté que par son rationalisme structurel, et, de l'autre, des praticiens qui préconisent une démarche plus respectueuse et scientifiquement mieux assurée. L'écrivain et bâtisseur français se fonde, quant à lui, sur une conception très théorique de l'architecture médiévale, qu'il conçoit comme un système parfaitement cohérent. Pour lui, toute dérogation à la rigoureuse logique des structures trahit une erreur et doit être corrigée. Selon sa formule célèbre, qui ouvre l'article « Restauration » dans son *Dictionnaire*, il intervient sur un édifice « pour le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné »¹⁸⁶. Par conséquent, cet architecte ne craint pas les démolitions et reconstructions importantes qui, au risque de gommer

des pans entiers de l'histoire du monument, laissent une large place à ses conceptions personnelles.

Longtemps, le parti de Viollet-le-Duc triomphe à Lausanne, puisque bien après son décès en 1879 on cultive la mémoire du grand homme («une sorte de culte», dira Geymüller¹⁸⁷) en poursuivant imperturbablement à la cathédrale son programme de restauration. Et pourtant, comme le remarque Pierre Frey, Viollet-le-Duc ne laisse à Lausanne ni élève, ni disciple qui aurait perpétué sa pensée¹⁸⁸. Les responsables qui lui succèdent, intellectuellement moins bien armés, se placent essentiellement sous l'égide du maître pour des raisons politiques (des crédits plus faciles à obtenir), ainsi que, sans doute, par confort personnel, cette attitude leur offrant en définitive une assez grande liberté. De cette mouvance relève Henri Assinare, collaborateur, puis successeur à Lausanne du bâtisseur français. Durant 27 ans, il fut l'architecte de la cathédrale et pourtant n'accumula pratiquement aucune documentation historique¹⁸⁹. Lui succèdent Jules Simon, en mauvaise santé et sans grand relief, puis Eugène Bron. Tous poursuivent le programme de Viollet-le-Duc, jusqu'à ce que Bron vers 1915-1925 favorise au contraire un retour à des traits plus régionaux.

Parmi les autres praticiens locaux, Ernest Burnat, actif à Chillon et à la cathédrale, ou encore Paul Nicati, en charge de Saint-Sulpice, ne s'appuient guère sur des études historiques ou archéologiques sérieuses. Cette attitude très libre est aussi celle de l'architecte Théophile Van Muyden, qui s'est révélé incapable de produire un projet scientifiquement étayé pour Saint-François. Naef écrit à son sujet, en 1899 :

Je suis loin de critiquer les «aptitudes» de M. van M., mais bien ses idées, son caractère cassant et qui ne supporte pas la moindre discussion, et ses principes. Ne vous faites pas d'illusions à cet égard, vous ne lui ferez jamais adopter les idées que nous avons sur les monuments. Il ne voit que Viollet-le-Duc, et ne comprend les restaurations que de cette façon. Il a dit une fois que jamais il n'accepterait le contrôle d'une commission technique¹⁹⁰.

GEYMÜLLER, CRITIQUE DE VIOLLET-LE-DUC

Les prises de position très fermes de Geymüller, souvent répétées, peuvent paraître surprenantes chez cet homme pondéré, dont l'expression est habituellement si prudente que l'on a pu qualifier ce trait de «maniérisme obséquieux»¹⁹¹. Avenant et sensible, ouvert à la discussion, ses interlocuteurs l'appréciaient généralement pour sa capacité d'empathie¹⁹². A-t-il vraiment nourri une «haine pour ainsi dire pathologique»¹⁹³ à l'égard du grand architecte français ? Des contacts polis ont en tout cas existé entre les deux hommes, comme en témoigne le fait que Geymüller soit allé personnellement porter chez Viollet-le-Duc, en avril 1879, soit peu avant la mort de ce dernier, «cinq fascicules de l'ouvrage d'Adler sur l'architecture en brique»¹⁹⁴, ce dont le Français, absent lors de la visite, le remercie par écrit¹⁹⁵. Une note du journal intime de Geymüller, rédigée en allemand immédiatement après la mort du grand écrivain, éclaire ses sentiments profonds :

Arrivé à Champit[t]et, je lis dans la *Gazette de Lausanne* que Viollet-le-Duc est mort ici hier soir. Cela m'impressionne plus que si c'était arrivé à Paris, car j'avais apporté des dessins de Campello afin de les lui montrer. Je suis heureux de l'avoir vu encore cette année, et de lui avoir reparlé depuis l'affaire de la flèche de Lausanne – je regrette qu'il n'ait pas su que j'étais ici¹⁹⁶.

A titre de publication de sources, nous donnerons ci-dessous un choix de textes. Rien ne vaut en effet le style propre de l'auteur pour donner tous les reflets de sa pensée. Pour résumer, Geymüller souligne particulièrement les éléments suivants :

- le «manque de conscience» de Viollet-le-Duc, c'est-à-dire la superficialité de ses études, ainsi que les erreurs qui en découlent¹⁹⁷ ;
- son caractère doctrinaire, qui l'incite à plaquer ses théories sur la réalité ;
- la falsification du monument qui résulte de ses interventions ; son programme de restauration de la cathédrale de Lausanne devrait par conséquent être remis en question ;
- le «culte» qu'à Lausanne on rend au maître français résulte à la fois d'une fidélité à sa mémoire et de son prestige auprès des classes politiques ;
- enfin, Geymüller trouve à bon nombre des œuvres de Viollet-le-Duc une sécheresse triste, due à son rationalisme exacerbé.

CHOIX DE TEXTES

1873, brochure sur la tour-lanterne :

[...] nous ne pouvons nous empêcher de rappeler combien il est heureux pour la cathédrale que les projets de restauration de M. Chessex n'aient pas été mis en exécution ; ils pouvaient être très bons du point de vue de la solidité, mais sous celui de l'art ils laissaient fort à désirer. Nous ne lui en faisons pas un reproche, car ses études l'avaient porté dans une autre direction que celle du Moyen-Âge ; mais il se permettait des adjonctions peu en rapport avec le style de l'édifice, ou des suppressions de parties anciennes, ce qui n'est pas moins grave. Qu'aurait dit M. Viollet-le-Duc, [...] lui qui, dans ses « lettres sur l'Allemagne » se récrie sur « la barbarie commise » dans notre cathédrale de Bâle [...].

Il est inutile de dire que le beau projet présenté par M. Viollet-le-Duc est au contraire parfaitement dans le style de l'époque de votre cathédrale, et il n'en pouvait être autrement. C'était avec une vive impatience que nous attendions de voir enfin tracé, par une main si habile, un dessin pour remplacer les adjonctions étrangères superposées à la tour du transept. Aussi avons-nous joui de l'aspect harmonieux de ces formes du XIII^e siècle. Mais que M. Viollet-le-Duc nous pardonne de le dire, simultanément nous avons été frappé par la suppression de l'octogone, avec ses huit gâbles ou frontons, décorés chacun de trois arcades et formant ce que l'on appelle, je crois, à Lausanne la lanterne ; octogone qui constitue à l'extérieur le caractère distinctif de votre flèche. Le sentiment que M. Viollet-le-Duc considérait celle-ci comme bien malade s'imposa à nous, car autrement comment se serait-il cru autorisé d'y apporter un pareil changement, en supprimant quatre de ces gâbles du XIII^e siècle ? [...] C'est pour rester fidèle aux principes de construction employés au XIII^e siècle, que M. Viollet-le-Duc s'est senti conduit à abandonner une forme ancienne que l'architecte primitif avait su probablement concilier avec les conditions de stabilité. Nous éprouvons quelque embarras ici, en présence de l'autorité de M. Viollet-le-Duc d'une part, et de la bienveillance qu'il nous a témoignée à plusieurs reprises, de l'autre, de nous trouver d'un avis différent du sien ; mais nous ne savons pas voir encore la nécessité d'un changement pareil. *Nous croyons même devoir obéir à un devoir positif en appelant l'attention sérieuse de l'autorité compétente sur ce point*, [souligné dans le texte] afin qu'elle obtienne de M. Viollet-le-Duc un nouvel effort qui puisse concilier le respect absolu pour l'ancien avec une stabilité non moins nécessaire. Et il nous semble que nos moyens actuels de construction permettent d'obtenir ce résultat¹⁹⁸.

Le « culte » de Viollet-le-Duc, à travers des notes personnelles de Geymüller :

Bonne restauration qui donne l'aspect du neuf : c'était mon idéal d'autrefois. Une pareille mesure semble ne pouvoir s'expliquer que par l'action d'une ou plusieurs personnes jouissant d'une influence considérable et qui croient rendre un service signalé à la cause de la cathédrale en insistant du poids de toute leur influence sur l'exécution posthume des intentions et des méthodes de Viollet-le-Duc et de son système absolutiste. Il est à leurs yeux une sorte de fétiche. Je ne doute pas de leur sincérité, elle est touchante et je la respecte, mais elle n'en est pas moins funeste au monument qu'ils veulent défendre. On a cru nécessaire de se servir de son nom illustre pour légitimer les travaux de la Cathédrale. Viollet-le-Duc écrit d'une façon si brillante, si claire, si captivante, que l'on oublie de penser aux choses parfois essentielles dont il ne dit pas un mot, et il aime à se faire passer pour un apôtre de la vérité absolue¹⁹⁹.

Geymüller regrette que l'on poursuive le programme de restauration à la cathédrale tel qu'il a été établi par Viollet-le-Duc. Il écrit à propos de la démolition de la façade sud du transept :

Je ne puis me défendre, en premier lieu, contre l'idée que le procédé, indiqué par M. Assinare, ne fasse partie du projet de restauration d'ensemble présenté par Viollet-le-Duc. C'est ainsi en effet que ce dernier a opéré pour restaurer le transept sud de Notre-Dame de Paris. Ici, je n'oserais lui en faire un reproche, car je ne me souviens plus de l'état de cette partie du monument antérieurement à sa reconstruction, mais, étant infiniment plus ajourée que la partie correspondante à Lausanne, elle ne saurait constituer un précédent. Je crains ensuite qu'en adoptant la méthode indiquée probablement par Viollet-le-Duc, M. Assinare n'ait été mu par un double sentiment de respect : pour la mémoire d'un homme avec lequel il avait eu de si longs rapports et auquel le liaient des sentiments d'amitié, qui l'honorent autant qu'ils honoraient Viollet-le-Duc, d'une part, et de l'autre par respect pour l'admiration, j'allais dire le culte, que l'on professe à Lausanne pour la mémoire de cet homme remarquable. Il serait possible aussi que ces longs rapports n'aient porté M. Assinare à voir parfois les choses un peu trop comme Viollet-le-Duc et malgré l'indépendance de son jugement vis à vis de ce dernier, que j'ai souvent constatée, à admettre trop vite, dans le cas présent, qu'il n'y avait pas d'autre manière de procéder.

Ces sentiments, si honorables en eux-mêmes, en présence de l'opinion d'une partie du public à Lausanne et du respect que l'on y professe pour les idées du célèbre écrivain architecte, deviennent, pour un successeur dans la position de M. Assinare, presque une question de délicatesse. On conçoit

dès lors que ces considérations pourraient, dans certains cas, porter M. Assinare à s'attacher plus que de raison aux procédés indiqués par Viollet-le-Duc.

Nous avons parlé du respect que l'on professe à Lausanne pour la mémoire de Viollet-le-Duc et, en effet, nulle part je n'ai rencontré quelque chose de pareil ; on ne veut, en quelque sorte, y voir que les côtés remarquables de sa nature, et on s'obstine généralement à être complètement aveugle sur ses nombreux défauts comme architecte et comme restaurateur. Il semble que l'on ne veuille pas croire qu'il a pu en avoir et que les travaux ordonnés par lui à la cathédrale ne sont dignes que de louange. Je n'en veux pour preuve que les trois articles de M. Van Muyden publiés en 1891 dans la *Gazette de Lausanne*²⁰⁰, sur les travaux de la cathédrale, dans lesquels, à côté d'un certain nombre d'observations peut-être fondées, il recommande de se tenir aux prescriptions de Viollet-le-Duc, avec une insistance digne d'une meilleure cause, et qui ne s'explique évidemment que par ce qu'il n'a pas encore eu le loisir de comparer, ni le gothique de l'invention de M. Viollet-le-Duc avec le gothique véritable, ni certaines théories de ses écrits avec la vérité des faits, ni sa manière d'agir, à la cathédrale de Lausanne, avec les principes élémentaires et fondamentaux de toute restauration consciencieuse. Il ne se doute pas de la légèreté incroyable des observations sur lesquelles parfois Viollet-le-Duc basait ses rapports, qui contenaient dès lors, on ne s'en étonnera plus, des erreurs vraiment énormes et parfois plaisantes. La preuve de ce que j'avance là, je n'ai pas besoin de chercher bien loin, je la trouve à Lausanne même, dans le rapport de Viollet-le-Duc sur l'église de Saint-François, où, à l'occasion de la nef, il suppose que les arcs-boutants, placés trop bas, ont fait écrouler les voûtes de l'ancienne nef ! Alors que l'absurdité de cette explication ressort aux yeux de tous du seul fait que ces arcs-boutants correspondent non aux piliers de travées anciennes, complètement différentes comme emplacement des travées actuelles, mais à ces dernières, et que l'exiguïté des contreforts anciens ne permet pas de supposer un seul instant que l'église primitive fût voûtée. Quant aux arcs-boutants présumés trop bas, ils ont exactement la place qu'ils devraient occuper suivant le tracé indiqué par Viollet-le-Duc lui-même, dans son dictionnaire. Mais ici du moins son erreur est excusable car, si on ne tient pas compte de la disposition particulière des voûtes de cet édifice, tout le monde, à première vue, serait enclin à les trouver bas.

On avouera que lorsqu'on voit un homme, avec des facultés vraiment remarquables, une intelligence brillante et supérieure, en possession d'une expérience que l'on aimerait croire incomparable, en arriver à des appréciations pareilles, cela dénote chez lui une manière de procéder qui n'est guère faite pour inspirer la confiance, ni dans ses actes, ni dans ses projets de restauration, ni dans l'exactitude des faits avancés dans ses livres. Ce sont là des points sur lesquels, en France,

architectes, artistes et archéologues sérieux sont depuis longtemps d'accord et qu'à Lausanne seul, il semble défendu de dire. J'ai entendu l'un des entrepreneurs de la flèche de Lausanne s'extasier devant le génie de Viollet-le-Duc pour avoir conçu et arrêté le projet de la nouvelle flèche en 24 heures. Si le fait est vrai, et je suis enclin à le croire, il explique bien des choses. Ajoutez à cela que Viollet-le-Duc passait pour ne guère admettre des observations contradictoires et l'on comprendra que, si ses procédés de restauration étaient expéditifs, ils laissent voir peu de sérieux et de l'esprit de respect qui doit être la qualité fondamentale d'un architecte restaurateur.

On comprendra donc que non seulement nous ne puissions pas nous ranger de l'avis de M. Van Muyden, lorsqu'il recommande de suivre fidèlement les indications du projet de restauration de Viollet-le-Duc non encore mises à exécution, mais que tout au contraire, je ne saurais assez recommander de rompre carrément avec tout ce qui rappelle de près ou de loin ses agissements à la cathédrale de Lausanne [...] ²⁰¹.

Viollet-le-Duc doctrinaire :

Viollet-le-Duc était un esprit systématique tellement absolu qu'il en était devenu à la fois doctrinaire fanatique et autocratique [...]. Il corrigeait à faux l'œuvre des anciens, enlevant par sa restauration le caractère de monument historique. M. Lugeon père était l'une des victimes de cet esprit là. Il croyait à la ligne sans âme, aux dessins de Viollet-le-Duc, exquis à petite échelle, dénués de sentiment et d'âme à grandeur d'exécution. [...] J'ai su plus tard que Scott, en voyant plus tard cette flèche, dit à peu près ce qui suit : « Je n'aurais pas cru que mon ami Viollet-le-Duc aurait fait une chose pareille ²⁰² ».

En 1908 encore, soit peu avant sa mort, Geymüller rédige dans le même sens, toujours à propos de la cathédrale, un rapport adressé au Conseil d'Etat ²⁰³, que ses archives privées complètent de notes non utilisées.

1. « Viollet-le-Duc pas artiste »

Il y avait dans les facultés de VLD une particularité à la fois étrange, troublante et funeste, constituant une véritable lacune dans ses facultés artistiques. D'une part, c'est l'excellence incomparable de ses dessins à petite échelle et des figures architectoniques dans ses livres, et de l'autre la triste banalité, le vide et l'absence de goût et de tout sentiment artistique dans ses dessins d'exécution de grandeur nature. Je n'ai qu'à citer la composition et le dessin des autels neufs dans les chapelles de la nef à Notre-Dame de Paris, et tous les détails sans exception refaits par Viollet-le-Duc à la cathédrale de Lausanne. Ce sont là aussi les défauts criants que l'on remarque dans les deux maisons construites par lui à Paris, dans son église neuve à Saint-Denis, et dans certaines parties du

moins de sa restauration de Pierrefonds. La flèche sur la croisée de Notre-Dame à Paris, et la petite chapelle écossaise à Lausanne, sont les seules créations de Viollet-le-Duc qui n'inspirent pas une véritable tristesse.

Parmi les fautes, il y en a qui pèchent non seulement contre les habitudes fondamentales de l'architecture gothique, mais contre les règles de tous les styles dont les élévations ont pour plans des figures géométriques régulières et dont les points caractéristiques sont fixés par des lois immuables. Nulle part on ne voit l'âme et l'amour de l'artiste. L'absence de cet élément indispensable est confirmée par un autre trait de son esprit. L'on est étonné de rencontrer dans les écrits de Viollet-le-Duc l'affirmation incessante que dans l'architecture gothique tout dérive de la logique et de la raison, car il n'y a pas de style au monde moins fait pour résister aux intempéries des climats septentrionaux qui l'ont vu naître. On n'est pas moins étonné de voir Viollet-le-Duc oublier le principal titre de gloire de sa patrie, source mère de tout l'art gothique, la force motrice, cet enthousiasme irrésistible pour l'idéal, cette foi chrétienne sublime qui s'élance dans les airs comme pour affirmer son triomphe sur tous les obstacles et toutes les raisons de prudence terrestre. Et on s'étonne enfin que Viollet-le-Duc assigne partout la première place à cette logique et cette raison, alors qu'en réalité elle est partout docilement au second rang et au service de cette foi enthousiaste, pour l'aider à perfectionner ses rêves admirables.

En présence de ces faits, n'est-on pas forcé de reconnaître qu'il manquait à Viollet-le-Duc ces qualités de l'âme qui sont indispensables à l'artiste, qui transforment le bâtisseur en ingénieur, et l'ingénieur en architecte, et l'architecte en artiste proprement dit? Il croyait au fond qu'avec le raisonnement et la raison seuls on peut créer des œuvres d'art, alors que l'artiste, avant tout, a besoin d'amour.

Le système qu'il s'était créé pour expliquer l'essence même de cette merveilleuse architecture gothique dont la France a enrichi l'humanité, l'a porté à rompre l'équilibre et l'harmonie de toutes les qualités qui ont contribué à créer cet art idéal par excellence. A force de répéter que tout y procède de la logique et de la raison, à force d'exalter ces qualités qui ne sont que les fidèles conseillères des véritables forces créatrices, il a fini par atrophier dans son propre talent toutes les qualités qui transforment le constructeur en artiste.

De là cette pauvreté d'invention et cette sécheresse des formes qui sont si regrettables dans les œuvres de sa dernière époque et qui séparent celles-ci de ses premiers travaux à Notre-Dame de Paris.

Le bon goût de Viollet-le-Duc en avait souffert à son tour. C'est à cela, joint à l'esprit de système, qu'il faut attribuer à la cathédrale de Lausanne l'introduction de l'ardoise violette et

l'introduction de la pierre blanche qu'aucune raison nécessitait. La première, à côté de la couleur de la molasse est on ne peut plus choquante. Et quant à la pierre blanche, du moment qu'elle ne faisait pas partie d'un système de décoration polychrome voulu, elle bigarre et tache l'aspect et montre que le propriétaire n'avait pas tout l'argent qu'il désirait pour une bonne construction.

2. *Le manque de conscience...*

Mais si ses écrits dénotent une étendue de connaissances prodigieuses, l'âme se remplit d'un triste malaise une fois que l'on s'est aperçu à quel point il est nécessaire de vérifier, de contrôler l'exactitude des faits qu'il énonce.

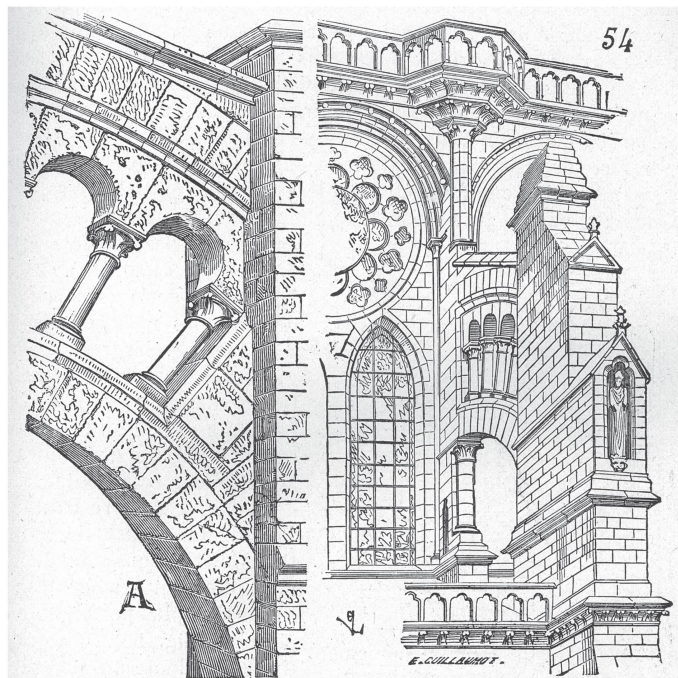
Victime de ses théories qui semblaient aussi claires que séduisantes, cet esprit éminent mais doctrinaire était devenu à tel point l'esclave de ses systèmes qu'il n'hésitait pas à corriger parfois les documents historiques²⁰⁶ [fig. 15], sans se douter, je crois, qu'en agissant ainsi il commettait des faux. Peut-être ne s'apercevait-il pas qu'en racontant à ses connaissances de Lausanne que le chalet qu'il y construisit pour son habitation était une reproduction de la maison de Jeanne d'Arc à Domrémy, il parcourait le sentier de la haute fantaisie.

[en marge du feuillet: «du 4 juillet 1873»²⁰⁵] Était-ce à une imagination devenue aussi vagabonde ou simplement à un manque d'intérêt pour le problème, ou était-ce enfin l'une de ces conséquences funestes d'une confiance exagérée en l'infaillibilité de ses propres vues qu'il faut attribuer la rédaction de ce rapport étrange sur l'église de Saint-François à Lausanne, conservé aux archives de cette ville?

Ce document renferme non seulement des appréciations d'une erreur absolue, mais des explications si curieuses que si j'avais pu conduire l'auteur sur les lieux et lui dire: «Cher maître, voilà ce que vous avez écrit, et voilà ce qui existe», il aurait probablement éclaté de rire à la pensée que l'on ait pu imaginer des explications si drôlement contraires à la réalité des faits.

Quand je rapproche ces choses de certaines mesures difficiles à expliquer dans les travaux de la cathédrale de Lausanne, je ne puis m'empêcher de songer à une appréciation d'un autre fait que je tiens de la bouche de Charles Gérente²⁰⁶. Il me raconta que pendant le siège de Paris, des officiers de génie, en voyant certains travaux exécutés par Viollet-le-Duc dans le secteur qui lui était confié²⁰⁷, étaient tentés de se demander si l'esprit de ce dernier était encore dans tout son équilibre.

Parmi les raisons qui ont produit un tel résultat, je citerai d'abord l'extrême rapidité avec laquelle il arrêtait ses solutions pour les différents problèmes. J'ai entendu l'un des principaux entrepreneurs de Viollet-le-Duc à Lausanne affirmer avec une admiration sans bornes que le projet de la nouvelle flèche de la cathédrale avait été fait en vingt-quatre heures. J'ignore si cela est exact, mais étant donné que l'auteur a pour une grande



15 *Cathédrale de Chartres*. Dans ce dessin de Viollet-le-Duc, il manque l'arc-boutant du haut (tiré de Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, I, Paris 1854, p. 65, fig. 54).

part appliqué le système de la charpente exposé dans son *Dictionnaire* et fixé par lui pour la flèche de Notre-Dame de Paris, il est permis de croire que ce projet a été fait très rapidement. Cela peut expliquer jusqu'à un certain point l'absence de sentiment artistique le plus élémentaire qui s'y fait sentir d'une façon si douloureuse dans toutes les parties de cette composition si vantée par ses admirateurs aveugles.

3. Les erreurs de Viollet-le-Duc à la cathédrale

La restauration de la cathédrale de Lausanne est, sinon la dernière, l'une des dernières qui lui aient été confiées. Elle tombe dans la phase de sa vie où certaines lacunes de sa nature ou de son caractère s'étaient accentuées. C'est là sans doute la raison principale pour laquelle aucun des problèmes à résoudre dans ce monument n'a été résolu par lui sans provoquer d'amers regrets [texte inachevé]²⁰⁸.

« Le danger de trop se fier aux opinions et assertions de M. Viollet-le-Duc » (1908).

Par ses côtés lumineux, par ses livres d'un intérêt extraordinaire, si clairs, si suggestifs, Viollet-le-Duc a non seulement séduit Lausanne, il a tourné la tête à l'Europe et à tous les degrés de la société. Personne peut-être n'a su écrire sur l'architecture comme lui. Le grand duc de Bade me parla de ses ouvrages avec une profonde admiration, et j'ai entendu l'empereur d'Allemagne, au sommet du donjon de Hochkönigsbourg, s'entretenant avec M. Bodo Ehardt, défendre avec sa vivacité bien connue Viollet-le-Duc contre les appréciations récentes d'un architecte allemand, qui lui semblaient injustes et déplacées.

Si je cite ces faits, c'est pour montrer que les admirateurs de Viollet-le-Duc au Comité de restauration [de la cathédrale] sont en bonne compagnie. Mais si leur admiration est naturelle, elle n'en est que plus dangereuse, si elle n'est pas en même temps accompagnée d'une extrême prudence.

Ce n'est qu'en France que, de tout temps, j'ai entendu parler raisonnablement de cet homme, si riche en qualités éminentes, mais souffrant aussi de défauts graves. Déjà en 1860, j'entendais critiquer vivement sa restauration de Notre-Dame.

Et cependant c'était de l'or pur et des perles, en comparaison de ce qu'il a réservé pour la cathédrale de Lausanne. Nous sommes ici en présence d'effets profondément douloureux à constater et dus à plusieurs causes. Porté par ses goûts vers l'architecture du Moyen-Âge, à la connaissance de laquelle il a rendu et rend encore de si grands services, il s'est vu poussé, par la nature même de ses écrits, et sa lutte contre l'Académie des Beaux-Arts, à formuler des systèmes trop absolus dont l'exactitude est souvent plus apparente que réelle. De là, ses travaux sont devenus trop souvent des chef-d'œuvres, oui, mais de demi-vérités, d'autant plus dangereuses à consulter sur certaines questions qu'elles sont exposées sous des formes plus séduisantes. Ces systèmes ont fini par exercer sur l'esprit et le talent même de Viollet-le-Duc encore d'autres influences très regrettables. Croyant servir les vérités que défendaient ses systèmes, il lui arrivait parfois de « corriger » les documents²⁰⁹. De là un nouveau danger pour ceux qui ne sont pas à même d'être sur leurs gardes, lorsqu'ils consultent ses écrits. J'aime à croire qu'en agissant ainsi, il ne se rendait pas compte qu'il commettait des faux²¹⁰.

L'ÉTHIQUE MONUMENTALE SELON GEYMÜLLER ET SON CERCLE

PRUDENCE, MODESTIE ET RETENUE

A l'opposé des méthodes invasives critiquées ci-dessus, la prudence, la modestie et la retenue sont, selon Geymüller, à la base d'une bonne restauration²¹¹, comme il le rappelle encore en 1908 à propos de la cathédrale de Lausanne :

Il faut répéter le fait suivant, que j'ai exposé récemment encore au gouvernement badois dans la question du château de Heidelberg, et qu'il faut répéter constamment et tous les jours dans les questions de restauration de monuments historiques [...]. C'est que les architectes, quel que soit leur talent, à moins qu'ils n'aient passé de longues années en contact intime avec les édifices anciens, sont constamment exposés à devenir les ennemis les plus dangereux des monuments historiques. Généralement ils ne connaissent que peu, ou point du tout, les conditions d'équilibre des édifices gothiques, et ils taxent de *mauvaises constructions* des dispositions qui se rencontrent dans la plupart des monuments de style. Ou ils sont effrayés outre mesure de lézardes généralement anciennes, qui sont pour ainsi dire inévitables avec les systèmes des constructions gothiques²¹².

A propos de Chillon, en 1888 déjà²¹³, Rahn (ou plutôt son traducteur) s'écriait : « N'y touchez pas ! » De même, Geymüller, Naef, Châtelain, Zemp et Lucien Magne, entre autres, veulent une approche respectueuse fondée sur des investigations scientifiques. Les témoins du passé, en effet, méritent une piété filiale :

Dans la grande famille des architectes, les monuments du passé, sont à la fois les parents, les aïeuls et les maîtres, dont l'enseignement seul permet de poser sûrement le pied dans le présent et de préparer les progrès de l'avenir. Porter la main sur eux, toutes les fois que la sécurité et l'hygiène de la génération présente ne sont pas en cause, c'est un acte aussi coupable, dans son genre, que de donner un soufflet à son père ou à sa mère²¹⁴.

Il faut donc conserver avec la plus grande honnêteté tout ce qui peut l'être, et signaler au moyen du millésime et de signes conventionnels²¹⁵ tout ce qui a été refait, complété ou ajouté.

Les monuments de l'architecture sont les documents les plus authentiques, qui révèlent, bien plus fidèlement que les parchemins et les documents écrits, ce qu'étaient nos peuples modernes aux différentes époques de leur passé. Or, on ne

saurait assez le répéter : dans les restaurations les mieux faites, tout fragment ancien, remplacé par une copie moderne, perd toute sa valeur comme document historique, même s'il parvient à transmettre aux siècles futurs une partie de la composition artistique primitive²¹⁶.

Cette éthique s'appuie sur des idées répandues dès le milieu du XIX^e siècle par des personnalités comme Adolphe-Napoléon Didron et Jean-Baptiste-Antoine Lassus en France²¹⁷, ou encore August Reichensperger²¹⁸ en Allemagne. Explicitement, toutefois, on l'a vu, Geymüller renvoie à l'Angleterre, qu'il connaissait fort bien et où le débat sur les questions de restauration est engagé de longue date²¹⁹. Possesseur d'une ample bibliothèque de 3000 ouvrages, il collectait diverses revues anglaises d'architecture, dont *The Builder*. Par ailleurs, il donne en 1891 une conférence au *Royal Institute of British Architects* (RIBA, dont il était membre correspondant et honoraire depuis 1881)²²⁰ et conseille en 1908 à Bron, responsable de la cathédrale de Lausanne, d'aller s'instruire à Winchester (cathédrale) et à Hull (Holy Trinity Church, la plus grande église paroissiale du Moyen Age en Angleterre)²²¹. Contrairement à la France (où les cathédrales, devenues biens nationaux, sont entretenues depuis 1802 par le gouvernement et où l'administration de la protection du patrimoine a été très centralisée dès la Révolution de Juillet), l'Angleterre a développé une théorie et une pratique conservatoire largement indépendantes des contraintes administratives et politiques. George Gilbert Scott – celui-là même que, dans son opposition à Viollet-le-Duc, Geymüller propose de faire venir comme expert pour la cathédrale de Lausanne – Scott, donc, reprenant un thème qui le préoccupe depuis 1848²²², lit au RIBA un texte qui sera publié en 1864 sous le titre : *On the Conservation of Ancient Architectural Monuments and Remains*²²³. Le célèbre architecte, qui espère sans doute de nouveaux contrats, y détaille en quarante pages denses les différents types de monuments et les altérations auxquelles ils sont soumis, préconisant (tout en reconnaissant ses propres fautes en ce domaine !) la manière douce. Selon lui, entretien et consolidation sont un devoir prioritaire et la « réparation » est préférable à la « restauration », alors souvent comprise comme une reconstruction, ainsi qu'on l'a vu aussi au grand portail de la cathédrale de Lausanne²²⁴. Scott insiste sur la valeur irremplaçable du patrimoine bâti et sur l'importance d'une intervention minimaliste.

Dans le même domaine, Geymüller était bien évidemment informé aussi des thèses de William Morris, fondateur, en 1877, de la *Society for the Protection of Ancient Buildings* (SPAB), dont le manifeste combatif proclame que l'intérêt développé au XIX^e siècle pour le patrimoine ancien a causé aux édifices historiques plus de dégâts que des siècles de vandalisme et d'abandon ! L'idée même de « restauration »

est d'ailleurs pour Morris une aberration aboutissant à un faux²²⁵. Tout comme pour John Ruskin qui, dès 1849, écrit que « restaurer » est un mensonge, comparable à l'affirmation que l'on peut ressusciter un mort²²⁶. La seule attitude défendable, selon eux, est celle de la « conservation », c'est-à-dire de l'entretien respectueux et de la mise à l'abri du monument.

En 1891, à Chillon, on l'a vu, Geymüller se réfère à des recommandations imprimées en 1865 et 1888 par le RIBA²²⁷. Il s'agit de *Conservation of Ancient Monuments and Remains*²²⁸, brochure qui reprend à peu près le titre de Scott et répercute des idées similaires, sensibilisant en outre à la complexité historique du monument, qu'il s'agit de révéler au public²²⁹, et au respect de toutes les étapes qui ont modifié l'état d'origine²³⁰.

Geymüller compte parmi les premiers membres (avec adresse en Suisse romande) de la Société pour la conservation des monuments de l'art historique suisse, fondée à Zofingue en 1880²³¹. Depuis 1934, cette institution est connue sous le nom de Société d'histoire de l'art en Suisse. Lors de l'assemblée annuelle, à Payerne en 1892, il pousse le comité de cette association à publier des conseils du même genre que ceux du RIBA, afin de protéger les monuments architecturaux de « restaurations mal comprises et poussées trop loin »²³². Ce comité, au sein duquel Rahn a joué un rôle prépondérant²³³, se fonde en effet sur le modèle anglais, consacré essentiellement à l'architecture religieuse, mais l'étend aux bâtiments civils. Cette contribution helvétique au débat patrimonial est publiée en 1893 sous le titre *Anleitung zur Erhaltung von Baudenkmalern und zu ihrer Wiederherstellung*²³⁴. Elle évoque tout d'abord les égards dus aux monuments historiques et le respect à accorder aux adjonctions de périodes différentes, puis aborde la nécessaire réserve des conservateurs, qui ne doivent pas privilégier des préférences personnelles, enfin le délicat choix de l'architecte, l'importance d'un surveillant de chantier et la collaboration d'experts. Suivent des recommandations pratiques, relatives aux fouilles, aux baies murées, au renouvellement d'éléments de détail, à la conservation des surfaces murales, à l'analyse des fissures (on croit reconnaître là le reflet de l'expérience de Geymüller à Saint-François), au renouvellement éventuel des murs et des charpentes, au choix des matériaux de couverture. Puis on signale un autre aspect, sur lequel Geymüller insiste régulièrement aussi, celui de la conservation des divers fragments qui documentent des états anciens (sculptures, boiseries, vitraux et autres trouvailles). Enfin, tout comme le modèle anglais, le texte se termine par des recommandations faites directement aux représentants des divers corps de métiers, terrassiers, maçons, plâtriers et tailleurs de pierres, sculpteurs, menuisiers, charpentiers, peintres, vitriers, serruriers, ferblantiers et couvreurs. La doctrine du jointoyage au ciment des murs

en pierres apparentes trouve ici son origine²³⁵. Malgré de mauvaises expériences, cette technique, en effet, longtemps recommandée par les restaurateurs, a été si fréquemment mise en œuvre qu'elle avait encore, dans le grand public, ses chauds défenseurs à la fin du XX^e siècle²³⁶.

Ces principes font écho aux remarques formulées en 1891 par Geymüller en prévision de la restauration de Chillon :

D'une manière générale, tant dans le domaine de la construction que dans celui de la décoration, la Commission adopte les idées actuellement admises dans tous les pays, d'après lesquelles – contrairement à ce que beaucoup d'architectes croyaient encore il n'y a pas très longtemps, à savoir qu'il fallait restaurer un monument historique dans un style unique, celui de sa première époque – on doit, au contraire, conserver au monument le souvenir de toutes les grandes époques qui y ont laissé leur empreinte et, lorsqu'il présente des parties exécutées ou restaurées dans des styles différents, généralement restaurer chacune des parties dans son style propre. [...]

Ce n'est qu'en procédant de la sorte que l'on peut conserver aux monuments dits historiques, le caractère qui en fait précisément des témoins du passé et des documents historiques, raison de leur principale valeur et l'un de leurs plus grands charmes. [...]

On sera d'ailleurs toujours préoccupé de faire vivre en bonne harmonie le pittoresque, l'archéologie, l'histoire et l'art, et de rendre le plus visibles possible les dispositions anciennes, tels qu'arcs de décharge, fragments de portes supprimées, changements d'appareil dans un même corps de bâtiment ou dans des parties juxtaposées, afin de permettre aux visiteurs qui accourent de toutes les parties de l'Europe, aussi bien qu'aux archéologues, de lire, dans le monument même, son histoire et celle de ses transformations successives. [...]

En dehors de ce qui a été dit ici, elle déclare adopter comme règles de conduite les excellents conseils publiés par l'Institut Royal des Architectes Britanniques en 1865 et 1888 et dont un exemplaire avec traduction vous sera remis plus tard.²³⁷

A Paris, en juin 1889, Geymüller a participé au premier (et méconnu) Congrès international pour la protection des œuvres d'art et des monuments, dont l'objectif était la création d'une « Croix rouge » du patrimoine. Après deux guerres mondiales et des décennies d'efforts, cet ambitieux projet aboutira en 1954 à la signature de la Convention internationale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Geymüller dirigea l'une des sections de ce congrès de 1889, celle consacrée à la restauration et fut, à ce titre, nommé « président d'honneur », comme d'autres responsables de sections. Cette séance a été résumée par Jean-Michel Leniaud et Georg Germann²³⁸. Geymüller estime

notamment que l'article «Restauration» du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* de Viollet-le-Duc convient tout à fait, il le trouve même «excellent» et n'est donc nullement choqué par la célèbre formule initiale, relative à la restauration d'un état qui peut n'avoir jamais existé. Cette notion, en effet, qui laisse à l'architecte-restaurateur une certaine marge de manœuvre, n'entre pas encore en contradiction avec l'idéal scientifique (archéologique et historique) de Geymüller. Ce sera surtout au cours du XX^e siècle que cette idée sera soumise aux feux de la critique, en fonction d'une conception plus rigoureuse des exigences de la conservation. Dans ce contexte, on remarque donc que Geymüller n'attaque pas systématiquement Viollet-le-Duc, mais distingue entre sa théorie et sa pratique. Dans la section de Geymüller, un ami de ce dernier suggère une mesure qui sera adoptée par l'assemblée plénière :

Sur la proposition de M. Eugène Müntz, le Congrès émet le vœu qu'à l'avenir, ainsi que cela se pratiquait à l'époque de la Renaissance, toutes les fois que l'on touche à un monument soit d'architecture, soit de sculpture, soit de peinture, l'auteur de la restauration, assisté d'une commission, composée d'archéologues, peintres, sculpteurs, architectes et hommes de l'art, dresse un procès-verbal relatant dans le plus grand détail l'état de ce monument avant et après la restauration. Il serait à souhaiter que des photographies représentant le monument dans ses différents états fussent jointes à ce document, et qu'un double exemplaire en fût déposé dans les archives publiques et dans le monument²³⁹.

Dans cet esprit, Geymüller signale aussi l'action modératrice du Comité de restauration de la cathédrale de Bâle «comme l'un des meilleurs éléments pour protéger les monuments contre les architectes et les autorités trop pressées, ou portés à faire plus de travaux qu'il n'est strictement nécessaire»²⁴⁰. Il préconise en outre que les commissions des monuments historiques soient composées d'historiens de l'architecture plutôt que d'architectes, et que ces derniers renoncent, lors de restaurations, à toute ambition créative pour se contenter de jouer le rôle de «conservateurs désintéressés par excellence»²⁴¹. Il défendra des positions similaires aux congrès internationaux d'architecture de Paris en 1896 et 1900²⁴².

GEYMÜLLER : BILAN VAUDOIS

Quarante ans se sont donc écoulés entre le plan du château de Vufflens (1869), premier document vaudois attestant l'intérêt monumental de Geymüller, et la mort de ce dernier en 1909. La «carrière patrimoniale» de cet attachant personnage présente, comme lui-même, diverses facettes, dont chacune est en quelque sorte révélée par l'un des chantiers principaux évoqués ci-dessus. Ainsi, Chillon a mis en évidence son autorité morale et scientifique. Albert Naef, lorsqu'il se confie à lui pour se plaindre d'Ernest Burnat en 1894, exprime assurément leur philosophie commune relative au respect des éléments authentiques :

La chose principale, c'est que nous différons absolument dans l'idée que nous nous faisons d'une restauration : lui voudrait beaucoup remuer, changer, reconstruire, modifier, enlever, copier un pont-levis de Savoie pour le placer à Chillon, enlever les armoiries des baillis bernois, enlever le plafond de la chambre du Duc, que sais-je encore ? Il voulait bien cimenter la Salle de Justice [...]. Le fait même que j'envisage la «restauration» comme une *conservation*, de ce qui existe, avec le moins de travaux possible, ne lui va pas ; bien loin d'enlever les armoiries bernoises de la salle des chevaliers, je plaide leur maintien et leur restauration, je vais jusqu'à demander le maintien du pont actuel, avec simple réfection de la porte, à moins que des indices positifs n'indiquent d'une façon précise et complète l'installation des deux ponts-levis primitifs. Nos petits fils nous trouveraient bien sots d'avoir sacrifié un pont bernois, intact, parfaitement conservé, pour copier le pont-levis d'un château quelconque de la Savoie. Nous allons entrer dans le XX^e siècle et n'avons pas de droit de rayer de l'histoire des constructions du XVIII^e siècle²⁴³.

C'est en vertu de cette rigueur scientifique que la restauration de Chillon, connue dans un large rayon, a pu être citée en exemple par Rahn²⁴⁴ et par Geymüller lui-même²⁴⁵.

Saint-Sulpice lui a permis, en sa qualité de président de la commission technique, d'exercer son talent diplomatique. D'une part entre Châtelain et la commission de restauration, composée de politiciens et d'amateurs locaux peu conscients des enjeux scientifiques de ce chantier, d'autre part entre les personnalités antinomiques de Naef, irascible archéologue cantonal, et de Nicati, architecte surchargé et peut-être manipulateur. Contre vents et marées, Geymüller est parvenu à conduire cet équipage rétif à bon port.

Dans le cas de l'église Saint-François, le savant a montré sa rigueur scientifique dans son ambitieuse démarche analytique et documentaire. Jean-Daniel Blavignac²⁴⁶, le premier dans notre région, avait combiné, pour l'étude d'un monument, l'étude des sources, les relevés et les observations

archéologiques; sa méthode a été reprise par Wilhelm Effmann à Fribourg²⁴⁷. Mais Geymüller pousse plus loin l'observation et la synthèse graphique en produisant un rapport exemplaire, bien que resté inédit, fondé sur un inventaire exhaustif des particularités de l'édifice. Ce travail exceptionnel, toujours étayé de preuves, lui a permis de prendre efficacement le contre-pied d'affirmations alarmistes, dont celle de Viollet-le-Duc.

Quant à la cathédrale de Lausanne, tout comme Saint-François, elle cristallise son opposition à Viollet-le-Duc. Si, du vivant même de l'architecte français, la critique geymüllérienne est tempérée de précautions oratoires, elle se durcit par la suite tout en restant nuancée. En effet, Geymüller s'élève d'une part contre la conception historiographiquement intenable d'un gothique purement rationnel et laïque – «*Gotik ohne Gott*» selon la formule de Kamphausen²⁴⁸ – et relève l'attention insuffisante apportée par le grand maître français aux questions de statique, défaut à l'origine d'erreurs manifestes. En revanche, Geymüller n'est nullement hostile à la théorie de la restauration telle que la propose Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire*, puisqu'il la salue lors du congrès de 1889. En revanche, sa pratique restauratrice, multipliant les démolitions et transformations radicales, suscite une vive opposition qui se prolonge bien après la mort du maître, les thèses de ce dernier étant puissamment relayées par de nombreux disciples, comme Anatole de Baudot, Paul Abadie, Emile Boeswillwald ou Auguste Choisy, auteur en 1899 d'une célèbre *Histoire de l'architecture* maintes fois rééditée²⁴⁹.

Geymüller a donc soigneusement argumenté son opposition. Mais celle-ci témoigne sans doute également d'une divergence fondamentale des personnalités et des conceptions philosophiques. D'une part, la détermination, la rapidité et la rigueur théorique d'un Viollet-le-Duc font violence à la délicatesse, la prudence, et la sensibilité de Geymüller. D'autre part, et plus profondément encore, le rationalisme du premier heurte l'humanisme du second, dont le système de valeurs accorde une large place à l'affectivité et au sentiment religieux. Rappelons son évocation de la «piété» filiale qui est due aux vestiges du passé; sa sensibilité à l'«auréole poétique» du château de Chillon; sa mélancolie devant la perfection de la tour de Fribourg, qui lui fait regretter l'inachèvement de Notre-Dame de Paris; sa «véritable tristesse» à la vue de certaines restaurations de Viollet-le-Duc, alors que partout il cherche à percevoir «l'âme et l'amour de l'artiste», ainsi que la ferveur, c'est à dire la Foi, qui ont suscité et porté l'élan créateur²⁵⁰.

S'il nous est difficile aujourd'hui de percevoir avec la même acuité ces notions subjectives, on comprend cependant qu'elles contribuent à l'émotion artistique. Car pour Geymüller, le monument, avec sa signification cosmologique et religieuse, était avant tout une œuvre d'art. Contrairement à un Riegl²⁵¹, Geymüller n'a pas théorisé ce qui fait l'essence même de notre patrimoine bâti, mais il a néanmoins cherché à en esquisser les traits essentiels. Pour lui, le monument historique est important à trois grands points de vue :

- 1° il est une partie du patrimoine national et de la richesse du pays;
- 2° le pays qui a beaucoup de monuments est visité par les étrangers qui apportent leur argent;
- 3° il est un document authentique pour les historiens et les capacités artistiques et intellectuelles et la civilisation²⁵².

L'intérêt patrimonial est donc non seulement d'ordre patriotique, mais aussi touristique, économique, et culturel. Cette définition est assurément toujours valable aujourd'hui.

On l'a vu, Geymüller n'est pas seul à œuvrer dans le domaine de la conservation du patrimoine vaudois. Des équipes internationales sont mises en place (pour la première fois avec une telle ampleur), et des experts suisses, français et allemands dépensent une énergie considérable à la discussion des problèmes de restauration. Les Durm, Rahn, Zemp, Magne, Châtelain, Geymüller, Naef et Wirz, entre autres, contribuent à définir et à appliquer en Suisse romande une véritable éthique de la conservation. En cela, ils s'opposent – parfois avec éclat – aux choix de praticiens locaux moins rigoureux, comme Simon, Van Muyden, Burnat ou Nicati. Si le bouillonnement intellectuel déterminé par cette rigueur scientifique retombe quelque peu à la mort de Geymüller, cette conjonction est due plutôt au hasard. Toutefois, subsistent de nombreux acquis: des structures administratives qui permettent une action efficace, des méthodes sérieuses de relevé, de moulage et de fouille archéologique, des collaborations interdisciplinaires, une documentation de qualité fondée également sur l'analyse des sources d'archives. A côté de Geymüller et après lui, Albert Naef, tout particulièrement, joue un rôle déterminant. Tous deux ont largement contribué à modifier durablement les pratiques monumentales en Suisse romande.

NOTES

Cette étude est fondée sur les sources conservées aux Archives cantonales vaudoises (ACV) et dans le fonds Henry de Geymüller du département des manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCU Ms R 2620). Les informations tirées du Fonds Geymüller du département des manuscrits de la Bibliothèque universitaire de Bâle (UB Basel NL 19) m'ont été communiquées par Georg Germann, qui a en outre bien voulu consolider ce travail. À Lausanne, mes remerciements vont à Claire Huguenin pour son aide efficace. Cet article a été publié une première fois en allemand dans le catalogue Heinrich von Geymüller (1839-1909), Architekturforscher und Architekturzeichner (cat. exp. Bibliothèque universitaire de Bâle – Bibliothèque universitaire de Graz), dir. par Josef PLODER & Georg GERMANN, Bâle 2009, pp. 68-119.

¹ Georg GERMANN, «Heinrich von Geymüller als Bauforscher und Denkmalpflege-Experte in der Schweiz und am Oberrhein, 1860-1890», in *Revue Suisse d'art et d'archéologie* 64, 2007, pp. 83-105, ici p. 103, n. 122.

² *Ibidem*, pp. 99 et 105, n. 145.

³ «Le 4^e centenaire de la naissance de Raphaël, 1483-1883», in *Gazette de Lausanne*, 28 et 29 mars 1883, cité d'après Josef PLODER, *Heinrich von Geymüller und die Architekturzeichnung: Werk, Wirkung und Nachlass eines Renaissance-Forschers*, Vienne 1998, p. 447.

⁴ «La restauration de la Hohkönigsburg», in *Gazette de Lausanne*, 11, 12, 13 et 15 juillet 1901; Kristina KRÖGER, *Die Position Heinrich von Geymüllers in der Denkmalpflege zu Beginn des 20. Jahrhunderts*, mém. lic. Université de Berne, décembre 1999, pp. 70-79; Elisabeth CASTELLANI-ZAHIR, *Die Wiederherstellung von Schloss Vaduz, 1904 bis 1914. Burgdenkmalpflege zwischen Historismus und Moderne*, II, Stuttgart 1993, p. 122; PLODER 1998 (cf. note 3), pp. 56, 434-435 et 449.

⁵ *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle*, dir. par Denis BERTHOLET, Olivier FEIHL & Claire HUGUENIN, Lausanne 1998; Claire HUGUENIN, Ulrich DOEPPER & Olivier FEIHL, *L'église Saint-François de Lausanne*, Lausanne 1998 (CAR 73); Claire HUGUENIN, «La restauration de la façade sud de l'église Saint-François de Lausanne: un affrontement théorique», in *Autour de Chillon* 1998, pp. 107-112; PLODER 1998 (cf. note 3); Laurent GOLAY, «Henri de Geymüller et la conservation des monuments historiques dans le canton de Vaud, 1873-1909», in *Henri de Geymüller (cat. exp.)* 1995 (cf. note 6), pp. 1-11; KRÖGER 1999 (cf. note 4); Georg GERMANN, «Henry de Geymüller, un expert polyglotte et cosmopolite» in *Victor Hugo et le débat patrimonial* (Actes du colloque organisé par l'Institut national du patrimoine), éd. par Roland RECHT, Paris 2003, pp. 103-120; GERMANN 2007 (cf. note 1).

⁶ *Henri de Geymüller, architecte et historien de l'art* (cat. exp. Département des manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne – MHL), Lausanne 1995.

⁷ Henry DE GEYMÜLLER, *Quelques lettres inédites d'Alexandre Vinet et souvenirs de deux amies bâloises*, Baden-Baden 1901. Sur Emanuel Oswald, particulièrement son portrait de famille, voir Burkard von RODA, «Das Interieur-Bild als Quelle. Wohnen in Basel in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts», in *Art + Architecture en Suisse* 55, 2004, 2, pp. 27-33, notamment fig. 11.

⁸ GERMANN 2007 (cf. note 1), p. 84.

⁹ *Collège Galliard à Lausanne: notice historique, plan général des études, conditions*, Lausanne 1896; Marcel GRANDJEAN, *Lausanne, édifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne*, Bâle 1979 (MAH 69, Vaud III), pp. 220-221.

¹⁰ Dave LÜTHI, *Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise*, Lausanne 2000 (BHV 118), pp. 203-205.

¹¹ PLODER 1998 (cf. note 3), p. 30.

¹² ACV, P Galliard 5, résultats des élèves.

¹³ PLODER 1998 (cf. note 3), pp. 30-31.

¹⁴ UB Basel, NL 19, O 10, H. de Geymüller, notes en vue d'une autobiographie; GERMANN 2007 (cf. note 1), p. 84 et n. 13; ACV, P Galliard 5, résultats des élèves. De Rumine, curieusement, ne figure pas sur les listes d'élèves de cette institution. La fréquentait-il comme simple auditeur?

¹⁵ ACV, P Galliard 5, résultats des élèves. Boissonnet termine avec brio aux examens de juin 1856.

¹⁶ Future Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne, puis Ecole polytechnique fédérale (Archives EPFL, les procès verbaux de l'Ecole spéciale ne se trouvent pas dans le Fonds ACM 77, École spéciale).

¹⁷ Ecole centrale des arts et manufactures à Paris (ingénieur constructeur 1857-1860), puis Académie d'architecture de Berlin (1860-1863). Paul BISSEGGGER, «Geymüller, Heinrich von», in *DHS*, 2005; *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures*, années 1909-1910, p. 156, notice nécrologique de Geymüller, par N. SERGÉEFF (promotion 1861); GERMANN 2007 (cf. note 1), p. 84.

¹⁸ Philip GOSSET, «Narrative of the fatal accident on the Haut-de-Cry, canton Valais», in *Alpine Journal* 1, 1863-1864, pp. 288-294, cité d'après GERMANN 2007 (cf. note 1), p. 102, n. 47; *L'asile Louis Boissonnet en Vennes sur Lausanne: notice rédigée à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation: 1874-1924*, [Lausanne] 1924; E. MERCIER-DUPASQUIER, «Cent années de vie à la Fondation Boissonnet (1874-1974)», in *Fondation Louis Boissonnet Lausanne. Centenaire de la fondation 1874-1974*, Lausanne 1976.

¹⁹ Richard BOHN, *Die Propyläen der Akropolis zu Athen*, V, Berlin/Stuttgart 1882 (Berichte der auf Grund der Louis-Boissonnet-Stiftung ausgeführten Studienreisen 2).

²⁰ PLODER 1998 (cf. note 3), p. 44.

²¹ Elevée en 1826 pour Alexandre-Henri-Valentin Cazenove d'Arlens. Cet édifice, situé en «En Moille Rance» soit «Ès Craux» est bientôt rebaptisé «Champittet». Le banquier William Haldimand, propriétaire du domaine du Denantou voisin, l'acquiert en 1832 et l'agrandit d'une annexe orientale en 1844.

²² PLODER 1998 (cf. note 3), pp. 52-53; GERMANN 2007 (cf. note 1), p. 97.

²³ ACV, Gb 136 e1 (Pully 1842-1843), f^o 31; Gb 136 f (Pully 1923-1925), f^o 44, collège de Champittet; GF 136/2, f^o 460, acquis du 22 avril 1825, bâtiment taxé en 1826; GF 136/4, cad. bât. f^o 191, W. Haldimand; SB 153/366, f^o 108, acquis E. Boissonnet le 10 août 1864; SB 153/362, f^o 245: à Natalie Heimburger par testament homologué le 2 mai 1873; acquis Geymüller, 27 mai 1879; acquis Société catholique, 13 août 1903.

²⁴ Il y découvre, le 5 février 1866, le célèbre plan de la basilique Saint-Pierre, qu'il peut attribuer à Bramante. PLODER 1998 (cf. note 3), p. 105.

²⁵ GERMANN 2007 (cf. note 1), p. 86.

²⁶ *Die Architektur der Renaissance in Toscana: dargestellt in den hervorragendsten Kirchen, Palästen, Villen und Monumenten / nach den Aufnahmen der Gesellschaft San Giorgio in Florenz*, publié, continué et achevé par Carl von STEGMANN et Henry de GEYMÜLLER,

Munich 1885-1909, 11 vol. + 1 vol. d'index; PLODER 1998 (cf. note 3), pp. 253-283. Auguste Choisy se fondera largement sur ce travail dans son *Histoire de l'architecture* (1899), voir Thierry MANDOUX, *Entre raison et utopie. L'histoire de l'architecture d'Auguste Choisy*, Liège 2008, p. 54.

²⁷ PLODER 1998 (cf. note 3), p. 56.

²⁸ *Ibidem*, pp. 446-450; Bernard REYMOND, «Architektur und Religion. Heinrich von Geymüllers geistiges Testament», in *Heinrich von Geymüller (1839-1909). Architekturforscher und Architekturzeichner* (cat. exp. Bibliothèque universitaire de Bâle – Bibliothèque universitaire de Graz), dir. par Josef PLODER & Georg GERMANN, Bâle 2009, pp. 64-67.

²⁹ GERMANN 2003 (cf. note 5), p. 105.

³⁰ UB Basel NL 19, S₁ 184 29 déc. 1860 et S₁ 186, 30 déc. 1861; GERMANN 2007 (cf. note 1), p. 84.

³¹ GERMANN 2007 (cf. note 1), pp. 84-86.

³² ACV, AMH A 80/7, procès-verbal de la commission technique, séance du 20 août 1908, p. 26; GERMANN 2003 (cf. note 5), p. 114. Pour tous les bâtiments italiens, énumérés dans l'ordre chronologique, voir «Bibliographie» dans PLODER 1998 (cf. note 3), pp. 446-450.

³³ KRÖGER 1999 (cf. note 4), pp. 39-55.

³⁴ *Ibidem*, pp. 56-70. Pour la problématique, Jürgen KRÜGER, «Von Weinbrenner bis Durm. Bauforschung und Denkmalpflege», in *Das Mittelalterbild des 19. Jahrhunderts am Oberrhein*, éd. par Hansmartin SCHWARZMAIER et al., Ostfildern 2004, pp. 65-75, mais Heidelberg n'y figure pas, n'appartenant ni au pays de Bade, ni à l'Oberrhein.

³⁵ Elisabeth CRETZAZ-STÜRZEL, «Netzwerk Burgenrenaissance. Die neue Lust auf Burgen und Ruinen um 1900», in *Gesicherte Ruine oder ruinierte Burg? Erhalten – Instandstellen – Nutzen*, Bâle 2005 (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 31), pp. 37-60; KRÖGER 1999 (cf. note 4), pp. 70-79.

³⁶ Jean-Daniel MOREROD & Grégoire OQUEY, «Monument historique: genèse d'une expression et d'un concept», in *Petit précis patrimonial, 23 études d'histoire de l'art offertes à Gaëtan Cassina*, éd. par Dave LÜTHI & Nicolas BOCK, Lausanne 2008 (Etudes lausannoises d'histoire de l'art 7), pp. 57-71; Marcel GRANDJEAN, «Jalons pour une histoire de la conservation des monuments historiques vaudois jusqu'à Viollet-le-Duc», in *Revue historique vaudoise* 1979, pp. 1-97.

³⁷ Leïla EL-WAKIL (dir.), *Jean-Daniel Blavignac, 1817-1876*, Carouge 1990.

³⁸ «L'invention des monuments historiques et des fonctionnaires de l'histoire», in Jean-Michel LENIAUD, *Les archipels du passé: le patrimoine et son histoire*, [Paris] 2002, pp. 135-160.

³⁹ Albert KNOEPFLI, *Schweizerische Denkmalpflege. Geschichte und Doktrinen*, Zurich 1972 (Beiträge zur Geschichte des Kunstwissenschaft in der Schweiz 1; Institut Suisse pour l'étude de l'art, annuaire 1970/71); GRANDJEAN, *Jalons* 1979 (cf. note 36).

⁴⁰ *Schweizerische Gesellschaft für Erhaltung historischer Kunstdenkmäler*. Cette société eut pour présidents Théodore de Saussure (1880-1888), Johann Christoph Kunkler (1889-1894), Karl Stehlin (1895-1896), Josef Zemp (1897-1904), Albert Naef (1905-1915); pour vice-présidents Johann Rudolf Rahn (1880-1891), puis par intermittences jusqu'en 1914), Heinrich Zeller-Werdmüller (1899), Jacques Mayor (1900), Léo Châtelain (1905) et Eduard von Rodt (1915-1916). Elle devient en 1934 la Société d'histoire de l'art en Suisse. DHS et KNOEPFLI 1972 (cf. note 39), p. 34.

⁴¹ *Annuaire officiel* 1899, p. 275; Karin GURTNER, «Le fonds Albert Naef», in *Journal OFC (Office fédéral de la Culture)* 13, 2004, pp. 8-9; Denis WEIDMANN, «1898: les Vaudois novateurs pour leur patrimoine», in *Feuille des avis officiels* 96, 2 décembre 1997.

⁴² En 1893, la «commission d'experts» comprend Ernest Burnat, Léo Châtelain, Johann Rudolf Rahn: *Compte rendu du Conseil d'Etat* 1893, Lausanne 1894 (Dép. agriculture et commerce, p. 71). – En 1899, la «commission technique» comprend Albert Naef et Jacques Mayor archéologues, adjoints à Léo Châtelain, qui est chargé de la direction des travaux: *Compte rendu du Conseil d'Etat* 1899, Lausanne 1900 (Dép. agriculture et commerce, p. 137).

⁴³ Examen des plans de restauration par Eugène Jost; la commission comprend les architectes Léo Châtelain, Albert Naef, Henri Juvet, de Genève, Gustave Falconnier, de Nyon, et Charles Vuillermet, peintre. *Compte rendu du Conseil d'Etat* 1897, Lausanne 1898 (Dép. agriculture et commerce, p. 156).

⁴⁴ Rudolf ECHT, *Boeswillwald als Denkmalpfleger*, Bonn 1984 (Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde 39), cité d'après Wim DENSLAGEN, *Architectural restoration in Western Europe: controversy and continuity*, Amsterdam 1994, pp. 104 et 292, n. 65.

⁴⁵ Chantal LAFONTANT VALLOTTON, *Entre le musée et le marché: Heinrich Angst, collectionneur, marchand et premier directeur du Musée national suisse*, Berne 2007; Chantal LAFONTANT VALLOTTON, «La collection particulière de Heinrich Angst, premier directeur du Musée national suisse: un instrument décisif de la politique muséale», in *Revue suisse d'art et d'archéologie* 63, 2006, pp. 229-242.

⁴⁶ Johann Rudolf RAHN, «Conservation des monuments historiques et études sur l'art ancien», in *La Suisse au XIX^e siècle*, II, éd. par Paul SEIPPEL Lausanne 1900, pp. 415-426; Georg GERMANN, «Johann Rudolf Rahn, die Schweizer Kunstgeschichte und das Tessin» in *Johann Rudolf Rahn. Geografia e monumenti*, éd. par Jacques GUBLER, Mendrisio 2004, pp. 83-106; Georg GERMANN, «Johann Rudolf Rahn und die Ursprünge der GSK», in *NIKE* 3, 2005, pp. 34-39.

⁴⁷ Catherine BOREL, «La restauration de la Collégiale», in *Léo Châtelain, architecte, 1839-1913*, éd. par Pierre von ALLMEN, Neuchâtel 1985, pp. 59-62.

⁴⁸ KRÜGER 2004 (cf. note 34).

⁴⁹ Devient en 1912 membre de la commission technique de Chillon, avec Naef, Bron et Zemp. *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 198.

⁵⁰ Walther Fol (1832-1890) a créé à Genève un musée dont les collections archéologiques ont été intégrées ensuite au Musée d'art et d'histoire de cette ville.

⁵¹ KNOEPFLI 1972 (cf. note 39), p. 25.

⁵² PLODER 1998 (cf. note 3), p. 355, fig. 162.

⁵³ «Procès-verbaux des séances du Comité de restauration de la cathédrale», 1869-1913 (ACV, SB 52, Jb/1/1). – «Procès-verbaux de la Commission technique de la cathédrale de Lausanne», séances de 1898 à 1908, manuscrits autographiés, 10 vols. (ACV, SB 52, Ja/1 à Ja/10); *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 258.

⁵⁴ GOLAY 1995 (cf. note 5), p. 1; *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), pp. 25-28.

⁵⁵ GOLAY 1995 (cf. note 5), p. 5; Claire HUGUENIN, «Le portail Montfalcon de la cathédrale de Lausanne: controverse autour d'une reconstruction», in *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), pp. 99-106.

⁵⁶ Louis GAUTHIER, *La cathédrale de Lausanne et ses restaurations, 1869-1898*, Lausanne 1899, pp. 94-96.

⁵⁷ GOLAY 1995 (cf. note 5), p. 3.

- ⁵⁸ Geymüller y est nommé le 19 août 1902 en remplacement d'Ernest Burnat, démissionnaire. GAUTHIER 1899 (cf. note 56), p. 52. Première mention dans *l'Annuaire officiel* 1896, pp. 257-258; ACV, AMH A 80/6, procès-verbal de la commission technique, séance du 23 août 1902, p. 5; Pierre FREY, « Rapport à la commission technique de la cathédrale de Lausanne, 9 mars 1990 » [couronnement de la tour centrale], ms., p. 15.
- ⁵⁹ Concours 1877, Jury: Jules Roberty, Johann Jakob II Stehlin, François Gindroz. Le difficile choix de l'emplacement n'est résolu que plus tard (voir notamment *Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes*, mars 1879, n° 1, pp. 5-8, « Rapport de la commission chargée par la section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et architectes d'examiner à nouveau l'emplacement du bâtiment destiné au Tribunal fédéral à Lausanne », signé Jules Carrard, archit.). Les deux lettres ouvertes publiées par Geymüller, dont la seconde est datée du 20 oct. 1880, s'opposent au point de vue de cette commission. On ne saurait exclure que leur auteur répercute ici non seulement son avis personnel, mais aussi l'opinion de deux experts également consultés. Il écrit en effet dans une lettre à sa « tante » Nathalie, le 10 nov. 1880: « *Heute Abend Stettler und Châtelain, 2 der 3 Experten für Tribunal fédéral zum Thee* » (UB Basel NL 19, lettres de H. de Geymüller à Nathalie Heimbürger, Q 7). Sur ce bâtiment, voir INSA V, Berne 1990, p. 345 et, en dernier lieu, Martin FRÖHLICH, *Gottfried Semper am Zeichenbrett. Architektur in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts*, Zurich 2007, pp. 153-161.
- ⁶⁰ BCU Ms, R 2620 a 7, Rapport sur Saint-François [1882-1885], document original en plusieurs cahiers avec pièces justificatives, resté dans le fonds Geymüller; ACV, AMH D 34, « Eglise de Saint-François à Lausanne. Etude relative à l'entretien et à la restauration du monument, par M. Henry de Geymüller, avec le concours de M. l'architecte L. Joël et celui de M. l'architecte G. Rouge », s.d. [1882-1885], version mise au net et reliée de ce rapport, mis en circulation; GOLAY 1995 (cf. note 5), p. 6; *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), pp. 107-112; HUGUENIN, DOEPFER & FEIHL 1998 (cf. note 5); GERMANN 2007 (cf. note 1), pp. 96-97.
- ⁶¹ *Henri de Geymüller (cat. exp)* 1995 (cf. note 6), pp. 43-48; Joëlle NEUENSCHWANDER FEIHL, « Le château d'Ouchy: un vestige recyclé », in *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), pp. 29-32; GERMANN 2007 (cf. note 1), p. 97.
- ⁶² *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 38.
- ⁶³ ACV, N 2, J 5 b1, *Rapport du comité de l'association pour la restauration du château de Chillon*, Lausanne 1889; *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), pp. 137-206 et sources pp. 259-260.
- ⁶⁴ UB Basel NL 19, N 53,15 oct. 1864.
- ⁶⁵ Révision du projet d'Adolphe Tièche; plusieurs feuilles du projet Wirz sont conservées (aimable comm. de Georg Germann). Voir aussi CASTELLANI 1993 (cf. note 4), p. 87; Anne-Marie BILAND, *Bernisches Historisches Museum. Architekturführer*, Berne 1994 (Guides de la SHAS), p. 8.
- ⁶⁶ Rapport de Geymüller publié dans le *Journal du district d'Avenches*, 8, 12 et 15 oct. 1892: « nous sommes en présence d'un document véritable du tempérament artistique de cette région de la Suisse, et l'édifice offre plus de qualités qu'il n'en faut pour constituer un monument historique dans toute l'acception du mot. Il est donc bien digne, à tous égards, de l'intérêt qui récemment s'est tourné vers lui et cherche, par une restauration judicieuse et prudente, à remettre en relief toutes ces qualités ». Marcel GRANDJEAN, *Avenches: la ville médiévale et moderne. Urbanisme, arts et monuments*, I, [Avenches] 2007, p. 124 et II, p. 507, n. 98; Albert NAEF, *Le château d'Avenches: notice historique et archéologique*, Genève 1902, p. 15.
- ⁶⁷ *Jacob Burckhardt, Briefe*, I, éd. par Max BURCKHARDT, Bâle 1949, p. 57, lettre à Heinrich Schreiber, 21 avril 1837.
- ⁶⁸ Henry DE GEYMÜLLER, *La nouvelle flèche pour la cathédrale de Lausanne*, Bâle/Genève 1873, p. 1.
- ⁶⁹ Pierre FREY, « Destruere necesse est », in *Archimade* 35, mars 1992, pp. 10-15. Texte repris dans *Tour-lanterne, Cathédrale de Lausanne*, mai 1994 (Etat de Vaud, Service des bâtiments 47), pp. 5-13, ici p. 11.
- ⁷⁰ Viollet-le-Duc n'envisage pas immédiatement la suppression du tambour octogonal. Voir à ce propos FREY 1992 (cf. note 69) et Christophe AMSLER, « Viollet-le-Duc et la tour-lanterne de la cathédrale de Lausanne », in *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), pp. 25-28.
- ⁷¹ Lausanne, av. du Léman 37. Maison construite en 1876 pour lui-même par Viollet-le-Duc, qui aurait affirmé s'être inspiré de la maison de Jeanne d'Arc à Domrémy (voir plus bas, notes de Geymüller). Démolie en 1975 (INSA V, Berne 1990, p. 341). Jacques GUBLER, « La Vedette. In search of the Primitive », in *Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879)*, Londres 1980; Jacques GUBLER, « Une maison, histoire et contrepoint », in *Viollet-le-Duc et la montagne*, dir. par Pierre FREY & Lise GRENIER, Grenoble 1993, pp. 34-42.
- ⁷² GAUTHIER 1899 (cf. note 56), Annexe 11, pp. 74-75, lettre programme du Département des travaux publics, adressée à la commission consultative.
- ⁷³ *Ibidem*, Annexe 11, rapport de la commission consultative, 19 janvier 1881, signé D. Braillard et Maurice Wirz.
- ⁷⁴ *Ibidem*.
- ⁷⁵ Jean Charles BIAUDET *et al.*, *La cathédrale de Lausanne*, Berne 1975 (Bibliothèque de la SHAS 3), p. 64.
- ⁷⁶ *Compte rendu du Conseil d'Etat 1898*, Lausanne 1899 (Dép. agriculture et commerce, p. 141). En 1908, Rahn, démissionnaire, est remplacé par Théophile Van Muyden (ACV, AMH A 80/7, procès-verbal de la commission technique, séance du 10 février 1908, p. 1).
- ⁷⁷ BCU Ms, R 2620/3/1, brouillon du mémoire intitulé « Restauration de la rose de la cathédrale de Lausanne », 26 mars 1892. Les ardoises de la nef ont en effet été remplacées par des tuiles vers 1915 (BIAUDET *et al.* 1975 [cf. note 75], p. 64), puis la flèche de Viollet-le-Duc a été « dérestaurée » en 1925; enfin, une nouvelle restauration a lieu en 1992-1994 avec remise en place des ardoises (FREY 1992 [cf. note 69]).
- ⁷⁸ Claire HUGUENIN, « Cathédrale de Lausanne. Flèche de la tour du beffroi. Étude historique » (avec Ferdinand PAJOR pour les sources bernoises), ms., Lausanne juin 2000.
- ⁷⁹ Eugène BACH, Louis BLONDEL & Adrien BOVY, *La cathédrale de Lausanne*, Bâle 1944 (MAH 16, Vaud II), pp. 22-24 et 135.
- ⁸⁰ FREY 1992 (cf. note 69), p. 13.
- ⁸¹ GAUTHIER 1899 (cf. note 56), pp. 34-43; GOLAY 1995 (cf. note 5), pp. 1-3; GERMANN 2003 (cf. note 5), p. 108; GERMANN 2007 (cf. note 1), pp. 86-92.
- ⁸² Paul BISSEGGER, *D'ivoire et de marbre. Alexandre et Henri Perregaux ou l'Age d'Or de l'architecture vaudoise (1770-1850)*, Lausanne 2007 (BHV 131), pp. 189 et 193; FREY 1992 (cf. note 69), p. 11.
- ⁸³ GEYMÜLLER 1873 (cf. note 68), p. 13; voir aussi KRÖGER 1999 (cf. note 4), p. 80.
- ⁸⁴ GERMANN 2003 (cf. note 5), p. 106.

- ⁸⁵ GEYMÜLLER 1873 (cf. note 68), p. 12; GERMANN 2003 (cf. note 5), p. 108.
- ⁸⁶ George Gilbert Scott (1811-1878), inspiré par Pugin, est l'auteur de très nombreux ouvrages typiques du néogothique de l'époque victorienne.
- ⁸⁷ Friedrich von Schmidt (1825-1891), professeur d'architecture à Vienne, célèbre notamment pour sa restauration de la cathédrale Saint-Étienne de Vienne, dont il reconstruisit la flèche.
- ⁸⁸ Eugène BACH, « Lausanne », in *Congrès archéologique de France* (CX^e session, tenue en Suisse romande en 1952 par la Société française d'archéologie), Paris 1953, pp. 40-115, ici p. 105.
- ⁸⁹ HUGUENIN, *Montfalcon* 1998 (cf. note 55). Voir aussi GOLAY 1995 (cf. note 5), pp. 5-6.
- ⁹⁰ BCU Ms, R 2620/1/2, lettre du Dép. agriculture et commerce, proposant à Geymüller de faire partie de la Commission d'expertise pour la cathédrale de Lausanne; GAUTHIER 1899 (cf. note 56), pp. 56-59.
- ⁹¹ GAUTHIER 1899 (cf. note 56), Annexes, p. 87.
- ⁹² ACV, AMH A 80/6, procès-verbal de la commission technique, séance du 12 mai 1905, p. 10.
- ⁹³ « MM. Burnat, Doret, et Assinare appuient plutôt l'idée de M. Boeswillwald » (GAUTHIER 1899 [cf. note 56], Annexes, p. 91). BCU Ms, R 2620/4/1, brouillon de rapport relatif au grand portail, s. n., s. d. [Geymüller, sept. 1888] (rapide, fragmentaire, très corrigé, difficile à lire); GAUTHIER 1899 (cf. note 56), Annexe 15, pp. 94-96, et Annexe 16, pp. 97-111, compte rendu de la séance du 7 août 1894 de la Commission d'examen des projets de restauration du portail.
- ⁹⁴ Henry DE GEYMÜLLER, « Observations supplémentaires sur le linteau du portail principal de la cathédrale de Lausanne », 6 sept. 1888, publié dans GAUTHIER 1899 (cf. note 56), p. 96.
- ⁹⁵ BCU Ms, R 2620/1/8, lettre d'A. Naef à Geymüller, 8 oct. 1894.
- ⁹⁶ *Ibidem*; voir aussi Pierre MARGOT, « Du Jugement d'Albert Naef sur le portail occidental de la cathédrale de Lausanne restaurée de 1892 à 1909 », in *Das Denkmal und die Zeit. Alfred A. Schmid zum 70. Geburtstag*, dir. par Bernhard ANDERES *et al.*, Lucerne 1990, pp. 51-52.
- ⁹⁷ ACV, AMH A 80/6, procès-verbal de la commission technique, séance du 17 août 1903.
- ⁹⁸ On ignore la nature de ces documents (aimable comm. de Claire Huguenin).
- ⁹⁹ ACV, AMH A 80/6, procès-verbal de la commission technique, séance du 12 mai 1905, p. 16. Il s'agit en fait d'une affirmation de Geymüller, publiée dans un pamphlet relatif à la restauration du châteaudeau de Heidelberg (ACV, AMH A 80/7, procès-verbal de la commission technique, séance du 20 août 1908, p. 25).
- ¹⁰⁰ BCU Ms, R 2620/1/13, brouillon de lettre de Geymüller, au nom de la commission technique, au conseiller d'Etat Duboux, chef du département des travaux publics, Service des bâtiments de l'Etat, 17 fév. 1905 [propose de garder visible le portail original du XIII^e siècle, mais en le faisant précéder, ou encadrer, par le portail Montfalcon. On créerait ainsi un état qui n'a jamais existé, mais on maintiendrait tout au moins des éléments importants. Geymüller qualifie ce portail du « meilleur de ce style en Suisse »]; ACV, AMH A 80/6, procès-verbal de la commission technique, séance du 12 mai 1905, p. 11.
- ¹⁰¹ Raphaël Lugeon, fils de David, que Viollet-le-Duc avait fait venir de Paris pour les travaux de la cathédrale, notamment à la tour-lanterne et au portail peint. ACV, AMH A 80/6, procès-verbal de la commission technique, séance du 1^{er} nov. 1906, p. 5; GAUTHIER 1899 (cf. note 56), p. 50 et Annexes, p. 83.
- ¹⁰² HUGUENIN, *Montfalcon* 1998 (cf. note 55), p. 106.
- ¹⁰³ Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, « Rapport adressé à Monsieur le Chef des Travaux publics, à Lausanne, sur la restauration de la cathédrale de Lausanne » (22 août 1872), in GAUTHIER 1899 (cf. note 56), annexe n° 9, p. 69; GOLAY 1995 (cf. note 5), p. 4.
- ¹⁰⁴ Johann Rudolf RAHN, *La rose de la cathédrale de Lausanne* (trad. de l'allemand par William Cart), Lausanne 1879.
- ¹⁰⁵ Christophe AMSLER *et al.*, *La Rose de la cathédrale de Lausanne. Histoire et conservation récente*, Lausanne 1999, p. 38.
- ¹⁰⁶ ACV, AMH A 80/7, procès-verbal de la commission technique, séance du 20 août 1908, pp. 32-33.
- ¹⁰⁷ AMSLER *et al.* 1999 (cf. note 105), p. 39.
- ¹⁰⁸ GAUTHIER 1899 (cf. note 56), p. 73.
- ¹⁰⁹ BCU Ms, R 2620/1/13, lettre de J. Simon, architecte de l'Etat, à H. de Geymüller, 30 mars 1905; ACV, AMH A 80/6, procès-verbal de la commission technique, séance du 12 mai 1905, p. 5; *Compte rendu du Conseil d'Etat 1905*, Lausanne 1906 (Dép. travaux publics, p. 117).
- ¹¹⁰ ACV, AMH A 80/7, procès-verbal de la commission technique, séance du 10 février 1908, p. 3.
- ¹¹¹ GOLAY 1995 (cf. note 5), p. 4.
- ¹¹² ACV, AMH A 80/7, procès-verbal de la commission technique, séance du 10 février 1908, p. 6 (Geymüller est absent, séjourne à Rome).
- ¹¹³ *Ibidem*, séance du 20 août 1908, p. 3 (Geymüller est absent).
- ¹¹⁴ *Ibidem*, pp. 8-9 et 15.
- ¹¹⁵ *Ibidem*, p. 27.
- ¹¹⁶ UB Basel NL 19, Q_1, journal intime de Geymüller, 25 septembre 1860: « *The Cathedral of Freyburg where the tower is magnificent made me sad and regret Notre Dame [de Paris]. I don't know why [I] thought it is finished.* » Voir au sujet de l'achèvement des tours au XIX^e siècle: Alexander VON KNORRE, *Turmvollendungen deutscher gotischer Kirchen im 19. Jahrhundert, unter besonderer Berücksichtigung von Turmabschlüssen mit Masswerkhelmen*, Cologne 1974 (Veröffentlichung der Abteilung Architektur des Kunsthistorischen Instituts der Universität zu Köln 5).
- ¹¹⁷ BCU, Ms R 2620/5/1, esquisse de « Flèches pour Notre-Dame de Paris, une idée passagère de H. de Geymüller », « 1 July 1867 », avec monogramme HG, crayon, perspective des deux tours jumelles sur la grande façade.
- ¹¹⁸ Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, 10 vols., Paris 1867-1868, ici II, p. 293.
- ¹¹⁹ GEYMÜLLER 1873 (cf. note 68), pp. 8-9; cité par GOLAY 1995 (cf. note 5), p. 2.
- ¹²⁰ Photo de la tour-lanterne restaurée dans Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, « Cathédrale de Lausanne. Note sur la flèche nouvelle », in *Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes*, 25 déc. 1876.
- ¹²¹ GERMANN 2007 (cf. note 1), pp. 88-89, fig. 6 et 7.
- ¹²² *Ibidem*, p. 93.

- ¹²³ BCU Ms, R 2620/5/2, dessin au crayon, «Souvenir du projet de restauration de la flèche de Lausanne par Viollet-le-Duc», avril 1873; R 2620/5/3, deux esquisses pour la flèche de la tour-lanterne de Lausanne, s. d. [H. de Geymüller, conserve le tambour octogonal]; R 2620/5/4, esquisses, idées de flèches pour la tour-lanterne de Lausanne, 16 nov. 1875 et 14 nov. 1880; BCU Ms, R 2620/5/6, diverses esquisses au crayon ou à l'encre pour le couronnement de la tour-lanterne, certaines datées: «Hochfelden Freitag 14 Nov. 1879».
- ¹²⁴ ACV, AMH A 80/6, procès-verbal de la commission technique, séance du 10 juillet 1901, p. 9, copie d'une lettre de F. Virieux, 10 janv. 1901.
- ¹²⁵ GEYMÜLLER 1873 (cf. note 68), p. 13.
- ¹²⁶ ACV, AMH A 80/6, procès-verbal de la commission technique, séance du 23 août 1902, pp. 10-11.
- ¹²⁷ Sur l'achèvement de la tour de Berne par August Beyer, voir KNORRE 1974 (cf. note 116), pp. 188-197, et GERMANN 2007 (cf. note 1), pp. 95 et 104, n. 120-121.
- ¹²⁸ ACV, AMH A 80/6, procès-verbal de la commission technique, séance du 31 oct. 1902, p. 26; ACV, SB 52 Ba/16/35-47, divers projets de flèches en charpente pour la tour du beffroi, par Jules Simon, discutées en commission technique: variantes courtes en nov. 1902, et variantes longues les 29-30 juillet 1903 et 18 fév. 1904; ACV, SB 52, Nb 4/1-6, relevé des flèches de Berne, Bâle et Fribourg-en-Brisgau procurés par Geymüller; FREY 1990 (cf. note 58), p. 15; GERMANN 2007 (cf. note 1), pp. 92-93. Sur la prédilection pour les flèches ajoutées au XIX^e siècle, voir KNORRE 1974 (cf. note 116), pp. 247-250.
- ¹²⁹ ACV, AMH A 80/6, procès-verbal de la commission technique, séance du 17 août 1903, pp. 16-17; *ibidem*, séance du 19 oct. 1904, p. 10.
- ¹³⁰ PLODER 1998 (cf. note 3), pp. 103 et ss.
- ¹³¹ *Ibidem*, p. 433.
- ¹³² Cité d'après GERMANN 2003 (cf. note 5), p. 114 et en pl. couleurs III: le dessin que Geymüller a attribué à Bramante.
- ¹³³ *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5); KRÖGER 1999 (cf. note 4), pp. 82-86.
- ¹³⁴ BCU MS, R 2620/4/4, notes diverses, «dont certaines non utilisées pour mon mémoire»; Geymüller mentionne la 1^{ère} séance de la commission technique de Chillon, le 27 oct. 1890; *Annuaire officiel* 1896, p. 258; ACV, N 2, J 14 a 4, rapport de la commission technique de Chillon sur la réunion du 5 et 6 août 1898; *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 137.
- ¹³⁵ Membre également de la commission d'experts pour l'église de Grandson en 1891, avec Ernest Burnat et Léo Châtelain (*Compte rendu du Conseil d'Etat, Dép. agriculture et commerce 1891*, Lausanne 1892, p. 102).
- ¹³⁶ Ce groupe d'experts est doublé d'une «commission exécutive», émanation de l'Association pour la restauration du château. *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 132.
- ¹³⁷ *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 144.
- ¹³⁸ ACV, N 2, J 7 a 2, HENRY DE GEYMÜLLER, *Jalons pour la restauration et principes fondamentaux sur lesquels elle devra se baser*, 1891 (voir aussi version imprimée de ce rapport, N 2, J 12 a 7, qui donne une version raccourcie du point 3: «Le côté architectonique et artistique dont la mission est Préservatrice avant d'être Restauratrice». [La phrase reste maladroite]); HENRY DE GEYMÜLLER, *Château de Chillon, commission technique, II. Jalons pour le programme de la restauration et principes fondamentaux sur lesquels elle devra se baser*, Lausanne 1896; *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 140; KRÖGER 1999 (cf. note 4), pp. 84-85.
- ¹³⁹ ACV, N 2, J 14 a 4, rapport de la commission technique de Chillon sur la réunion du 5 et 6 août 1898.
- ¹⁴⁰ ALBERT NAEF, *Chillon, I. La Camera Domini. La chambre des comtes et ducs de Savoie à Chillon*, Genève 1908.
- ¹⁴¹ ACV, N 2, H 1/16, ALBERT NAEF, «Programme général de restauration, I, Extérieur», ms., 1908; ALBERT NAEF, *Chillon. Résumé du programme général de restauration, I. Extérieur*, Lausanne 1912; ALBERT NAEF, *Chillon. Programme de restauration, II [...]*, Lausanne 1914; *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 197.
- ¹⁴² *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 200.
- ¹⁴³ ALBERT NAEF, *L'église de Saint-Sulpice et sa restauration. Étude architecturale et archéologique*, Lausanne 1896; ACV, AMH A 166/2, Paul Nicati, Journal des travaux, dès le 12 juillet 1898, p. 57, mentionne la fouille de Naef (16 sept. 1895) sous une entrée du 5 sept. 1898; *Henri de Geymüller (cat. exp.)* 1995 (cf. note 6), pp. 35-41.
- ¹⁴⁴ Société pour la conservation et la restauration de l'église romane de Saint-Sulpice (Vaud), *Exposé de M. de Geymüller, architecte, membre de la commission technique à l'assemblée du 21 septembre 1891*.
- ¹⁴⁵ *Jakob Burckhardt. Briefwechsel mit Heinrich von Geymüller*, éd. par Carl NEUMANN, Munich 1914, p. 123: lettre de Burckhardt à Geymüller, 8 janv. 1892 (traduction de l'auteur).
- ¹⁴⁶ ACV, AMH A 166/2, Paul Nicati, Journal des travaux, dès le 12 juillet 1898, p. 1.
- ¹⁴⁷ *Ibidem*, 7 août 1899, p. 101; Paul BISSEGER, *Eglise de Saint-Sulpice*, Berne 1982 (Guides de monuments suisses).
- ¹⁴⁸ BCU Ms, R 2620 b 1/1, lettre de Léo Châtelain, 10 oct. 1900, concerne Saint-Sulpice.
- ¹⁴⁹ Naef en sera néanmoins président de 1905 à 1915 (*DHS*).
- ¹⁵⁰ BCU Ms, R 2620 b 1/10, note d'A. Naef à Geymüller, à Baden-Baden, s. d. [15 sept 1900?], «en wagon».
- ¹⁵¹ BCU Ms, R 2620 b 1/6, lettre H. de Geymüller aux membres de la commission technique de Saint-Sulpice, 21 juin 1900, avec réponse d'A. Naef. BCU Ms, R 2620 b 1/10, lettre confidentielle d'A. Naef à H. de Geymüller et Léo Châtelain, 19 juin 1900: «Bien loin de regretter sa honteuse besogne, c'est nous que M. Nicati a attaqués de la façon la plus violente, mêlant le sentiment aux affirmations les plus mensongères. Vous comprendrez naturellement que c'est sur moi qu'est retombée la plus forte colère, parce que c'est moi qui avais constaté et signalé son vandalisme. Je dois ajouter que le Comité a non seulement donné raison à ce polisson, mais que certains de ses membres, principalement M. Burnat, a voulu faire retomber la faute, si faute il y avait, sur la CT et principalement sur moi! Selon son habitude, M. Burnat a attendu de voir quelle serait l'opinion de la majorité du Comité. Quand il a vu que le Comité approuvait les actes de son polisson d'architecte, le couvrait de fleurs, il s'est mis en devoir de donner le coup de pied de l'âne; c'était d'ailleurs tout naturel de sa part, mais doit être signalé. [...] Je n'ai qu'un regret, c'est d'avoir fait tout ce que j'ai fait pour cette canaille de Nicati, que j'ai moi-même présenté pour me succéder à Saint-Sulpice, comme je l'ai proposé par ailleurs où il a fait des saletés analogues (Saint-Martin, cathédrale), ces deux mots diront quelque chose à M. Châtelain.»
- ¹⁵² BCU Ms, R 2620 b 1/6, lettre de Geymüller aux membres de la commission technique de Saint-Sulpice, 21 juin 1900, avec réponse de Naef.

- ¹⁵³ BCU Ms, R 2620 b 1/10, lettre confidentielle d'A. Naef à H. de Geymüller et Léo Châtelain, 19 juin 1900. Voir à ce propos un discours de Geymüller sur les dangers que fait courir au monument l'architecte qui prend le « mors aux dents » (BCU Ms, R 2620b/3/7/2 [1900], publié dans *Henri de Geymüller (cat. exp.)* 1995 [cf. note 6], p. 18). Charles LUCAS, Maurice POUPINEL & Charles BARTAUMIEUX, *Congrès international des architectes : cinquième session, Paris 29 juillet-4 août 1900 : organisation, compte rendu et notices ; à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900*, Paris 1906, pp. 169-172, mentionné dans GERMANN 2003 (cf. note 5), pp. 98 et 105, n. 141.
- ¹⁵⁴ BCU Ms, R 2620 b 1/29, inauguration de l'église, 27 sept. 1903, lettre de F. Redard à Geymüller, à Baden-Baden, 28 sept. 1903.
- ¹⁵⁵ HUGUENIN, DOEPPER & FEIHL 1998 (cf. note 5); GERMANN 2007 (cf. note 1), pp. 96-97; *Henri de Geymüller (cat. exp.)* 1995 (cf. note 6), pp. 23-34; KRÖGER 1999 (cf. note 4), pp. 81-82.
- ¹⁵⁶ BCU Ms, R 2620 a/4/6/1, rapport de E.-E. Viollet-le-Duc sur l'église Saint-François, polycop. 4 juill. 1873 (et notes de travail H. de Geymüller relatives à ce rapport). Texte complet transcrit dans *Henri de Geymüller (cat. exp.)* 1995 (cf. note 6) pp. 25-28; HUGUENIN, DOEPPER & FEIHL 1998 (cf. note 5), p. 48.
- ¹⁵⁷ *Henri de Geymüller (cat. exp.)* 1995 (cf. note 6), pp. 23-24; BCU Ms, R 2620 a 7, Rapport sur Saint-François [1882-1885]; ACV, AMH D 34, «Eglise de Saint-François à Lausanne» (voir ci-dessus, *Chronologie des interventions...*). Joël, handicapé de la vue, ne peut se rendre seul sur les échafaudages et doit se faire opérer en 1883 de la cataracte. Dans sa correspondance, il parle du rapport de Saint-François comme si celui-ci était l'œuvre du seul Geymüller (BCU, R 2620 a/1/5, correspondance avec Louis Joël, architecte, 1882-1885).
- ¹⁵⁸ Ils suivent une tradition historique erronée, selon laquelle la première pierre de ce clocher aurait été posée en 1523, alors que celui-ci remonte sans doute du début du XV^e siècle (Marcel GRANDJEAN, *La ville de Lausanne : introduction, extension urbaine, ponts, fontaines, édifices religieux [sans la cathédrale], hospitaliers, édifices publics (I)*, Bâle 1965 [MAH 51, Vaud I], p. 190); Ulrich DOEPPER, «Contribution méthodologique et archéologique de Henri de Geymüller», in HUGUENIN, DOEPPER & FEIHL 1998 (cf. note 5), pp. 79-93, ici pp. 89-91.
- ¹⁵⁹ BCU Ms, R 2620 a/1/1, lettre de Ch. Boiceau, avocat, à H. de Geymüller, 28 juin 1900.
- ¹⁶⁰ BCU Ms, R 2620 a/1/4, télégramme de Geymüller, de Baden-Baden, s. d. (avant 1^{er} avril 1899).
- ¹⁶¹ BCU Ms, R 2620 a/1/7, lettre du syndic Louis Gagnaux à H. de Geymüller, 1^{er} avril 1899.
- ¹⁶² *INSA II*, Berne 1986, p. 151.
- ¹⁶³ BCU Ms, R 2620 a/2/2, notes de frais et honoraires H. de Geymüller, 1885-1900; R 2620 a/3/6, dossier église nouvelle, pour Saint-François, notes ms, 1899. Informations relatives à la construction aimablement communiquées par Dr. Ulla K. Schmid (Museum und Stadtarchiv Schopfheim), qui renvoie à Bettina et László BETHLEN, *100 Jahre Evangelische Stadtkirche zu Schopfheim*, Jahrbuch Schopfheim, 1992.
- ¹⁶⁴ Aimable comm. de Renate Krüger, pasteur de Badenweiler. Voir aussi Ulrike GRAMMBITTER, *Josef Durm (1837-1919). Eine Einführung in das architektonische Werk*, Munich 1984, pp. 364-369.
- ¹⁶⁵ Eglise réformée néogothique, construite de 1858 à 1867 sur des plans de Ferdinand Stadler.
- ¹⁶⁶ *Kaiser-Wilhelm-Gedächtniskirche*, 1891-1895, sur des plans de Franz Schwechten.
- ¹⁶⁷ BCU Ms, R 2620 a/6/7, «Notice sur un nouveau Saint-François».
- ¹⁶⁸ ACV, P Dumur 54/66, extr. de «La restauration de Chillon», in *Gazette de Lausanne*, 12 juillet 1900, lettre rectificative de H. de Geymüller et réponse du directeur de ce journal, qui, en attaquant la restauration de Chillon, a voulu défendre l'activité de Van Muyden à Saint-François. HUGUENIN, DOEPPER & FEIHL 1998 (cf. note 5), p. 60.
- ¹⁶⁹ BCU Ms, R 2620 a/4/6/1-9, rapports, 1873-1883, rapport d'E.-E. Viollet-le-Duc sur l'église Saint-François, polycop. 4 juill. 1873 (et notes de travail H. de G. relatives à ce rapport, a relevé les inexactitudes).
- ¹⁷⁰ BCU Ms, R 2620 a 7/1, Saint-François, «I Notice historique de la construction et des dégâts, Petites feuilles 24 et 25», mémoire signé H. de Geymüller, Paris, 25 avril 1885.
- ¹⁷¹ BCU Ms, R 2620 a 7/2, Saint-François, «II Fondations, murs, contreforts et arcs-boutants. Pièces justificatives n^{os} 1 à 17. Petites feuilles 26 à 30» [H. de Geymüller, 1885].
- ¹⁷² Pol ABRAHAM, *Viollet-le-Duc et le rationalisme médiéval*, Paris 1934, p. 2; DENSLAGEN 1994 (cf. note 44), pp. 104-117; MANDOU 2008 (cf. note 26), pp. 34, 74.
- ¹⁷³ GAUTHIER 1899 (cf. note 56), p. 38; BACH, BLONDEL & BOVY 1944 (cf. note 79), p. 22: «Le gouvernement eut alors l'heureuse inspiration de faire appel à un architecte éminent, Viollet-le-Duc [...]».
- ¹⁷⁴ DENSLAGEN 1994 (cf. note 44), pp. 104-117 et 126-139 (p. 113, fig. 44, une photographie du 21 mai 1877 montre qu'une seule des doubles volées d'arcs-boutants est restée en place); Jean-Michel LENIAUD, *Viollet-le-Duc ou les délires du système*, Paris 1994, pp. 96-100; GERMANN 2003 (cf. note 5), p. 106 et n. 27.
- ¹⁷⁵ Françoise BERCÉ, *Les premiers travaux de la commission des monuments historiques 1837-1848. Procès-verbaux et relevés d'architectes*, Paris 1979, pp. 235, 246-247 et 382, n. 1, ill. 91-92.
- ¹⁷⁶ Françoise BERCÉ, «Viollet-le-Duc et la restauration des édifices», in *Viollet-le-Duc (cat. exp. Galeries nationales du Grand-Palais)*, Paris 1980, pp. 50-58, ici p. 57.
- ¹⁷⁷ *Paul Abadie, architecte 1812-1884. Entre archéologie et modernité (cat. exp. Musée d'Angoulême)*, dir. par Marcel DURLIAT & Bruno FOUCART, Angoulême 1984.
- ¹⁷⁸ LENIAUD 1994 (cf. note 174), pp. 68 et 87.
- ¹⁷⁹ Scott écrit, à propos de la «restauration destructive en France»: «[...]I may be excused in speaking somewhat plainly as to the fearful loss of authentic work of the most precious character, and of the most inestimable value, which is going throughout the length and breadth of that country which boasts itself to have been the birthplace of Pointed architecture [...]. It's inexplicable to me how the very same persons can at one time bring cogent arguments to prove that their country was the nursing mother of Mediaeval art, and at the next should deliberately, and without necessity, take down from her noblest architectural monuments original details of the most exquisite description and which have suffered comparatively little from time, and replace them by modern copies. Yet this is the course of proceeding going on from one end of France to the other» (George Gilbert SCOTT, *On the Conservation of Ancient Architectural Monuments and Remains* [a paper read before the Royal Institute of British Architects, Jan. 6th, 1862], Oxford 1864, p. 33). DENSLAGEN 1994 (cf. note 44), pp. 66 et 104. Il faut cependant tenir compte d'un

décalage certain entre le discours de Scott et sa pratique, au cours de laquelle il a détruit lui-même bon nombre d'éléments anciens sous prétexte d'«unité de style» (Stefan Tschudi MADSEN, *Restoration and Anti-Restoration. A Study in English Restoration Philosophy*, Oslo/Bergen/Tromsø 1976, pp. 57-58).

¹⁸⁰ Joris-Karl HUYSMANS, «La symbolique de Notre-Dame de Paris», in *Trois églises* (1908), *Œuvres complètes*, XI, Genève: Slatkine reprints 1972, pp. 169-170, cité d'après Joëlle PRUNGNAUD, *Figures littéraires de la cathédrale 1880-1918*, Villeneuve d'Ascq 2008, p. 28.

¹⁸¹ VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire* (cf. note 118), IX, article «Voûte», pp. 501 et 513.

¹⁸² ABRAHAM 1934 (cf. note 172); FREY 1992 (cf. note 69), p. 12; MANDOU 2008 (cf. note 26), p. 12.

¹⁸³ Robert MARK, *Experiments in Gothic Structure*, Cambridge (Massachusetts)/Londres 1982, pp. 58-77.

¹⁸⁴ LENIAUD 1994 (cf. note 174), p. 175.

¹⁸⁵ DENSLAGEN 1994 (cf. note 44), p. 133 (traduction de l'auteur).

¹⁸⁶ VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire* (cf. note 118), VIII, article «Restauration», pp. 14-34.

¹⁸⁷ BCU Ms, R 2620/3/1, brouillon du mémoire intitulé «Restauration de la rose de la cathédrale de Lausanne», 26 mars 1892.

¹⁸⁸ FREY 1990 (cf. note 58), p. 13.

¹⁸⁹ BCU Ms, R 2620/1/13, correspondance de Geymüller comme secrétaire de la commission technique cathédrale: brouillon de lettre au conseiller d'Etat [Duboux, chef du Dép. travaux publics], à faire circuler chez les membres de la commission, 28 août 1903: «A vrai dire, les conditions ont été anormales dès leur début, et n'ont cessé de l'être jusqu'à ce jour, et cela par la suite des circonstances initiales exceptionnelles dans lesquelles se trouvait M. Assinare, le dernier architecte de la cathédrale. D'une part, l'état de santé de M. Assinare lui défendait de monter sur les échelles et les échafaudages. D'autre part, l'absence presque complète de renseignements archéologiques recueillis par lui pendant les 27 ans qu'il fut attaché à la cathédrale, témoignait du peu d'intérêt qu'il éprouvait pour cet élément important de la restauration. On ne pouvait donc, dans ce cas-ci, comme cela se fait ordinairement, confier à l'architecte chargé de la restauration ni la direction réelle des relevés, ni l'exploration archéologique destinées, toutes deux, à servir de base indispensable à la restauration».

¹⁹⁰ BCU Ms, R 2620 a/1/8, lettre d'A. Naef à H. de Geymüller, 5 avril 1899.

¹⁹¹ FREY 1990 (cf. note 58), p. 14.

¹⁹² Ainsi, l'historien de l'architecture Camille Enlart écrit à Geymüller à propos du grand spécialiste de la Renaissance Eugène Müntz, décédé depuis peu: «Je suis heureux qu'il ait pu passer quelques jours avec vous avant de nous quitter, car il vous aimait profondément. C'est bien souvent que nous conversions de vous et nous étions en parfaite communion d'idées, d'admiration pour vos travaux et de sympathie pour votre personne.» (UB Basel NL 19, J 729, lettre de C. Enlart, Paris le 15 mai 1903).

¹⁹³ FREY 1992 (cf. note 69), p. 15, n. 31.

¹⁹⁴ Friedrich ADLER, *Mittelalterliche Backstein-Bauwerke des preussischen Staates*, Berlin 1862 (*Zeitschrift für Bauwesen*, Supplement-Ausgabe). Sur Adler professeur de Geymüller à Berlin, GERMANN 2007 (cf. note 1), p. 85.

¹⁹⁵ UB Basel NL 19, S₁ 183, lettre d'E.-E. Viollet-le-Duc à Geymüller, avril 1879.

¹⁹⁶ UB Basel NL 19, N 61, 18 sept. 1879. Campello: dessins d'architecture de la Renaissance, collection du comte Bernardino di Campello, acquise par Geymüller en 1877, intégrée depuis 1907 au Cabinet des dessins et des gravures des Offices, à Florence (PLODER 1998 [cf. note 3], pp. 396-430).

¹⁹⁷ Un exemple que Geymüller ne connaît pas, ou en tout cas ne cite pas, est celui de la chapelle des Macchabées, à Genève, où Viollet-le-Duc n'a pas vu les voûtes à liernes faitières et les clefs richement sculptées, pourtant documentées par Blavignac en 1845. Marcel GRANDJEAN, «La Chapelle des Macchabées à Genève (1397-1405), le maître d'œuvre Colin Thomas et les débuts de l'architecture gothique flamboyante», in *Genava* n. s. 52, 2004, pp. 3-51.

¹⁹⁸ GEYMÜLLER 1873 (cf. note 68), p. 11.

¹⁹⁹ BCU Ms, R 2620/4/4, notes diverses, «dont certaines non utilisées pour mon mémoire».

²⁰⁰ *Gazette de Lausanne*, 23, 24 et 25 avril 1891 (BCU Ms R 2620/9/2).

²⁰¹ BCU Ms, R 2620/3/1, brouillon du mémoire intitulé «Restauration de la rose de la cathédrale de Lausanne», 26 mars 1892. Voir Théophile VAN MUYDEN, «La restauration de la Cathédrale», in *Gazette de Lausanne*, 20 mars 1891: «[...] cette flèche est ce qu'elle devait et pouvait être; Viollet-le-Duc savait ce qu'il faisait en l'édifiant ainsi» (cité d'après GOLAY 1995 [cf. note 5], p. 9, n. 17).

²⁰² BCU Ms, R 2620/1/22, notes éparées.

²⁰³ ACV, AMH A 80/7, procès-verbal de la commission technique, séance du 20 août 1908, pp. 24-37, «Mémoire sur les difficultés et sur les dangers de la situation actuelle de la cathédrale de Lausanne, par Henri de Geymüller, membre de la commission technique et en son nom personnel», daté de Baden-Baden, 19 août 1908.

²⁰⁴ Par exemple en omettant sur ses dessins les arcs-boutants supérieurs de la cathédrale de Chartres. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire* (cf. note 118), I, p. 65, fig. 54; MARK 1982 (cf. note 183), p. 39. Si l'on a pu défendre l'illustration du système de contrebutement de la cathédrale de Chartres par Viollet-le-Duc comme restitution graphique de l'état d'origine, ceci n'est plus possible après la publication suivante: Jürgen MICHLER, «Die Strebensysteme der Kathedrale von Chartres», in *Architecture et sculpture monumentale du XII^e au XIV^e siècle. Mélanges offerts à Peter Kurmann à l'occasion de son 65^e anniversaire*, Berne 2006, pp. 63-85.

²⁰⁵ Date du rapport de Viollet-le-Duc, consacré à Saint-François (BCU Ms, R 2620 a/4/6/1-9).

²⁰⁶ Sans doute parent (fils?), du maître-verrier Alfred Gérente, qui exécuta les cinq verrières armoriées du bas-côté sud de la cathédrale de Lausanne (1867-1868) et qui travailla sous les ordres de Viollet-le-Duc notamment à Notre-Dame de Paris et à Saint-Denis. Sophie DONCHE-GAY, *Les vitraux du XX^e siècle de la cathédrale de Lausanne*, Lausanne 1994, p. 19.

²⁰⁷ Sur cet épisode dans la vie de Viollet-le-Duc, voir son propre rapport comme ex-lieutenant-colonel de la légion auxiliaire du génie: *Mémoire sur la défense de Paris, septembre 1870 – janvier 1871*, Paris 1871. Aussi Pierre-Marie AUZAS, *Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879)*, Paris 1979, pp. 162-173.

²⁰⁸ BCU Ms, R 2620/6/3, «Notes sur Viollet-le-Duc non utilisées dans mon mémoire au Conseil d'Etat du 19 août 1908», trois cahiers de notes [au dos des pages d'un manuscrit en italien]. *Henri de Geymüller (cat. exp.)* 1995 (cf. note 6), pp. 19-21.

²⁰⁹ Par exemple dès 1840 à la Madeleine de Vézelay, où Viollet-le-Duc modifie le système des contreforts et où il reconstruit

des voûtes d'arêtes en lieu et place d'un berceau longitudinal à pénétration au droit des baies hautes (LENIAUD 1994 [cf. note 174], pp. 84 et 86 : « Et l'architecte de reconstruire un *monstre* qui n'a aucune réalité historique : un vaisseau roman renforcé d'arcs-boutants qui n'ont jamais existé »).

²¹⁰ « Mémoire sur les difficultés ... » (cf. note 203); GOLAY 1995 (cf. note 5), p. 5.

²¹¹ Déontologie de la restauration : synthèse de LENIAUD 1994 (cf. note 174), pp. 85-92.

²¹² ACV, AMH A 80/7, procès-verbal de la commission technique, séance du 20 août 1908, p. 32.

²¹³ Johann Rudolf RAHN, *Beschreibung des Schlosses Chillon*, I, Leipzig 1888, p. 175 : « *Chillon hat nur nötig, dass man seinen heutigen Bestand mit Ehrfurcht wahre* »; Johann Rudolf RAHN, « Le château de Chillon » (traduction d'Henri Verrey), in *Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes* 2, mars 1888, p. 78 : « Si nous sommes bien informés, on parle d'une prochaine restauration. C'est bientôt fait d'entreprendre un travail de ce genre; mais il est bien rare d'arriver ainsi à augmenter la valeur d'un monument historique. Ce qu'il faut à Chillon, c'est de lui conserver respectueusement son état actuel. N'y touchez pas ! »; ACV, N 2, J 5 b1, rapport du comité de l'Association pour la restauration du château de Chillon, Lausanne 1889, p. 6; *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 137.

²¹⁴ GEYMÜLLER 1891 (cf. note 144). Geymüller reprend cette idée dans un texte où il se réfère à un récent congrès international des architectes : BCU Ms, R 2620b/3/7/1 [Saint-Sulpice, 1900] (publié dans *Henri de Geymüller (cat. exp.)* 1995 [cf. note 6], p. 17, et GERMANN 2003 [cf. note 5], p. 113). Voir *Exposition universelle de 1900. Congrès international des architectes. Cinquième session tenue à Paris du 20 juillet au 4 août 1900. Organisation, comptes rendus et notices*, Paris 1906 (cité dans LENIAUD 2002 [cf. note 38], p. 331).

²¹⁵ R. = Restauré; R.F.S. = Restauration en fac-similé; RL = Restauration libre. GEYMÜLLER 1896/1 (cf. note 138), pp. 4-11; *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 172; KRÖGER 1999 (cf. note 4), p. 85. Cette règle sera strictement respectée jusque vers 1908 seulement. Elle tombera par la suite dans l'oubli.

²¹⁶ GEYMÜLLER 1891 (cf. note 144). Voir aussi *Les Arts*, I, Lausanne 1976 (Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud 6), p. 158; GRANDJEAN, *Jalons* 1979 (cf. note 36), p. 95; *Henri de Geymüller (cat. exp.)* 1995 (cf. note 6), p. 41.

²¹⁷ Didron, fondateur en France des *Annales archéologiques* (1844), écrivait déjà en 1840 : « Je me prononce contre les restaurations quelles qu'elles soient ». Pour Jean-Baptiste Lassus, partenaire de Viollet-le-Duc à la restauration de Notre-Dame de Paris, l'artiste doit « s'effacer complètement », oublier « ses goûts, ses préférences, ses instincts », pour « conserver » et « consolider et [...] ajouter le moins possible et seulement s'il y a urgence » (cités d'après LENIAUD 1994 [cf. note 174], p. 87).

²¹⁸ Georg GERMANN, « August Reichensperger über Nationaldenkmal und Denkmalpflege », in *Romantisches Schloss. Festschrift für Dénes Komárik*, Budapest 2004, pp. 229-241.

²¹⁹ Voir notamment MADSEN 1976 (cf. note 179) et, pour les débuts, J. Mordaunt CROOK, *John Carter and the Mind of the Gothic Revival*, Londres 1995 (Occasional Papers from The Society of Antiquaries of London 17).

²²⁰ « The School of Bramante », in *Transactions of the Royal Institute of British Architects*, Londres 1891; PLODER 1998 (cf. note 3), p. 52; *Briefwechsel* 1914 (cf. note 145), pp. 126-127 : lettre de Burckhardt, 8 mars 1892.

²²¹ *Journal of the Royal Institute of British Architects*, 1908; « Mémoire sur les difficultés... » (cf. note 203).

²²² Un premier article de G. G. SCOTT, *A Plea for the Faithful Restoration of Ancient Churches*, présenté en 1848, a été publié à Londres en 1850 (MADSEN 1976 [cf. note 179], p. 54).

²²³ SCOTT 1864, (cf. note 179).

²²⁴ « *We have got into the way of assuming that the 'restoration' of a church must in its own nature be the signal for pulling it to pieces from top to bottom* » (*ibidem*, p. 16).

²²⁵ Cet organisme est toujours existant. Son site internet (www.spab.org.uk) publie le manifeste original rédigé par son fondateur : [William MORRIS], *SPAB Manifesto*, Londres 1877 : « [...] *arose in men's minds the strange idea of the Restoration of ancient buildings; and a strange and most fatal idea, which by its very name implies that it is possible to strip from a building this, that, and the other part of its history, of its life that is* ». – Plus tard a paru *Notes on the Repair of Ancient Buildings*, Londres 1903. Andrea Elizabeth DONOVAN, *William Morris and the Society for the Protection of Ancient Buildings*, New-York/Londres 2008, p. 64; DOEPFER 1998 (cf. note 158), p. 91.

²²⁶ « *Neither by the public, nor by those who have the care of public monuments, is the true meaning of the word restoration understood. It means the most total destruction which a building can suffer: a destruction out of which no remnants can be gathered: a destruction accompanied with false description of the thing destroyed. Do not let us deceive ourselves in this important matter; it is impossible, as impossible as to raise the dead, to restore anything that has ever been great or beautiful in architecture.* » (John RUSKIN, *The Seven Lamps of Architecture*, Londres 1849, p. 179).

²²⁷ ACV, N 2, J 7 a 2, GEYMÜLLER, *Jalons* 1891 (cf. note 138); voir aussi la version imprimée de ce rapport.

²²⁸ « Conservation of Ancient Monuments and Remains. General Advice to Promoters of Restoration of Ancient Buildings », in *Sessional Papers of the Royal Institute of British Architects 1864-1865*, Londres 1865. Ces recommandations, révisées, ont été rééditées en 1888 sous le titre « *Conservation of ancient monuments. General advice to promoters of restorations [first issued in 1865; revised and enlarged in 1888]* », complété de « *Hints to workmen engaged on the repairs and restoration of ancient buildings* », puis à nouveau en 1896 dans *The Kalendar of the Royal Institute of British Architects, November 1896 - October 1897*, Londres 1896, pp. 313-322 (texte de l'édition de 1888 aimablement fourni par Prof. Stefan Muthesius, School of World Art Studies, University of East Anglia, Norwich). Le texte de 1864 est publié dans MADSEN 1976 (cf. note 179), pp. 120-126. Commentaire *ibidem*, p. 56 (GERMANN 2007 [cf. note 1], p. 105, n. 135); DENSLAGEN 1994 (cf. note 44), p. 144; KRÖGER 1999 (cf. note 4), p. 82, n. 110.

²²⁹ « *Ancient buildings will generally be found to have been altered at various periods; when this is the case, the whole of the old work should be preserved and exposed to view, so as to show the history of the fabric [...]* » (*Conservation* 1888 [cf. note 228], p. 316).

²³⁰ « [...] *the church restorer should not set up an ideal model, but regard the productions of every age with as much respect as is compatible with the restoration and use of the building* » (*ibidem*).

²³¹ Erich SCHWABE, « 100 Jahre Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte », in *Nos monuments d'art et d'histoire* 31, 1980, pp. 317-337.

²³² Cité d'après KNOEPFLI 1972 (cf. note 39), p. 34 : « [...] *wie «architektonische Denkmäler gegen missverstandene und zu weit gehende Restauration geschützt werden könnten.* »

²³³ GERMANN 2005 (cf. note 46).

²³⁴ *Anleitung zur Erhaltung von Baudenkmalern und zu ihrer Wiederherstellung*, Zurich 1893; Nina Mekacher, chef de projet à la Société d'histoire de l'art en Suisse, a bien voulu me communiquer la version allemande de ce texte. Celui-ci existe également en français : *Instructions pour la conservation et la restauration des constructions monumentales* (publié par la Société pour la conservation des monuments de l'art historique en Suisse), Zurich 1893 (aimable comm. de Claire Huguenin). DENSLAGEN 1994 (cf. note 44), p. 144; GERMANN 2007 (cf. note 1), pp. 97 et 105, n. 135; Georg GERMANN, « Respect et piété dans la conservation du patrimoine », in *Petit précis patrimonial. 23 études d'histoire de l'art offertes à Gaëtan Cassina*, éd. par Dave LÜTHI & Nicolas Bock, Lausanne 2008 (Etudes lausannoises d'histoire de l'art 7), pp. 41-55, ici p. 49.

²³⁵ « *Ausfugen alter Umfassungsmauern. Durchaus verwerflich ist ein Mörtelbewurf über ursprünglich unverputztem Mauerwerk. Wo dieses schadhaft geworden ist, kann durch Ausfugen mit Cement auf lange Zeit dem Verfall vorgebeugt werden* » (*Anleitung* 1893 [cf. note 234], p. 9). Dès 1912, un conservateur déconseille pourtant le ciment : Hans LUTSCH, *Merkbuch zur Unterhaltung von Baudenkmalern*, Berlin 1912 (reprint Hanovre 1998), p. 12 : « *Zement soll als Bestandteil des Mörtels an sichtbarer Stelle wegen seiner Triebkraft und weil er die Ausdünstung des Mauerwerks unterbindet, auch seiner Farbe wegen im allgemeinen vermieden werden* ».

²³⁶ « Les Fezzolans tiennent aux pierres apparentes de l'église », in *Quotidien de La Côte*, 14 fév. 2002, cité dans Paul BISSEGER, « Patrimoine bâti et développement durable. Passéisme contre vision du futur ? », in *Bâtir*, mars 2006.

²³⁷ ACV, N 2, J 7 a 2, GEYMÜLLER, *Jalons* 1891 (cf. note 138); voir aussi version imprimée de ce rapport.

²³⁸ LENIAUD 2002 (cf. note 38), pp. 183-184; GERMANN 2003 (cf. note 5), pp. 109-113; GERMANN 2007 (cf. note 1), p. 98.

²³⁹ L'un des rares exemplaires de ces actes du congrès se trouvent à la Bibliothèque universitaire de Grenoble, L 8982 : *Ministère du commerce, de l'Industrie et des Colonies. Exposition universelle internationale de 1889. Direction générale de l'exploitation. Congrès international pour la protection des œuvres d'art et des monuments, tenu à Paris du 24 au 29 juin 1889*. Procès-verbaux sommaires rédigés par le secrétaire général Charles Normand, architecte diplômé par le Gouvernement, directeur de l'*Ami des Monuments*, Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens, Paris 1889.

²⁴⁰ ACV, AMH A 80/7, procès-verbal de la commission technique, séance du 20 août 1908, p. 31.

²⁴¹ Henry DE GEYMÜLLER, « De la restauration des monuments historiques », in *Congrès international des architectes. Troisième session, Paris 17-22 juin 1889*, Paris 1896, p. 232; LENIAUD 2002 (cf. note 38), pp. 183-184; PLODER 1998 (cf. note 3), p. 448.

²⁴² GERMANN 2007 (cf. note 1), p. 98.

²⁴³ BCU Ms, R 2620/1/8, lettre d'A. Naef à Geymüller, 16 mai 1894.

²⁴⁴ Johann Rudolf RAHN, *Une restauration modèle et les dernières découvertes faites au Château de Chillon* : conférence faite à la Société des antiquaires de Zurich; trad. Comité de l'Association pour la restauration du château de Chillon, Lausanne 1898; RAHN 1900 (cf. note 46), pp. 415-426, mentionne comme une opération modèle la restauration de Chillon, « suivant une méthode rigoureusement scientifique unie à un soin et à une prudence extrêmes » (p. 422), ainsi que (p. 424) la loi vaudoise du 18 sept. 1898 sur la protection des monuments historiques, « un événement hautement significatif,

qui permet de constater combien l'intelligence et l'amour de notre patrimoine historique ont pénétré au cœur de la foule ».

²⁴⁵ ACV, N 2, H 3/2, notes attribuables à Geymüller (vers 1908?) relatives à l'intérêt porté par l'empereur d'Allemagne au château de Chillon, et à sa volonté d'en imiter la décoration dans son propre château du Haut-Kœnigsbourg. CASTELLANI 1993 (cf. note 4), I, p. 122; *Autour de Chillon* 1998 (cf. note 5), p. 182.

²⁴⁶ GRANDJEAN, *Jalons* 1979 (cf. note 36), p. 90; EL-WAKIL 1990 (cf. note 37).

²⁴⁷ Marianne ROLLE, « Effmann, Wilhelm », in *DHS*, 2006.

²⁴⁸ Alfred KAMPHAUSEN, *Gotik ohne Gott. Ein Beitrag zur Deutung der Neugotik und des 19. Jahrhunderts*, Tübingen 1952 (ne parle pas, cependant, de Viollet-le-Duc).

²⁴⁹ LENIAUD 1994 (cf. note 174), pp. 152-157.

²⁵⁰ REYMOND 2009 (cf. note 28).

²⁵¹ Alois RIEGL, *Der moderne Denkmalkultus*, Vienne/Leipzig 1903.

²⁵² BCU Ms, R 2620b/3/7/1 [Saint-Sulpice, 1900] (texte publié dans *Henri de Geymüller [cat. exp.]* 1995 [cf. note 6], p. 17, et GERMANN 2003 [cf. note 5], p. 113).